

2026

FORMATIONS



epe
idf formation

5, impasse Bon Secours
75543 Paris Cedex 11
Tél. 01 44 93 44 88

formation@epe-idf.com

Enregistré sous le numéro : 11 75 00414 75
N° SIRET : 784 718 702 00037
Code APE : 9499Z

NOTRE ÉQUIPE

DIRECTEUR EPE FORMATION

Hervé GÉRARD

Diplômé de 3^{ème} cycle en philosophie
Instructeur bénévole pour l'ISQ/OPQF
01 44 93 44 85
hgerard@epe-idf.com

ASSISTANTE DE DIRECTION

Zahra REFFAS

01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

ASSISTANTE FACTURATION ET RECOUVREMENT

Corinne THORAVAL

01 44 93 44 79
cthoraval@epe-idf.com



PÔLE CYCLES COURTS

Michaël AYOUN

Responsable
Analyse de la pratique
01 44 93 43 51
mayoun@epe-idf.com

Marie-Laure COMPPER

Responsable
Actions de développement
des compétences
inter-entreprises et intra-entreprise
01 44 93 44 74
mlcompper@epe-idf.com

Zahra REFFAS

Responsable secteur
Formations inter-entreprises
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

Gaëlle VAQUERO

Assistante de formation
Actions de développement des
compétences inter-entreprises
01 44 93 44 80
gvaquero@epe-idf.com

PÔLE CYCLES LONGS

Hervé GÉRARD

Directeur
01 44 93 44 85
hgerard@epe-idf.com

Corinne THORAVAL

Chargée de coordination
01 44 93 44 79
cthoraval@epe-idf.com

RÉFÉRENTES FORMATRICES

Myriam LESAGE

Médiation familiale
01 44 93 44 82
mlesage@epe-idf.com

Marion WEITÉ-ROUX

Conseil Conjugal et familial
Éducation à la vie
mwroux@epe-idf.com

PÔLE INNOVATION PÉDAGOGIQUE

Maryline GAROT-SCELIN

Responsable
01 44 93 44 81
mgarot-scelin@epe-idf.com



EPE FORMATION

Organisme de formation de l'EPE-IDF

5, impasse Bon Secours
75543 Paris Cedex 11
Tél. 01 44 93 44 88
formation@epe-idf.com

Enregistré sous le numéro : 11 75 00414 75
N° SIRET : 784 718 702 00037
Code APE : 9499Z

Président : Pr Guillaume BRONSARD
Directeur général : Richard STEYER

La certification qualité a été délivrée au titre de la
catégorie ACTIONS DE FORMATION

L'organisme de formation de l'EPE-IDF étant certifié
Qualiopi, les formations qu'il propose sont éligibles
aux financements publics et mutualisés.



La certification qualité a été délivrée au
titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

Notre organisme de formation est un acteur reconnu sur le territoire francilien et national dans la formation des professionnels du secteur sanitaire et social que ce soit dans le cadre de formations diplômantes, certifiantes ou d'actions de développement des compétences.

Au fil des années et des réformes successives de la formation professionnelle, il est devenu de plus en plus difficile de défendre notre conception de la formation professionnelle et des modèles théoriques qui la sous-tendent dont celui de l'éducation populaire où s'entremêlent intimement l'éthique et la pédagogie.

Dans son ouvrage « Le choix d'éduquer - Éthique et pédagogie » (1991, Paris, ESF), Philippe MEIRIEU écrivait :

« Nous savons qu'un formateur ne peut exercer son métier sans une conviction profonde de posséder la capacité de produire des changements chez les stagiaires. Dans les sciences sociales, la formation n'est ni un enseignement ni une thérapie. Elle est la mise en route d'une dynamique propice à métaboliser les expériences d'un groupe, les apports informatifs et théoriques afin de modifier les pratiques, les attitudes et les modes de pensée qui les sous-tendent »

Inlassablement, nous poursuivons notre chemin et nous continuons de défendre une certaine conception de la formation.

Former des professionnels du secteur social et médico-social ce n'est pas, en effet, uniquement dispenser des savoirs de références ou des savoirs pratiques qui seraient figés et directement mesurables. La professionnalisation est un processus bien plus complexe dès lors que l'on accompagne des professionnels inscrits dans une relation d'aide ou de soin.

Former c'est aussi aider au développement d'une pratique réflexive de prise de distance sur les situations et développer chez l'individu sa capacité à faire évoluer sans cesse sa posture professionnelle au fil du temps et au gré des problèmes rencontrés sur le terrain professionnel.



UN SECTEUR D'ACTIVITÉ EN CRISE

Nous sommes convaincus du bienfondé de notre démarche au sein d'un secteur d'activité en crise depuis de nombreuses années déjà. Chaque année un peu plus les secteurs sanitaire, social et médico-social font à la fois face à de fortes pénuries de personnel et de forts enjeux de recrutements liés aux évolutions démographiques (vieillesse de la population, particulièrement) et sociales (fragilisation d'une part importante de la population). Le secteur renvoie une image dégradée et le lien entre la formation et l'emploi se détériore.

Les formations sanitaires et sociales rencontrent des difficultés accrues d'attractivité et une forte augmentation des abandons. Depuis plusieurs années, une rupture est observée entre les capacités ouvertes à l'entrée en formation et le nombre de diplômés.

Toutes ces années passées au contact des travailleurs sociaux nous permettent de dresser un tableau lucide et intègre sur le travail social aujourd'hui. Les travailleurs sociaux que nous accompagnons aussi bien en analyse des pratiques professionnelles qu'en formation inter et intra-entreprises rencontrent de nombreuses difficultés qui impactent l'efficacité et la qualité des prestations qu'ils fournissent.

Ces obstacles sont nombreux ; ils sont à la fois structurels, sociétaux, idéologiques et humains. Nous pouvons, par exemple, déplorer le manque de reconnaissance dont souffre généralement le travail social ; non seulement du point de vue de son image dans la société mais aussi du niveau de rémunération des métiers de ce secteur. Cela peut nuire à la motivation et au niveau d'engagement des professionnels.

Ces difficultés sont à l'origine d'une fuite des vocations et d'un turn over au sein des équipes. Les problématiques sociales deviennent par ailleurs de plus en plus complexes et multidimensionnelles. Au fil des années, nous constatons que les usagers vivent des situations combinées (précarité économique, problèmes de santé, difficultés psychologiques, violences intrafamiliales).

Dans un contexte de crise sociale, économique et parfois sanitaire comme la pandémie de COVID-19, les défis du travail social sont encore plus nombreux, avec des besoins accrus et des ressources parfois diminuées. Cette dimension multidimensionnelle qui nécessite une approche systémique et pluridisciplinaire n'est pas toujours prise en compte dans les logiques d'accompagnement. Les travailleurs sociaux éprouvent parfois un découragement constatant l'inefficacité de leurs démarches d'accompagnement.

Par ailleurs, les travailleurs sociaux sont de plus en plus confrontés à des situations de violence verbale ou physique de la part de populations en difficulté. Il va de soi que ces situations ne peuvent que renforcer chez ces professionnels un sentiment de mal-être au travail. Le développement de leurs compétences en gestion des conflits est devenu indispensable.

Enfin, la marge de manœuvre dans l'accompagnement social des usagers est souvent limitée par des politiques publiques inadaptées, des règles administratives aveugles ou des procédures trop bureaucratiques pouvant tantôt ralentir les processus de prise en charge lorsqu'une réponse rapide et adaptée aux besoins des personnes en situation de précarité est nécessaire et parfois les accélérer au détriment du temps indispensable à l'efficacité de l'accompagnement.

Les métiers du travail social et médico-social sont émotionnellement éprouvants. L'épuisement professionnel et la démotivation ne sont jamais très loin en l'absence de soutien psychologique et de réponses collectives face aux problématiques rencontrées.

Quelles solutions proposer ?



Nous favorisons, par exemple, au sein de nos dispositifs d'analyse des pratiques professionnelles, **le développement de l'intelligence collective** permettant d'ouvrir de nouvelles perspectives, des solutions innovantes pour améliorer l'efficacité des prises en charge et favoriser l'autonomisation des individus.

L'intelligence collective se réfère à la capacité d'un groupe à résoudre des problèmes, à innover et à prendre des décisions grâce à la mise en commun des savoirs et des compétences de ses membres. Elle repose sur la coopération, l'échange, le dialogue et la diversité des points de vue. L'intelligence collective concerne en premier lieu les équipes de travailleurs sociaux (assistants sociaux, éducateurs, psychologues, médiateurs...). En croisant et en additionnant différentes expertises et approches, l'intelligence collective au sein des équipes favorisera l'apparition de solutions mieux adaptées aux besoins des usagers.

Par ailleurs, la formation de travailleurs sociaux confrontés à des situations combinées et multidimensionnelles vécues par les usagers nécessite des références théoriques multiples, tant dans le champ de la psychologie (psychanalyse, systémie, approche rogérienne...) que dans les disciplines sociologiques, philosophiques ou pédagogiques.

Nous ne négligeons donc pas les savoirs théoriques mais nous cherchons à les relier systématiquement à des situations afin que ceux-ci prennent tout leur sens.

Enfin, parmi les solutions que nous proposons : **la prise en compte de la participation active des usagers dans la co-construction des solutions et des prises de décision qui les concernent.** Ce principe sous-tend l'idée que nous nous faisons du travail social et de ses valeurs : une approche centrée sur l'écoute, le respect de la parole de l'autre et la volonté de reconnaître ses compétences.



UNE OFFRE DE FORMATION DIVERSIFIÉE

En parallèle, nous poursuivons notre travail de diversification de notre offre de formations dont celles éligibles au CPF (Compte Personnel de Formation). Ainsi, le 23 mai 2025 nous avons obtenu du Ministère du travail l'agrément pour l'organisation des sessions d'examen conduisant au titre professionnel de "Formateur professionnel d'adultes". Nous vous proposons de suivre cette formation conformément à l'Arrêté du 7 décembre 2022 relatif au titre professionnel de formateur professionnel d'adultes et au référentiel d'évaluation de cette certification inscrite au RNCP (Répertoire National de Certification Professionnelle) (RNCP37275).

Nous délivrons également la formation menant à la nouvelle certification de conseiller conjugal et familial qui a été enregistrée au RNCP suite à la décision de la commission de la certification professionnelle du 28 mars 2025. Notre organisme de formation est habilité à dispenser cette formation par le certificateur le Mouvement Français du Planning Familial.



UNE DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE ENTIÈREMENT TOURNÉE VERS LA SATISFACTION CLIENT

Notre organisme de formation aura toujours pour engagement de satisfaire pleinement aux exigences et attentes de nos clients et nous continuerons à mettre un point d'honneur à l'écoute-client afin de pouvoir répondre au mieux à leurs exigences. L'écoute-client se fait en premier lieu à travers notre approche sur-mesure. Chaque intervention se doit d'être la plus adaptée aux besoins des clients. Cela nécessite la définition, la mise en place, l'évaluation et l'adaptation continue d'une démarche qualité.

Par ailleurs, notre système de management de la qualité s'appuie sur les procédures suivantes :

- **La procédure d'analyse collective des besoins**
Cette procédure a pour objet de définir les modalités que l'organisme de formation de l'EPE-IDF met en œuvre pour recueillir et analyser les besoins de toutes les parties prenantes de la formation dans le cadre de sa démarche d'amélioration continue. Cette procédure définit les modalités de recueil des données internes (retours de l'ensemble des parties prenantes de la formation : clients, stagiaires, formateurs...) et externes (lois, décrets, enquêtes...), les modalités d'analyse collective et les modalités de priorisation et d'évaluation des actions à mettre en œuvre.
- **La procédure de gestion de la réclamation clients**
- **Les procédures et modes opératoires pour le recueil et le traitement de la satisfaction** (bénéficiaires, clients/financeurs, formateurs...).

Au fil des années, des instances se sont progressivement enrichies et formalisées au service de notre démarche d'amélioration continue :

- Des réunions de service sont effectuées avec le directeur et les collaborateurs tous les trois mois.
- Des groupes d'expression trimestriels ayant vocation à traiter collectivement de l'organisation et des conditions de travail dans un but d'amélioration.
- Des réunions de mutualisation des savoirs et savoir-faire (comité stratégique de veille, comité sur l'innovation pédagogique, comité sur l'évaluation...) sont organisées à raison d'une dizaine par an au minimum. Ces réunions font l'objet de comptes rendus formalisés.
- Des réunions de travail sur des sujets spécifiques, des comités techniques et pédagogiques sur les formations longues.
- Un blog à l'attention des formateurs, des accès à des abonnements numériques et à des sites internet spécialisés.

Nous sommes donc fier-e-s de vous présenter notre offre de formations 2026 !

Hervé GÉRARD
Directeur de l'organisme de formation

PARCOURS MÉTIERS

Parcours "SYSTÉMIQUE" CERTIFIÉ - SE FORMER À L'INTERVENTION STRATÉGIQUE ET PARADOXALE (ISP) DANS LE CHAMP SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL (3 BLOCS)

- 10 **ML-PS01** Penser et se familiariser avec les fondamentaux de l'approche systémique
- ML-PS02** Approfondir et expérimenter
- ML-PS03** La certification

FORMATIONS COURTES

PROFESSIONNELS DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE DES REPÈRES POUR ACTUALISER SES PRATIQUES

Enfance

- 16 **Z-R04** L'enfant qualifié d'agité dans un groupe : approches corporelles
- 17 **G-R08** Les troubles du comportement de l'enfant (**SEULEMENT EN INTRA**)
- 18 **G-R18** Attachement, détachement et séparation : accompagner l'enfant (**SEULEMENT EN INTRA**)
- 19 **G-R19** Évaluation des signes de souffrance psychologique de l'enfant de moins de 3 ans (**SEULEMENT EN INTRA**)

Adolescence

- 20 **Z-R10** Sensibilisation au repérage des troubles psychiques chez l'adolescent

Relation parent/professionnel/enfant/adolescent

- 21 **Z-R14** Co-construire la relation entre parents et professionnels de l'enfance
- 22 **Z-R15** La fonction d'accueillant au sein des lieux d'accueil enfants/parents
- 23 **Z-R16** Animer des groupes de parents

PROBLÉMATIQUES FAMILIALES, SOCIALES ET CULTURELLES

Séparations, carences, placements

- 26 **Z-P01** Accompagner les parents dans l'exercice de leurs fonctions parentales
- 27 **Z-P02** Visite en présence d'un tiers
- 28 **Z-P12** Conflit de loyauté et syndrome d'aliénation mentale
- 29 **Z-P03** Intervenants en espaces de rencontre
- 30 **G-P01** L'intervention relationnelle dans le cadre de l'accompagnement socio-éducatif : l'importance du jeu dans les interactions parents-enfants (**SEULEMENT EN INTRA**)

Violences

- 31 **Z-P04** Enfant témoin de violences conjugales
- 32 **Z-P05** Outils d'observation de la maltraitance psychologique, physique et sexuelle chez le nourrisson, l'enfant et l'adolescent
- 33 **Z-P15** Se positionner et agir efficacement face aux conflits et violences familiales : une approche systémique des violences
- 34 **Z-P17** Fondements des violences conjugales et intrafamiliales : perspectives sociologiques, historiques et démographiques
- 35 **Z-P20** Violences conjugales : Intervenir auprès des victimes, une approche franco-canadienne
- 36 **Z-P18** Violences conjugales : Intervenir auprès des agresseurs, une approche franco-canadienne
- 37 **Z-P19** Violences conjugales : Intervenir auprès des enfants, une approche franco-canadienne
- 38 **Z-P21** Violences conjugales et intrafamiliales : impact sur la parentalité et stratégies d'intervention une approche franco-canadienne
- 39 **Z-P16** Accompagnement des victimes de violences intrafamiliales et conjugales : synergie, partenariats et pratiques collaboratives entre policiers / travailleurs médico-sociaux et avocats, une approche franco-canadienne

Handicap

- 40 **Z-P14** Sensibilisation au repérage des TDAH
- 41 **Z-P13** Troubles du Spectre de l'Autisme : repères, outils et accompagnement adapté
- 42 **Z-P06** La parentalité à l'épreuve du handicap : accueillir un enfant handicapé

Interculturalité

- 43 **Z-P10** Parentalité d'hier, d'ailleurs et d'aujourd'hui
- 44 **Z-P11** Interculturalité et famille, une anthropologie des relations familiales

FORMATIONS COURTES

ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Systemie et travail social

- 48 **Z-A03** Aborder l'insertion sociale et professionnelle des publics en grande difficulté à l'aide de l'outil systémique
- 49 **G-A02** Perfectionnement à la pratique de l'intervention systémique, d'intervention stratégique et paradoxale (ISP)
- 50 **G-A03** Analyse systémique (**SEULEMENT EN INTRA**)
- 51 **G-A04** Concept de parentalité et compétences familiales sous l'angle d'une approche systémique (**SEULEMENT EN INTRA**)

Accueillir, orienter et intervenir

- 52 **G-A05** Écoute et aide à distance au téléphone (**SEULEMENT EN INTRA**)
- 53 **Z-A07** Le génogramme
- 54 **Z-A09** Accueillir, orienter les personnes en situation de précarité
- 55 **Z-A10** Visite à domicile
- 56 **Z-A11** Difficultés psychologiques, traumatisme psychique : repérer et accompagner les personnes
- 57 **Z-A12** Art-thérapie et danse thérapie : développer la confiance et l'estime de soi de publics fragilisés
- 58 **Z-A14** La manipulation : la comprendre et mieux la gérer
- 59 **Z-A15** Entretien avec les familles / entretien avec le couple
- 60 **G-A17** Les professionnels du secteur médico-social face aux addictions (**SEULEMENT EN INTRA**)
- 61 **G-A16** Sensibilisation au repérage des conduites prostitutionnelles chez les mineurs (**SEULEMENT EN INTRA**)
- 62 **Z-A18** L'argent, l'usager et le travailleur social
- 63 **Z-A23** Les écrits professionnels
- 64 **G-A35** La gestion des conflits (**SEULEMENT EN INTRA**)
- 65 **Z-A27** Émotions et posture professionnelle
- 66 **Z-A13** Bien-être professionnel : prendre soin de soi, de l'autre et de la relation d'accompagnement
- 67 **Z-A01** Proximité et juste distance dans la relation d'aide et d'accompagnement
- 68 **G-A32** La fratrie, une ressource pour bien grandir (**SEULEMENT EN INTRA**)
- 69 **G-A34** Diversité et inclusion : développer un milieu de travail inclusif pour en finir avec les préjugés et discriminations fondés sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre (**SEULEMENT EN INTRA**)

Médiation et travail social

- 70 **Z-A26** Sensibilisation à la médiation familiale
- 71 **Z-A41** La communication non violente
- 72 **Z-A42** La gestion collaborative du conflit - Théorie de la négociation raisonnée
- 73 **C-A43** La médiation en milieu carcéral
- 74 **C-A44** La médiation successorale : du droit à l'entente, comment intervenir ?

Aspects juridiques

- 75 **Z-A36** Sensibilisation au droit des étrangers
- 76 **Z-A37** Les réformes de la protection de l'enfance : loi Taquet de février 2022 - Actualisation
- 77 **Z-A38** Secret professionnel et partage de l'information
- 78 **Z-A39** Les majeurs vulnérables et leur protection
- 79 **Z-A40** Droit de la famille

FORMATIONS LONGUES

- 10 **ML-PS01** Parcours "Systémique" certifié
- 82 **C-L02** Diplôme d'État de Médiateur Familial
- 84 **C-L03** Titre professionnel formateur professionnel d'adultes
- 86 **C-L08** Éducation à la vie
- 88 **C-L09** Certification de conseiller conjugal et familial
- 92 **Z-L10** Violences conjugales et intrafamiliales : approche franco-canadienne pour comprendre et agir auprès des victimes, enfants et des agresseurs
- 96 **C-L11** Expertise légale en pédopsychiatrie et psychologie de l'enfant

DISPOSITIFS SUR MESURE

Formations sur mesure

- 102 **G-DM10** Dispositif « formation - action »

Accompagnements spécifiques collectifs ou individuels

- 104 Analyse des pratiques
- 105 Supervision d'équipe
- 106 Régulation d'équipe
- 108 Conférences / Journées pédagogiques
- 109 Accompagnements individuels spécifiques



PARCOURS SYSTÉMIQUE

Se former à l'Intervention Stratégique et Paradoxe (ISP) dans le champ social et médico-social

- Penser et se familiariser avec les fondamentaux de l'approche systémique
- Approfondir et expérimenter
- La certification

PARCOURS SYSTÉMIQUE

SE FORMER À L'INTERVENTION STRATÉGIQUE ET PARADOXALE

NOUVEAU

La systémique de l'École de Palo Alto est une façon différente de penser le monde, d'analyser les contextes, de décoder les situations.

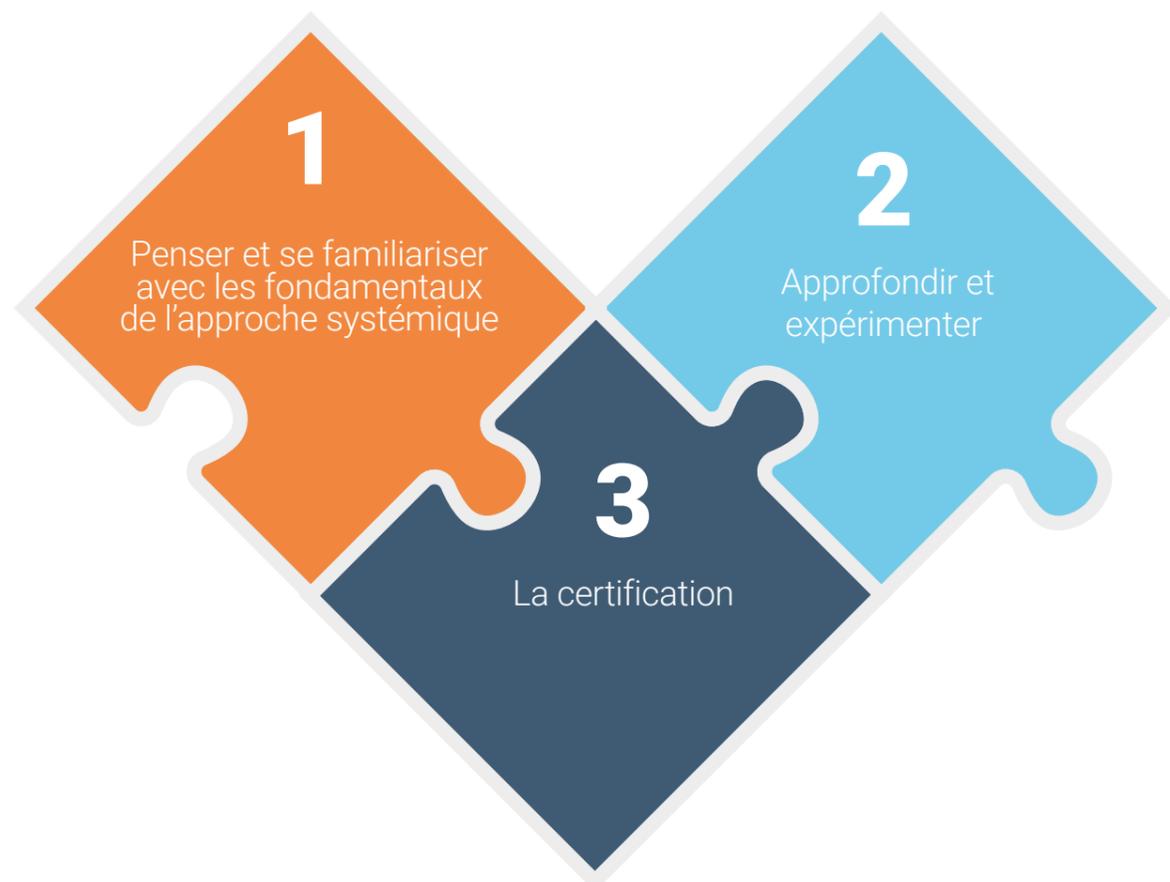
Elle s'appuie sur des fondamentaux en rupture avec nos habitudes et convient parfaitement à l'intervention médico-sociale-éducative.

Si elle est concrète et pragmatique, sa mise en œuvre demande entraînement et rigueur...

Vous êtes acteur du champ social et médico-social

NOUS VOUS PROPOSONS :

- **Une formation « à la carte »** construite en 3 blocs de compétences (possibilité de construire votre parcours de formation en choisissant les blocs de compétences qui vous intéressent).
- **Une formation encadrée par notre référent pédagogique François Simonot** : formateur référent en systémique pour EPE FORMATION depuis 2003.
- Une équipe d'intervenants pluridisciplinaires, salariés du secteur social ou indépendants, formés par notre référent ou à l'école du paradoxe.



En fonction du parcours



En fonction du parcours



En fonction du parcours



FORMATION ANIMÉE PAR :
Une équipe d'intervenants pluridisciplinaires, salariés du secteur social ou indépendants, formés par notre référent.



✓ EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS

Intra
au sein de votre structure

Distanciel

Possibilité de construire son parcours « à la carte »

Parcours complet Opco : 2 200 €

Financement personnel : 1 850 €



Référence : ML-PS01 -> ML-PS03

Marie-Laure COMPPER

Responsable de formation

01 44 93 44 74

mlcompper@epe-idf.com

A l'issue du parcours, le professionnel aura la capacité de :

- Décoder de façon systémique les situations.
- Se positionner de façon systémique dans les entretiens.
- Savoir proposer des axes de solutions paradoxales.
- Intervenir stratégiquement et impulser du changement.

Objectifs :

- Passer d'une vision linéaire à une pensée circulaire.
- Appréhender la complexité d'une personne, d'une famille, d'une équipe ou d'une institution dans son contexte.
- Observer un système humain et ses interactions.
- Se positionner comme aidant dans une relation d'aide.
- Établir des stratégies pour faciliter le changement.

Méthodes communes aux deux blocs

- Apports théoriques.
- Mises en situation (groupales, individuelles ou en binôme).
- Études de situations professionnelles.
- Validation d'étape (évaluation à l'issue de chaque module).

PARCOURS SYSTÉMIQUE

SE FORMER À L'INTERVENTION STRATÉGIQUE ET PARADOXALE

BLOC DE COMPÉTENCES 1

4 modules de 2 jours



Penser et se familiariser avec les fondamentaux de l'approche systémique

MODULE 1

- L'histoire et les acteurs.
- La théorie des systèmes.

MODULE 2

- La théorie de la communication.
- La causalité circulaire.
- Le constructivisme.

MODULE 3

- La notion de problème.
- La notion d'objectif.
- Les tentatives de solution.
- La vision du monde.

MODULE 4

- Questionnement stratégique.
- Positionnement systémique.

€ Opco : 1 000€ - Financement personnel : 800€

DATES

Possibilité de s'inscrire directement au Bloc 2 si vous êtes en mesure de justifier d'un parcours suffisant en systémie.

BLOC 2 DE LA PROMO 2025-2026

- 12 et 13 février 2026
- 12 et 13 mars 2026
- 23 et 24 avril 2026
- 18 et 19 mai 2026 (en distanciel)
- 18 et 19 juin 2026

NOUVELLE PROMO 2026-2027

A partir de septembre 2026 - Dates à venir

BLOC DE COMPÉTENCES 2

5 modules de 2 jours



Approfondir et expérimenter

Possibilité de s'inscrire directement au Bloc 2 si vous êtes en mesure de justifier d'un parcours suffisant en systémie. Cette possibilité sera validée par le référent, lors d'un entretien préalable (entretien téléphonique ou en visio).

MODULE 1

De la théorie à la pratique (jour 1)

- Réactiver ses connaissances.
- Identifier les points à améliorer.
- Renforcer ses acquis.

Les outils de représentation des systèmes (jour2)

- Présentation des différents outils de représentation des systèmes : génogramme, carte familiale, socio génogramme...
- S'entraîner à représenter des systèmes.
- Les différentes utilités des représentations des systèmes : la mise à distance, la mise en perspective, la transmission...

MODULE 2

L'intervention systémique dans une institution (jour1)

- Témoignage et décodage d'un acteur social travaillant avec le modèle systémique dans son institution de petite enfance, auprès des enfants et des familles.
- Décodage de situations avec des paramètres multiples : hiérarchie, équipe, parents, enfants...
- S'exercer au questionnement stratégique systémique dans le contexte d'une institution de petite enfance.

L'intervention en protection de l'enfance (jour2)

- Décodage et stratégie dans le cadre de situation de protection de l'enfance.
- L'entretien systémique stratégique sous la contrainte
- Travailler et se positionner avec autant de versions du problème et d'objectifs que de personnes concernées.

MODULE 3

L'intervention en protection de l'enfance

- Décodage et stratégie dans le cadre de situation de protection de l'enfance.
- L'entretien systémique stratégique sous la contrainte
- Travailler et se positionner avec autant de versions du problème et d'objectifs que de personnes concernées.

MODULE 4

L'intervention avec des acteurs multiples, couples, familles, institutions

- Appréhender le Constructivisme et composer avec plusieurs visions du monde
- Identifier les 3 niveaux de décodages : constructiviste, systémique et stratégique
- Prendre en compte l'ensemble des acteurs (les familles, les institutions), le contexte et l'environnement avec leur logique d'analyse et leurs modes d'intervention.
- S'exercer à décoder des situations

MODULE 5

S'exercer à l'entretien stratégique

- Mise en situation d'entretien
- Consolider les apprentissages réalisés durant les modules antérieurs
- Confirmer son propre style
- Repérer ses points faibles

€ Opco : 1 250€ - Financement personnel : 850€

BLOC DE COMPÉTENCES 3



La certification

Possibilité de s'inscrire uniquement à la certification si vous êtes en mesure de justifier d'un parcours suffisant en systémie ou d'avoir suivi au moins le Bloc 2.

Une certification : pourquoi ?

- Attester des compétences acquises.
- Consolider des savoirs et des techniques permettant d'évoluer sur son terrain professionnel.
- Rendre possible des perspectives de transformation professionnelle.

Modalité de réalisation

Un accompagnement individuel (séance en visio) est proposé pour l'élaboration du mémoire.

Déroulement

- Une soutenance devant un jury constitué de professionnel.le.s expérimenté.e.s en systémie.
- Modalité de la soutenance : En présentiel.
- Période de la soutenance : 3 mois après la fin du Bloc 2.

Les attendus de la Certification

Rédaction d'un mémoire (de 20 pages minimum) sur une situation à partir du champ d'intervention professionnel du candidat.

Les indicateurs d'évaluation du jury

Le mémoire et sa soutenance doivent permettre au jury d'évaluer la capacité du candidat à :

- Présenter les éléments du contexte d'intervention.
- Décoder un problème, formuler des objectifs, élaborer des tentatives de solution.
- Poser un schéma interactionnel.
- Définir une stratégie.
- Envisager ou relater des recadrages
- Élaborer ou relater des interventions et des tâches du paradoxal...

Les plus de la certification - EPE Formation

- Un organisme certifié QUALIOP1 depuis 21 octobre 2020.
- Un acteur historique des formations à l'approche systémique depuis 1979.
- Une équipe pédagogique expérimentée : M. François Simonot : formateur référent en systémie pour EPE Formation depuis 2003.
- Une équipe d'intervenants pluridisciplinaires, salariés du secteur social ou indépendants, formés et diplômé par le Mental Research Institute de Palo Alto ou par notre référent.

PÉRIODE

Décembre

€ Opco : 200€ - Financement personnel : 150€



PROFESSIONNELS DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE

DES REPÈRES POUR ACTUALISER SES PRATIQUES

Enfance

- L'enfant qualifié d'agit  dans un groupe : approches corporelles
- Les troubles du comportement de l'enfant
- Attachement, d tachement et s paration : accompagner l'enfant
-  valuation des signes de souffrance psychologique de l'enfant de moins de 3 ans

Adolescence

- Sensibilisation au rep rage des troubles psychiques chez l'adolescent

Relation parent/professionnel/enfant/adolescent

- Co-construire la relation entre parents et professionnels de l'enfance
- La fonction d'accueillant au sein des lieux d'accueil enfants/parents
- Animer des groupes de parents

L'ENFANT QUALIFIÉ D'AGITÉ DANS UN GROUPE

APPROCHES CORPORELLES

05-06-07 OCTOBRE 2026

3 JOURS - 21 H

✓ EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS

Intra
au sein de votre structure

Distanciel

€ ENTREPRISE/OPCO : 915€
FINANCEMENT PERSONNEL : 825€

FORMATION ANIMÉE PAR :
ÉDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS
COACH PARENTAL

Référence : Z-R04
Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

LES TROUBLES DU COMPORTEMENT DE L'ENFANT

À DÉFINIR

À DÉFINIR

EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS

✓ **Seulement en Intra**
au sein de votre structure

Distanciel

€ À DÉFINIR

MAXIMUM 15 PERSONNES

Référence : G-R08
Gaëlle VAQUERO
Assistante de formation
01 44 93 44 80
gvaquero@epe-idf.com

PUBLIC

Animateur (périscolaire), éducateur, enseignant, tout personnel accueillant des enfants en groupe.

PRÉREQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- Identifier les causes de l'agitation chez l'enfant.
- Connaître des techniques de prise en charge de l'agitation chez l'enfant.

MÉTHODE

- Apports théoriques.
- Études de cas cliniques.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dans le cas des formations non certifiantes, les moyens mis en œuvre pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels dont la maîtrise constitue l'objectif initial (ou les objectifs) de l'action de formation pourront être des QCM, des grilles d'évaluation, des travaux pratiques (exercices, mises en situation...), des tests réguliers de contrôle de connaissances ou des entretiens de bilan en fin de formation.

En dehors de l'évaluation formative réalisée tout au long de la formation (exercices, mises en situation, quizz, QCM, études de cas), une évaluation sommative sera réalisée à la fin de la formation. Une attestation de fin de formation sera remise au bénéficiaire, elle précisera les modalités d'évaluation mises en place ainsi que son niveau d'acquisition des compétences.

CONTENU

- Les caractéristiques principales de l'enfant hyperactif ; l'attention inconsistante, l'impulsivité verbale, motrice et sociale, le trouble du traitement de l'information.
- Les causes du syndrome, y compris neurobiologiques ; les divergences conceptuelles.
- Les préoccupations des parents, des éducateurs et enseignants en charge d'enfants hyperactifs, notamment en groupe.
- L'intérêt de la relaxation par la méditation de pleine conscience dans le traitement des enfants agités et distraits.
- L'entraînement : techniques pour diminuer les comportements indésirables ; renforcement positif des comportements dont on souhaite maintenir ou augmenter la fréquence d'apparition.

Atelier relaxation/méditation de pleine conscience

- Initiation à la méditation de pleine conscience comme outil d'accompagnement pour l'enfant agité et distrait.
- Techniques de relaxation par la respiration adaptée aux différents âges de l'enfant.
- Méditation de pleine conscience pour travailler la concentration, le schéma corporel et le retour au calme de l'enfant agité et distrait.

Atelier jeux coopératifs

- Initiation aux jeux coopératifs comme outil d'accompagnement pour l'enfant agité et comme vecteur d'insertion dans un groupe.
- Jeux coopératifs autour de la maîtrise de l'impulsion verbale, motrice et sociale.
- Jeux coopératifs à proposer en individuel avec l'enfant agité autour de la maîtrise du traitement de l'information.

PUBLIC

Travailleur socio-éducatif, personnel des services de l'aide sociale à l'enfance, des internats sociaux, personnel des centres sociaux, des établissements scolaires.

PRÉREQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- Connaître les principaux troubles à expression comportementale de l'enfant.
- Être informé de l'influence de la structure familiale et des transmissions inter et transgénérationnelles.
- Avoir une approche plus professionnelle auprès d'enfants présentant des pathologies de l'agir, ainsi qu'auprès de leurs parents.

MÉTHODE

- Apports théoriques.
- Vignette clinique du formateur et des stagiaires.
- Mises en situation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont précisées [page 120](#)

CONTENU

Rappel théorique

- Les grandes conceptions du développement de l'enfance à l'adolescence.
- Les organisateurs de « Spitz », le processus de maturation de « Winnicott ».
- Le développement psycho-affectif et le bain d'affect avec « Freud ».

Les grands ensembles psychopathologiques chez l'enfant

- Définition des troubles du comportement chez l'enfant en distinguant ce qui appartient à un processus psychopathologique, à une évolution normale, ou à un phénomène réactionnel.
 - Les mensonges : le mensonge utilitaire, le mensonge « névrotique ».
 - Les notions importantes pour envisager le vol sous l'angle du trouble ou de la pathologie : la notion de propriété ; l'intériorisation de l'interdit ; le contexte psychopathologique du vol.
 - La fugue de l'enfant et les antécédents de ruptures itératives et précoces.
 - Idées suicidaires, conduites suicidaires de l'enfant ; traduction par des troubles des différentes sphères (troubles oraux, sphinctériens, du sommeil, du comportement, psychosomatiques) ou par des troubles à expression psychique.
 - Les manifestations agressives développementales banales ; les conduites agressives pathologiques, insultes, crises clastiques avec bris d'objets, agressions sur des personnes déclenchées par des frustrations ou des contraintes.
 - Comportements sexuels pathologiques.
 - L'instabilité psychomotrice, l'hyperactivité.
 - Les modalités d'accompagnement d'un enfant porteur de troubles du comportement.
- ### Méthodologie de l'observation
- La compréhension psychologique de l'enfant et de ses troubles par la technique de l'entretien et du génogramme.
 - Mise en place des fonctions contenantes et de maternage.
 - Repérage de la souffrance masquée derrière l'excitation.
 - Reconnaissance du mouvement interne ayant conduit au passage à l'acte.
 - Accompagnement des parents et orientation thérapeutique.
 - L'organisation institutionnelle et le soin.
 - L'axe thérapeutique de la prise en charge.
 - La bientraitance.

ATTACHEMENT, DÉTACHEMENT ET SÉPARATION ACCOMPAGNER L'ENFANT



À DÉFINIR

€ À DÉFINIR



À DÉFINIR



MAXIMUM 15 PERSONNES



EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS



Référence : G-R18
Gaëlle VAQUERO
Assistante de formation
01 44 93 44 80
gvaquero@epe-idf.com

✓ **Seulement en Intra**
au sein de votre structure

Distanciel

ÉVALUATION DES SIGNES DE SOUFFRANCE PSYCHOLOGIQUE DE L'ENFANT DE MOINS DE 3 ANS



À DÉFINIR



À DÉFINIR



À DÉFINIR



MAXIMUM 15 PERSONNES



EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS



Référence : G-R19
Gaëlle VAQUERO
Assistante de formation
01 44 93 44 80
gvaquero@epe-idf.com

✓ **Seulement en Intra**
au sein de votre structure

Distanciel

PUBLIC

Assistant familial

PRÉREQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- Mettre en relation l'importance fondamentale des liens d'attachement et les conséquences psycho-affectives des ruptures de lien.
- Reconnaître et accueillir les émotions de l'enfant liées à la séparation et à la théorie de l'attachement.
- Accompagner l'assistant familial dans l'intégration des concepts d'attachement, de détachement et de séparation.

MÉTHODE

Méthode découverte, magistrale, analogique, interrogative.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont précisées [page 120](#)

CONTENU

Attachement et séparation

- La théorie de l'attachement.
- Le processus d'attachement.
- Le processus de séparation.
- Les troubles de l'attachement.
- L'importance fondamentale des liens d'attachement et les conséquences psycho-affectives des ruptures de liens.
- Définir : « Se séparer, s'attacher, se ré-attacher... ».
- Reconnaître la séparation comme un mal nécessaire.

Être séparé de ses parents

- Évaluation des impacts sur l'enfant placé.
- Considérer les impacts sur les parents.

La famille d'accueil au regard de l'attachement

- La circulation des enfants entre leur famille et l'assistant familial.
- Les symptômes liés aux « troubles de l'attachement » chez l'enfant placé.
- L'arrivée d'un enfant séparé de ses parents dans une « famille inconnue ».
- La reconnaissance et l'accueil des émotions de l'enfant liées à la séparation et la théorie de l'attachement.
- L'identification des besoins spécifiques sous-jacents des enfants placés comme différents de ceux des enfants de l'accueillant.
- La reconnaissance de l'importance de la séparation dans l'accompagnement vers l'autonomie et la socialisation.
- L'accompagnement de l'assistant familial dans l'intégration du concept d'attachement.

PUBLIC

Technicien de l'intervention sociale et familiale, accompagnant éducatif et social.

PRÉREQUIS

Aucun.

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable d'ajuster sa posture professionnelle :

- Percevoir
- Repérer
- Intervenir

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Rechercher

- L'histoire de la famille.
- Relation foeto-maternelle et antécédents périnataux.
- Facteurs environnementaux.
- Épisodes traumatiques.

Reconnaître

- Les différents terrains de signes de souffrances.
- Les liens de choix entre cause et "choix" du symptôme.
- Un attachement désorganisé.

Évaluer

- Du normal au pathologique.
- Où il est question du sens...

MÉTHODE

- Apports théoriques et cliniques.
- Analyse d'études de cas des participant.

CONTENU

Le transgénérationnel ou l'héritage familial.

La question du lien et de l'attachement.

Les différents domaines d'expression des signes de souffrance (dans la sphère somatique et la sphère relationnelle).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dans le cas des formations non certifiantes, les moyens mis en œuvre pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels dont la maîtrise constitue l'objectif initial (ou les objectifs) de l'action de formation pourront être des QCM, des grilles d'évaluation, des travaux pratiques (exercices, mises en situation...), des tests réguliers de contrôle de connaissances ou des entretiens de bilan en fin de formation.

En dehors de l'évaluation formative réalisée tout au long de la formation (exercices, mises en situation, quizz, QCM, études de cas), une évaluation sommative sera réalisée à la fin de la formation. Une attestation de fin de formation sera remise au bénéficiaire, elle précisera les modalités d'évaluation mises en place ainsi que son niveau d'acquisition des compétences.

SENSIBILISATION AU REPÉRAGE DES TROUBLES PSYCHIQUES CHEZ L'ADOLESCENT

09-10 NOVEMBRE
+ 03-04 DÉCEMBRE 2026

2X2 JOURS - 28H

✓ EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS

✓ Intra
au sein de votre structure

Distanciel

€ ENTREPRISE/OPCO : 1 220€
FINANCEMENT PERSONNEL : 1 100€

FORMATION ANIMÉE PAR :
PSYCHOLOGUE CLINICIEN

Référence : Z-R10
Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

CO-CONSTRUIRE LA RELATION ENTRE PARENTS ET PROFESSIONNELS DE L'ENFANCE

08-09 OCTOBRE
+ 09-10 NOVEMBRE 2026

2X2 JOURS - 28 H

✓ EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS

✓ Intra
au sein de votre structure

Distanciel

€ ENTREPRISE/OPCO : 1 220€
FINANCEMENT PERSONNEL : 1 100€

FORMATION ANIMÉE PAR :
ÉDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS

Référence : Z-R14
Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

PUBLIC

Professionnel intervenant auprès d'adolescents, professionnel de la prévention spécialisée, de la protection de l'enfance, intervenant des missions locales, éducateur et assistant social en milieu scolaire, éducateur sportif, éducateur technique, enseignant, animateur socio-culturel.

PRÉREQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- Envisager les grandes lignes de la psychopathologie de l'adolescent à partir du modèle psychanalytique.
- Avoir une sensibilisation au dépistage des troubles psychiatriques à l'adolescence.
- Repérer des indicateurs de souffrance notamment psychique.
- Clarifier son positionnement professionnel.

MÉTHODE

- Apports théoriques, psychologiques, psychanalytiques.
- Situations cliniques du formateur ou études de cas exposées par les participants.
- Descriptions cliniques, hypothèses explicatives.
- Exercices ou mises en situation ou jeux de rôles pour observer, comprendre.
- Questions/réponses, échanges de pratiques et d'expériences.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont précisées [page 120](#)

CONTENU

Le professionnel face à la santé des adolescents

- Représentations de l'adolescent, de la notion de santé et résonances émotionnelles.
- Place du professionnel non soignant : écoute, distance, relation de confiance, repérage des difficultés et des ressources du jeune, limites.
- Écouter : quoi ? Et comment ? Dans quelles limites ? La question de la plainte.
- Comment accompagner les adolescents vers les soins ?
- Comment se positionner entre les adolescents et leurs parents ?

L'adolescent et sa famille : trois points de vue

- Le conflit avec les parents comme partie prenante de la crise d'adolescence.
- Interaction entre crise parentale et problématique de l'adolescent.
- Interactions parents-adolescents.

Le remaniement psychique à l'adolescence

Les troubles du comportement de l'adolescent

- Les conduites centrées sur l'agir et le passage à l'acte.
- Les conduites centrées sur le corps.

Les troubles névrotiques, les états psychotiques

L'adolescent et la souffrance psychique : signes d'alerte

- La notion de souffrance psychique : ce qui est du « développement », ce qui est du « pathologique ».
- Différence entre le symptôme comme trace du travail psychique de l'adolescent et le pathologique.
- L'adolescent absentéiste scolaire en risque de décrochage.
- L'adolescent triste : état de morosité ou signe de la menace suicidaire ?
- L'adolescent perturbateur, voire violent.
- Les conduites alimentaires particulières de l'adolescent, souvent « déniées » ou « clandestines » avec distorsion délirante de l'image du corps.
- L'adolescent étrange : en lien ou non avec une prise de toxique, « bizarrerie » du contact dans un tableau de dysharmonie ancienne ou au contraire dans un tableau aigu récent ?

PUBLIC

Tout professionnel travaillant avec des enfants.

PRÉREQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- Connaître les axes de la parentalité et les fonctions parentales.
- Identifier ses mouvements affectifs dans la relation enfants/parents/professionnels.
- Avoir des repères pour co-construire un projet éducatif avec l'enfant en cohérence avec les parents.

MÉTHODE

La formation privilégie une pédagogie active basée sur l'alternance et l'interaction entre l'expérience des participants, les apports théoriques, et le travail en sous-groupes.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont précisées [page 120](#)

CONTENU

L'enfant entre parents et professionnels

- Les besoins de l'enfant : sécurité, continuité, cohérence...
- La fonction parentale : les axes de la parentalité et les fonctions parentales ; l'émergence et le développement des compétences parentales ; les évolutions de la famille et de la parentalité : repères historiques et sociologiques.
- Missions des parents, missions des professionnels.
- Les représentations mutuelles des parents et des professionnels ; besoins et attentes réciproques.
- Les territoires, les ressources de chacun et la complémentarité.
- Les mouvements affectifs dans la relation enfant/parents/professionnel.

La coéducation et l'accompagnement des compétences parentales

- L'acceptation des différences, le seuil de tolérance ; les normes et systèmes de valeurs ; les mutations des modèles dans un cadre transculturel et transgénérationnel.
- Le projet éducatif autour de l'enfant ; la co-construction du cadre éducatif et la cohérence éducative.
- L'attachement, le tissage des liens et l'apprentissage de la séparation.
- L'écoute et l'observation active : les échanges entre la mère et l'enfant, le père et l'enfant, les multiples interactions ; la fratrie.

Les échanges et la communication entre parents et professionnels

- Les résonances émotionnelles dans les relations avec les familles.
- La place des parents en fonction des types d'accueil (familial, collectif, occasionnel...).
- L'accueil des parents au quotidien.
- Communication verbale et non verbale.
- Le positionnement vis à vis des mères et des pères.
- Le regard sur les parents en difficulté ou différents.
- Les écueils dans la relation parents/professionnels.
- L'instauration de la confiance et la « bonne distance » ; la confidentialité.
- Le cadre et les limites des échanges et de l'accompagnement.
- Le travail d'équipe et les rôles et places de chacun.
- La prévention et les relais professionnels.

LA FONCTION D'ACCUEILLANT AU SEIN DES LIEUX D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS

09-10 NOVEMBRE
+ 03-04 DÉCEMBRE 2026

2X2 JOURS - 28 H

✓ EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS

✓ Intra
au sein de votre structure

Distanciel

€ ENTREPRISE/OPCO : 1 220€
FINANCEMENT PERSONNEL : 1 100€

FORMATION ANIMÉE PAR :
PSYCHOLOGUE - JURISTE
MÉDIATEUR

Référence : Z-R15
Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

ANIMER DES GROUPES DE PARENTS

03-04-05 JUIN 2026
ou 09-10-11 DÉCEMBRE 2026

3 JOURS - 21 H

✓ EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS

✓ Intra
au sein de votre structure

Distanciel

€ ENTREPRISE/OPCO : 915€
FINANCEMENT PERSONNEL : 825€

FORMATION ANIMÉE PAR :
JURISTE SPÉCIALISTE DE L'ANIMATION
DE GROUPES

Référence : Z-R16
Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

PUBLIC

Professionnel de l'enfance, professionnel du champ médico-social impliqué ou intéressé par un lieu d'accueil enfants-parents.

PRÉREQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- Clarifier la fonction d'accueillant et mieux comprendre ses enjeux.
- Réfléchir aux objectifs des lieux d'accueil enfants-parents.
- Analyser le rôle de l'accueillant dans l'accompagnement de la fonction parentale.
- Approfondir l'écoute et l'observation comme « outil » de l'accueillant.

MÉTHODE

- Échange et analyse d'expériences.
- Mises en situation.
- Apports théoriques.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont précisées [page 120](#)

DROIT DE LA FAMILLE

La parentalité à l'épreuve du droit.

OBJECTIF :

Disposer de repères en droit de la famille.

CONTENU :

- Les attributs de l'autorité parentale, les droits et obligations
- Acquisitions, délégation, déchéance de l'autorité parentale
- Les dispositifs d'accompagnement à la parentalité.

CONTENU

Le positionnement professionnel

- Les représentations de la fonction d'accueillant.
- « Être accueillant » en lien avec :
 1. Les principes fondateurs.
 2. Les objectifs de l'accueil enfants-parents.
 3. Les missions de l'institution « porteuse » du projet.
- Le cadre, les limites, l'éthique de l'accueil enfants-parents.
- Fonctions d'origine et fonction d'accueillant.
- Accueillir la relation enfant-parent et en être témoin : les résonances émotionnelles chez l'accueillant.
- Dimension multidisciplinaire : le travail d'équipe, les partenaires relais.
- Les ressources individuelles.

Le soutien des parents / l'accompagnement de la relation enfants-parents

- L'acceptation des différences, le seuil de tolérance ; les notions de normes, de système de valeurs.
- Les fonctions parentales et les axes de la parentalité ; l'émergence et le développement des compétences parentales ; l'élaboration du lien et le travail de séparation.
- Le cadre de la pratique et le rôle du tiers :
 1. L'écoute et l'observation : l'échange entre la mère et l'enfant, la communication verbale et non-verbale, les multiples interactions.
 2. Le soutien par la présence, le contact, le regard, la parole.
 3. La place du jeu et de l'attitude ludique.
 4. Les moments d'arrivée et de départ.
 5. Les règles de vie.
 6. Le premier accueil.
 7. L'établissement de la bonne distance et de la relation de confiance.
 8. Les demandes explicites et implicites.
 9. La valorisation des parents.
 10. La facilitation et la circulation de la parole.
 11. Les attentes face à la question de l'autorité.

PUBLIC

Toute personne ayant déjà une pratique professionnelle auprès des familles, une expérience de groupe ou une pratique de la relation d'aide et amenée à animer des groupes de parents.

PRÉREQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- Comparer les spécificités entre situations duelles et en groupe dans le cas d'un travail sur la parentalité.
- Définir les étapes et les modalités de mise en œuvre d'un groupe de parents selon les attentes des parents.
- Clarifier le positionnement de l'animateur.
- Disposer d'outils concrets pour animer des groupes de parents.

MÉTHODE

- Apports théoriques et échanges à partir de documents.
- Mises en situation de groupe de parents.
- Réflexion et partage d'expériences.
- Témoignage de personnes extérieures animant des groupes de parents.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont précisées [page 120](#)

CONTENU

La relation aidant-aidé

- La place et le rôle du professionnel dans une intervention collective.
- Le processus d'aide mutuelle et de soutien qui émerge des groupes.
- La spécificité des parents en détresse sociale, économique, psychologique...

Les différents types de groupe

- La distinction entre les différents types de groupes : soutien, entraide, lien, effets thérapeutiques.
- Les différentes formes de groupe : ouvert, fermé, à thèmes, groupe de pères/groupe de mères, groupes mixtes, groupes de parents adoptants, groupes de parents face au deuil...

Mise en place d'un groupe

- La méthodologie : analyse des besoins, planification, sensibilisation, faire venir les parents.
- Les différents niveaux d'objectifs : ceux de l'institution, de l'intervention, du groupe, des individus.
- Les étapes de mise en place et les difficultés.

L'animateur

- La posture humaine, les croyances et le vécu de l'animateur.
- Les fonctions, les rôles et limites de l'animateur.
- Les outils de mise en relation.
- L'intime, le privé, le « socialisable » et la confidentialité.

La vie du groupe

- Les groupes homogènes/hétérogènes.
- Les phases du groupe et son évolution au niveau de la confiance, de la cohésion et de l'affectivité. Les techniques d'animation.
- Développer son propre style.
- La communication au sein du groupe : les tensions, les rôles, les silences.
- Les difficultés : les silences, conflits, résistances, l'intensité des affects.

Introduction à la notion d'évaluation



PROBLÉMATIQUES FAMILIALES, SOCIALES ET CULTURELLES

Séparations, carences, placements

- Accompagner les parents dans l'exercice de leurs fonctions parentales
- Visite en présence d'un tiers
- Conflit de loyauté et syndrome d'aliénation mentale
- Intervenants en espace de rencontre
- L'intervention relationnelle dans le cadre de l'accompagnement socio-éducatif : l'importance du jeu dans les interactions parents-enfants

Violences

- Enfant témoin de violences conjugales
- Outils d'observation de la maltraitance psychologique, physique et sexuelle chez le nourrisson, l'enfant et l'adolescent
- Se positionner et agir efficacement face aux conflits et violences familiales : une approche systémique des violences
- Fondements des violences conjugales et intrafamiliales : perspectives sociologiques, historiques et démographiques
- Violence conjugale : Intervenir auprès des victimes, une approche franco-canadienne Violence conjugale : Intervenir auprès des agresseurs, une approche franco-canadienne
- Violence conjugale : Intervenir auprès des enfants, une approche franco-canadienne
- Violences conjugales et intrafamiliales : impact sur la parentalité et stratégies d'intervention une approche franco-canadienne
- Accompagnement des victimes de violences intrafamiliales et conjugales : synergie, partenariats et pratiques collaboratives entre policiers / travailleurs médico-sociaux et avocats, une approche franco-canadienne

Handicap

- Sensibilisation au repérage des TDAH
- Les Troubles du Spectre de l'Autisme : repères, outils et accompagnement adapté
- La parentalité à l'épreuve du handicap : accueillir un enfant handicapé

Interculturalité

- Parentalité d'hier, d'ailleurs et d'aujourd'hui
- Interculturalité et famille, une anthropologie des relations familiales

ACCOMPAGNER LES PARENTS DANS L'EXERCICE DE LEURS FONCTIONS PARENTALES

12-13-14 OCTOBRE
+ 18-19-20 NOVEMBRE 2026

3+3 JOURS - 42 H

✓ EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS
Intra
au sein de votre structure
Distanciel

€ ENTREPRISE/OPCO : 1 830€
FINANCEMENT PERSONNEL : 1 650€

FORMATION ANIMÉE PAR :
SOCIOLOGUE, JURISTE
MÉDIATEUR FAMILIAL
ÉDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS

Référence : Z-P01
Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

PUBLIC

Professionnel ayant une mission de soutien à la fonction parentale pouvant s'exercer dans différents types de structures à caractère social, psychologique, pédagogique, de santé et/ou travaillant avec des familles en difficulté.

PRÉREQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- Identifier les spécificités des rôles et fonctions paternelles/maternelles dans le développement de l'enfant.
- Mener une réflexion sur le rôle et les pratiques du professionnel ayant une mission de soutien auprès des parents.
- Identifier les compétences des parents et rencontrer leurs besoins afin de mettre en place une collaboration qui vise à les aider et les soutenir.
- Travailler l'articulation entre le concept de parentalité et la place donnée à l'enfant ou prise par lui dans sa famille.

MÉTHODE

- Apports théoriques.
- Partage d'expériences.
- Mises en situation et étude de cas.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont précisées [page 120](#)

CONTENU

L'évolution de la famille et de la parentalité

- Les « modèles familiaux » ; normes et réalités.
- Le rapport famille-société dans l'éducation des enfants.

Les compétences parentales

- Les fonctions parentales selon les axes de la parentalité.
- La transmission ; l'inscription dans la chaîne générationnelle pour construire son identité.
 1. La protection ; la sécurité suffisante pour que l'enfant puisse se développer harmonieusement.
 2. L'investissement, la rencontre ; l'engagement.
 3. L'autorité : les repères, les règles, les limites qui autorisent l'enfant à grandir.

- La famille comme lieu d'émergence et de construction de la personne, comme creuset des liens relationnels et sociaux.

Le professionnel et l'évolution des familles

- Les écueils dans la relation parents/professionnels : disqualification, méfiance, incompréhension mutuelle, perte de confiance en soi.
- La prise en compte et l'émergence des compétences parentales.
- Une nouvelle définition de la relation parents/professionnels.
- L'accueil des parents dans les institutions : moments, lieux, dispositifs, posture personnelle du professionnel.
- La place et le rôle des parents dans la formalisation d'un projet commun.
- Les initiatives de soutien aux parents et les structures existantes de soutien à la parentalité.

LA PROTECTION DE L'ENFANCE

OBJECTIF :

Mieux connaître le cadre légal de la protection de l'enfance.

CONTENU :

- La réforme du 5 mars 2007 et loi du 14 mars 2016.
- Le partage de compétences entre juge des enfants et aide sociale à l'enfance.
- Information préoccupante et signalement
- Les mesures d'investigations.
- Les droits de chacun dans cette relation tripartite.

VISITE EN PRÉSENCE D'UN TIERS

26-27-28 MAI 2026

3 JOURS - 21 H

✓ EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS
Intra
au sein de votre structure
Distanciel

€ ENTREPRISE/OPCO : 915€
FINANCEMENT PERSONNEL : 825€

FORMATION ANIMÉE PAR :
PSYCHOLOGUE, JURISTE

Référence : Z-P02
Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

PUBLIC

Travailleur social et professionnel de l'aide sociale à l'enfance ou de tout type d'accueil familial ou institutionnel.

PRÉREQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- Poser le cadre des rencontres médiatisées.
- Définir la mission du professionnel dans cet espace d'accueil.
- Comprendre la situation de séparation en terme de déséquilibre familial.
- Restaurer chaque membre de la famille dans les fonctions qui lui sont attribuées.

MÉTHODE

- Apports théoriques.
- Partage d'expériences.
- Mises en situation et étude de cas.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont précisées [page 120](#)

CONTENU

Cadre institutionnel, mission professionnelle

- Les objectifs et les missions des rencontres médiatisées dans le cadre du placement ; analyse de l'espace qui leur est réservé, état des lieux.
- Le professionnel face à une nouvelle fonction ; comment se situe-t-il par rapport à la famille avec laquelle il travaille par ailleurs ? Par rapport à sa mission institutionnelle (évaluation, contrôle, soutien) ?

Famille et séparation

- Les mécanismes intra-psychiques et inter-relationnels à l'œuvre dans une situation de séparation, le processus de séparation, le travail de deuil.
- Les effets de la séparation dans l'équilibre familial, le bouleversement des fonctions et des rôles.

Fonctions familiales à l'épreuve du placement.

- L'espace d'accueil familial, ébauche de re-parentalisation ?
- L'implication personnelle et la « bonne distance » professionnelle, les différentes pistes de travail possibles dans ce cadre.

LA PROTECTION DE L'ENFANCE

OBJECTIF :

Mieux connaître le cadre légal de la protection de l'enfance.

CONTENU :

- La réforme du 5 mars 2007 et loi du 14 mars 2016.
- Le partage de compétences entre juge des enfants et aide sociale à l'enfance.
- Information préoccupante et signalement : à qui ? Dans quels cas ?
- Les mesures d'investigations.
- Les droits de chacun dans cette relation tripartite.

CONFLIT DE LOYAUTÉ ET SYNDROME D'ALIÉNATION MENTALE

 09-10 MARS 2026

 2 JOURS - 14 H

 ✓ EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS
Intra
au sein de votre structure
Distanciel

€ ENTREPRISE/OPCO : 610€
FINANCEMENT PERSONNEL : 550€

 **FORMATION ANIMÉE PAR :**
AVOCATE MÉDIATRICE FAMILIALE

 Référence : Z-P12
Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

PUBLIC

Professionnels du secteur médico-social.

PRÉREQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- Identifier et analyser les situations conflictuelles ou de rupture familiale dans leur complexité.
- Repérer les effets des conflits familiaux sur les membres de la famille et leur dynamique relationnelle.
- Comprendre les conflits de loyauté et les processus de triangulation, en particulier ceux impliquant les enfants.
- Adopter une posture de tiers neutre contenant.
- Conduire des entretiens dans un contexte de haute conflictualité en maintenant une écoute bienveillante.
- Protéger l'enfant en favorisant des dispositifs de communication apaisés entre les parents.

MÉTHODE

- Apports théoriques.
- Mises en situation.
- Études de cas.
- Travail réflexif.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont précisées [page 120](#)

CONTENU

- Identifier les différents types de conflits familiaux post-séparation : distinction conflit ponctuel, conflit persistant, conflit sévère ou chronique.
- Repérer les signes de conflit de loyauté chez l'enfant, ainsi que les risques de triangulation, d'emprise ou d'aliénation dans les dynamiques parentales conflictuelles.
- Comprendre et distinguer des notions sensibles telles que syndrome d'aliénation mentale, emprise psychique, conflit de loyauté, ambivalence affective chez l'enfant et détachement réaliste.
- Analyser une situation familiale à partir d'une lecture systémique.
- Mobiliser des outils concrets pour soutenir les parents dans la construction de nouvelles frontières symboliques post-séparation et la protection psychique de l'enfant.
- Adopter une posture professionnelle de tiers contenant.
- Savoir orienter si nécessaire.

INTERVENANTS EN ESPACES DE RENCONTRE

 NOUVEAUX ARRIVANTS
13-14-15 OCTOBRE 2026

EXPÉRIMENTÉS
24-25-26 NOVEMBRE 2026

 ✓ EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS
Intra
au sein de votre structure
Distanciel

€ ENTREPRISE/OPCO : 915€
FINANCEMENT PERSONNEL : 825€

 **FORMATION ANIMÉE PAR :**
MÉDIATEUR FAMILIAL

 Référence : Z-P03
Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

En conformité avec l'arrêté du 28 juin 2013 pris en application du décret du 15 octobre 2012 créant à son article 1 un chapitre IV au titre du livre II du Code de l'action sociale et des familles. Possibilité d'un programme de formation sur mesure pour les intervenants en espaces de rencontre, en même temps que la formation des stagiaires se préparant au Diplôme d'État de Médiateur Familial ([Voir page 88](#)).

Nouveaux arrivants

CONTENU

- Histoire des espaces de rencontre : de leurs origines à aujourd'hui : la construction d'une vision éthique des espaces de rencontre.
- Le cadre de travail en espaces de rencontre.
- Le comportement « refuge » conflictuel du parent : la dynamique comportementale de l'intervenant en espaces de rencontre.

MÉTHODE

- Apports théoriques.
- Travail à partir de situations concrètes.
- Travail sur les ressentis, représentations, comportements..
- Travail sur l'incompréhension, le déni, l'absence de remise en question d'un parent.
- Lecture d'ordonnances.
- Les entretiens avec le parent qui subit le droit de visite.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont précisées [page 120](#)

Expérimentés

CONTENU

- Une situation complexe et résistante : le deuil non résolu de la conjugalité.
- L'espace de rencontre subi par l'un des parents.
- Compréhension du conflit : l'espace de rencontre, le conflit, ses représentations, son origine, son évolution.
- Compréhension du conflit : du conflit à la communication : communication non violente, communication transformative. La compétence des parents.

L'IMPORTANCE DU JEU DANS LES INTERACTIONS PARENTS-ENFANTS

L'INTERVENTION RELATIONNELLE DANS LE CADRE DE L'ACCOMPAGNEMENT SOCIO-EDUCATIF

À DÉFINIR

€ À DÉFINIR

2 JOURS

MAXIMUM 15 PERSONNES

EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS

✓ **Seulement en Intra
au sein de votre structure**

Distanciel

Référence : G-P01
Gaëlle VAQUERO
Assistante de formation
01 44 93 44 80
gvaquero@epe-idf.com

PUBLIC

Travailleur social intervenant en institution ou à domicile, psychologue.

PRÉREQUIS

Aucun.

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Permettre aux professionnels d'évoluer en compétence dans leur domaine d'activité, en acquérant les connaissances nécessaires pour mettre en place des espaces de jeux « relationnelle » et (re)penser l'accompagnement à la parentalité avec des consignes ludiques et créatives qui soient adaptées à différentes structures familiales et aux différentes problématiques qu'ils rencontrent dans leurs pratiques.

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- Utilisation du jeu pour accompagner l'enfant dans son développement psycho-affectif en favorisant le développement de la sensibilité parentale.
- Utiliser les espaces de jeux pour aider les parents à l'élaboration des problématiques liées au caregiving parental (parentalité consciente) et développer une meilleure mentalisation et conscience réflexive.

MÉTHODE

Chaque thème sera sous-tendu par des apports théoriques, mais aussi de nombreux exemples cliniques proposés par la formateur/trice ainsi que des études de situations apportées par les participants qui viendront illustrer et interroger l'aspect théorique.

ENFANT TÉMOIN DE VIOLENCES CONJUGALES

08-09-10-11 JUIN 2024

€ ENTREPRISE/OPCO : 1 220€
FINANCEMENT PERSONNEL : 1 100€

4 JOURS - 28 H

FORMATION ANIMÉE PAR :
ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ

✓ EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS

✓ **Intra
au sein de votre structure**

Distanciel

Référence : Z-P04
Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

PUBLIC

Professionnel du secteur socio-éducatif, médico-social, de la protection de l'enfance dont l'activité peut être en lien avec la violence conjugale et l'enfant.

PRÉREQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- Comprendre comment se construit la parentalité dans un couple avec de la violence conjugale.
- Identifier quelques conséquences de violences conjugales sur l'enfant témoin.
- Faire mieux conjuguer les efforts de chacun pour que les enfants puissent trouver l'aide et la protection nécessaire.

MÉTHODE

- Apports théoriques.
- Échanges à partir de situations apportées par les participants.
- Travail en sous-groupes.
- Jeux de rôle.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont précisées [page 120](#)

CONTENU

- Travail préliminaire sur ses représentations des violences conjugales et l'impact pour l'enfant témoin.
- Connaissance du phénomène grâce aux travaux et expériences menées.
- Réflexion sur la structure familiale et ses interactions : le groupe et ses sous-groupes.
- Voir et entendre un (des) incident(s) de violences conjugales (parent blessé ou non).
- L'enfant et ses liens d'attachement.
- La question du temps de la maturation de la demande du parent.
- La question de l'urgence pour l'enfant.
- La concertation difficile des acteurs de secteurs d'activités différents avec des mandats complémentaires et des cultures organisationnelles différentes.
- Les avancées dans la recherche d'une prise en charge globale.

DROIT DE LA VICTIME LOIS SUR LA VIOLENCE CONJUGALE ET RETENTISSEMENT DE CELLES-CI SUR L'ENFANT

OBJECTIF :

Connaître les dispositifs légaux.

CONTENU :

- Étude de la loi du 9 juillet 2010 relative aux violences faites spécifiquement aux femmes, aux violences au sein des couples et aux incidences de ces dernières sur les enfants.
- Étude de la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes.
- Focus sur l'ordonnance de protection.
- La main courante et le dépôt de plainte : distinction.

OUTILS D'OBSERVATION

DE LA MALTRAITANCE PSYCHOLOGIQUE, PHYSIQUE ET SEXUELLE CHEZ LE NOURRISSON, L'ENFANT ET L'ADOLESCENT

 30-31 MARS ET 01-02 AVRIL 2026

 4 JOURS - 28 H

 ✓ EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS
✓ Intra
au sein de votre structure
Distanciel

€ ENTREPRISE/OPCO : 1 220€
FINANCEMENT PERSONNEL : 1 100€

 FORMATION ANIMÉE PAR :
PSYCHOLOGUE JURISTE

 Référence : Z-P05
Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

PUBLIC

Psychologue, professionnel de l'enfance, travailleur socio-éducatif.

PRÉREQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- Développer des aptitudes à repérer les actes et les situations de violence et/ou de maltraitance physique et/ou psychologique auprès de nourrissons, jeunes enfants ou adolescents.
- Savoir décoder les signaux d'alerte (troubles fonctionnels/comportementaux) de l'enfant ou de l'adolescent en danger.
- Prendre connaissance d'au moins une échelle d'évaluation des compétences parentales.

MÉTHODE

- Apports théoriques.
- Études de cas.
- Apports cliniques issus de la pratique expertale judiciaire au formateur.
- Présentation d'outils d'évaluation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont précisées [page 120](#)

CONTENU

- Les différents types de maltraitance.
- Dans quelles conditions peut s'exercer l'observation ? Quels sont les objectifs du professionnel ? Quelle est la place du vécu du professionnel dans cette démarche ?
- Quels sont les éléments importants de l'observation du nourrisson, de l'enfant ou de l'adolescent, qu'observe-t-on ? (comportements, manifestations des affects, faits objectivables).
- Signaux, troubles fonctionnels : comment les décoder ?
- Quand et comment observe-t-on ? Qu'en dit-on à l'enfant ou au jeune ? L'observation et les différents types de difficultés en fonction des déficits et des pathologies ; la fonction de la régression ; les troubles comportementaux.
- Étude de la symptomatologie : chez le nourrisson, l'enfant et l'adolescent.
- Construction d'outils cliniques partagés, théoriquement et méthodologiquement fiables et testés pour étayer les évaluations.
- L'observation : un outil débouchant sur une transmission écrite.
- Rôle des écrits et signalements.
- Le travail en réseau : évaluer à plusieurs.
- Agir, prévenir.
- Quelle action ? Quelle thérapie ?

PROTECTION DE L'ENFANCE

OBJECTIF :

Se repérer dans le processus de signalement / information préoccupante.

CONTENU :

- La réforme du 5 mars 2007 et la loi du 14 mars 2016.
- Le partage de compétences entre juge des enfants et aide sociale à l'enfance.
- Information préoccupante et signalement : à qui ? Dans quel cas ?
- Les mesures d'investigation : conséquences.
- Étude de la loi du 18 mars 2024.

SE POSITIONNER ET AGIR EFFICACEMENT

FACE AUX CONFLITS ET VIOLENCES FAMILIALES

UNE APPROCHE SYSTÉMIQUE DES VIOLENCES

 29-30 SEPTEMBRE ET 1^{ER} OCTOBRE 2026

 3 JOURS - 21 H

 ✓ EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS
✓ Intra
au sein de votre structure
Distanciel

€ ENTREPRISE/OPCO : 915€
FINANCEMENT PERSONNEL : 825€

 FORMATION ANIMÉE PAR :
ÉDUCATRICE SPÉCIALISÉE

 Référence : Z-P15
Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

PUBLIC

Professionnel du secteur social prenant en charge des familles.

PRÉREQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- Appréhender la complexité des situations de violences.
- Contextualiser les violences dans leurs dimensions socio-culturelles.
- Savoir distinguer les aspects objectifs des aspects subjectifs.
- Repérer les différents niveaux de prise en charge des protagonistes.

MÉTHODE

- Apports théorico-cliniques.
- Analyse des expériences apportées par les participants.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dans le cas des formations non certifiantes, les moyens mis en œuvre pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels dont la maîtrise constitue l'objectif initial (ou les objectifs) de l'action de formation pourront être des QCM, des grilles d'évaluation, des travaux pratiques (exercices, mises en situation...), des tests réguliers de contrôle de connaissances ou des entretiens de bilan en fin de formation.

En dehors de l'évaluation formative réalisée tout au long de la formation (exercices, mises en situation, quizz, QCM, études de cas), une évaluation sommative sera réalisée à la fin de la formation. Une attestation de fin de formation sera remise au bénéficiaire, elle précisera les modalités d'évaluation mises en place ainsi que son niveau d'acquisition des compétences.

FONDEMENTS DES VIOLENCES CONJUGALES ET INTRAFAMILIALES

PERSPECTIVES SOCIOLOGIQUES, HISTORIQUES ET DÉMOGRAPHIQUES



20-21 JANVIER 2026



ENTREPRISE/OPCO : 610€
FINANCEMENT PERSONNEL : 550€



2 JOURS - 14 H



FORMATION ANIMÉE PAR :
SOCIOLOGUE



✓ EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS
Intra
au sein de votre structure



Référence : Z-P17
Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

✓ Distanciel

PUBLIC

Professionnels du secteur médico-social et universitaire.

PRÉREQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- Savoir analyser les éléments constitutifs et historiques des violences conjugales et intrafamiliales.
- Être sensibilisée aux approches statistiques des violences conjugales.

MÉTHODE

- Apports théoriques.
- Mises en situation.
- Études de cas.
- Travail réflexif.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dans le cas des formations non certifiantes, les moyens mis en œuvre pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels dont la maîtrise constitue l'objectif initial (ou les objectifs) de l'action de formation pourront être des QCM, des grilles d'évaluation, des travaux pratiques (exercices, mises en situation...), des tests réguliers de contrôle de connaissances ou des entretiens de bilan en fin de formation.

En dehors de l'évaluation formative réalisée tout au long de la formation (exercices, mises en situation, quizz, QCM, études de cas), une évaluation sommative sera réalisée à la fin de la formation. Une attestation de fin de formation sera remise au bénéficiaire, elle précisera les modalités d'évaluation mises en place ainsi que son niveau d'acquisition des compétences.

VIOLENCES CONJUGALES : INTERVENIR AUPRÈS DES VICTIMES, UNE APPROCHE FRANCO-CANADIENNE



17-18-19 FÉVRIER 2026



ENTREPRISE/OPCO : 915€
FINANCEMENT PERSONNEL : 825€



3 JOURS - 21 H



FORMATION ANIMÉE PAR :
CONSEILLER EN ÉCONOMIE SOCIALE
ET FAMILIALE, SOCIOLOGUE



✓ EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS
Intra
au sein de votre structure



Référence : Z-P20
Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

✓ Distanciel

PUBLIC

Professionnels du secteur médico-social et universitaire.

PRÉREQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- Être sensibilisé à l'accueil des victimes de violence s conjugales.
- Savoir accompagner les victimes de violences conjugales.
- Savoir repérer les signes d'une situation de violences conjugales.
- Connaitre la spécificité des violences faites aux hommes et de la violence conjugale homosexuelle.

MÉTHODE

- Apports théoriques.
- Mises en situation.
- Études de cas.
- Travail réflexif.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dans le cas des formations non certifiantes, les moyens mis en œuvre pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels dont la maîtrise constitue l'objectif initial (ou les objectifs) de l'action de formation pourront être des QCM, des grilles d'évaluation, des travaux pratiques (exercices, mises en situation...), des tests réguliers de contrôle de connaissances ou des entretiens de bilan en fin de formation.

En dehors de l'évaluation formative réalisée tout au long de la formation (exercices, mises en situation, quizz, QCM, études de cas), une évaluation sommative sera réalisée à la fin de la formation. Une attestation de fin de formation sera remise au bénéficiaire, elle précisera les modalités d'évaluation mises en place ainsi que son niveau d'acquisition des compétences.

VIOLENCES CONJUGALES : INTERVENIR AUPRÈS DES AGRESSEURS, UNE APPROCHE FRANCO-CANADIENNE

 17-18-19 MARS 2026

 3 JOURS - 21 H

 **EPE-IDF**
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS
Intra
au sein de votre structure

 Distanciel

€ ENTREPRISE/OPCO : 915€
FINANCEMENT PERSONNEL : 825€

 **FORMATION ANIMÉE PAR :**
SOCIOLOGUE, PROFESSEUR DE
PSYCHOLOGIE, COORDINATEUR
SOCIAL

 Référence : Z-P18
Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

PUBLIC

Professionnels du secteur médico-social et universitaire.

PRÉREQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- Comprendre les notions d'agresseur.
- Comprendre les mécanismes des agresseurs.
- Savoir mener un accompagnement sociojudiciaire des auteurs de violences conjugales aux niveaux individuel et collectif.

MÉTHODE

- Apports théoriques.
- Mises en situation.
- Études de cas.
- Travail réflexif.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dans le cas des formations non certifiantes, les moyens mis en œuvre pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels dont la maîtrise constitue l'objectif initial (ou les objectifs) de l'action de formation pourront être des QCM, des grilles d'évaluation, des travaux pratiques (exercices, mises en situation...), des tests réguliers de contrôle de connaissances ou des entretiens de bilan en fin de formation.

En dehors de l'évaluation formative réalisée tout au long de la formation (exercices, mises en situation, quizz, QCM, études de cas), une évaluation sommative sera réalisée à la fin de la formation. Une attestation de fin de formation sera remise au bénéficiaire, elle précisera les modalités d'évaluation mises en place ainsi que son niveau d'acquisition des compétences.

VIOLENCES CONJUGALES : INTERVENIR AUPRÈS DES ENFANTS, UNE APPROCHE FRANCO-CANADIENNE

 13-14-15 AVRIL 2026

 3 JOURS - 21 H

 **EPE-IDF**
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS
Intra
au sein de votre structure

 Distanciel

€ ENTREPRISE/OPCO : 915€
FINANCEMENT PERSONNEL : 825€

 **FORMATION ANIMÉE PAR :**
PSYCHO-SOCIOLOGUE, CHEF
DE SERVICE, PSYCHOLOGUE
CLINICIENNE

 Référence : Z-P19
Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

PUBLIC

Professionnels du secteur médico-social et universitaire.

PRÉREQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- Savoir prendre en charge et accompagner les enfants de violences conjugales et intrafamiliales.
- Comprendre les notions d'enfance en danger, ou en risque de danger en matière de violence conjugale.
- Comprendre le vécu, les stratégies et le contexte d'un enfant dans une situation de violence conjugale.

MÉTHODE

- Apports théoriques.
- Mises en situation.
- Études de cas.
- Travail réflexif.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dans le cas des formations non certifiantes, les moyens mis en œuvre pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels dont la maîtrise constitue l'objectif initial (ou les objectifs) de l'action de formation pourront être des QCM, des grilles d'évaluation, des travaux pratiques (exercices, mises en situation...), des tests réguliers de contrôle de connaissances ou des entretiens de bilan en fin de formation.

En dehors de l'évaluation formative réalisée tout au long de la formation (exercices, mises en situation, quizz, QCM, études de cas), une évaluation sommative sera réalisée à la fin de la formation. Une attestation de fin de formation sera remise au bénéficiaire, elle précisera les modalités d'évaluation mises en place ainsi que son niveau d'acquisition des compétences.

VIOLENCES CONJUGALES ET INTRAFAMILIALES

IMPACT SUR LA PARENTALITÉ ET STRATÉGIES D'INTERVENTION UNE APPROCHE FRANCO-CANADIENNE

 11-12-13 MAI 2026

 3 JOURS - 21 H

 ✓ EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS
Intra
au sein de votre structure
✓ Distanciel

€ ENTREPRISE/OPCO : 915€
FINANCEMENT PERSONNEL : 825€

 **FORMATION ANIMÉE PAR :**
SOCIOLOGUE, CHEF DE PROJET,
ÉDUCATRICE SPÉCIALISÉE,
INTERVENANT SOCIAL

 Référence : Z-P21
Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

PUBLIC

Professionnels du secteur médico-social et universitaire.

PRÉREQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- Savoir soutenir la parentalité des victimes avant, pendant et après une séparation.
- Savoir travailler sur la reconstruction des parentalités post-séparation des parents agresseurs.
- Être sensibilisée à l'accompagnement des pères sortis de délinquance.

MÉTHODE

- Apports théoriques.
- Mises en situation.
- Études de cas.
- Travail réflexif.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dans le cas des formations non certifiantes, les moyens mis en œuvre pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels dont la maîtrise constitue l'objectif initial (ou les objectifs) de l'action de formation pourront être des QCM, des grilles d'évaluation, des travaux pratiques (exercices, mises en situation...), des tests réguliers de contrôle de connaissances ou des entretiens de bilan en fin de formation.

En dehors de l'évaluation formative réalisée tout au long de la formation (exercices, mises en situation, quizz, QCM, études de cas), une évaluation sommative sera réalisée à la fin de la formation. Une attestation de fin de formation sera remise au bénéficiaire, elle précisera les modalités d'évaluation mises en place ainsi que son niveau d'acquisition des compétences.

ACCOMPAGNEMENT DES VICTIMES DE VIOLENCES INTRAFAMILIALES ET CONJUGALES

SYNERGIE, PARTENARIATS ET PRATIQUES COLLABORATIVES ENTRE POLICIERS TRAVAILLEURS MÉDICO-SOCIAUX ET AVOCATS UNE APPROCHE FRANCO-CANADIENNE

 11-12 JUIN 2026

 2 JOURS - 14 H

 ✓ EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS
Intra
au sein de votre structure
✓ Distanciel

€ ENTREPRISE/OPCO : 610€
FINANCEMENT PERSONNEL : 550€

 **FORMATION ANIMÉE PAR :**
JURISTE, COMMANDANT DE POLICE,
AVOCAT, INTERVENANT SOCIAL,
SOCIOLOGUE

 Référence : Z-P16
Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

PUBLIC

Professionnels du secteur médico-social, juriste et universitaire.

PRÉREQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- Savoir accompagner judiciairement les victimes dans un processus de plainte par le prisme de l'analyse transactionnelle.
- Être sensibilisé à l'intervention socio-judiciaire en violences conjugales.

MÉTHODE

- Apports théoriques.
- Mises en situation.
- Études de cas.
- Travail réflexif.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dans le cas des formations non certifiantes, les moyens mis en œuvre pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels dont la maîtrise constitue l'objectif initial (ou les objectifs) de l'action de formation pourront être des QCM, des grilles d'évaluation, des travaux pratiques (exercices, mises en situation...), des tests réguliers de contrôle de connaissances ou des entretiens de bilan en fin de formation.

En dehors de l'évaluation formative réalisée tout au long de la formation (exercices, mises en situation, quizz, QCM, études de cas), une évaluation sommative sera réalisée à la fin de la formation. Une attestation de fin de formation sera remise au bénéficiaire, elle précisera les modalités d'évaluation mises en place ainsi que son niveau d'acquisition des compétences.

SENSIBILISATION AU REPÉRAGE DES TDAH

14-15 DÉCEMBRE 2026

2 JOURS - 14 H

✓ EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS
Intra
au sein de votre structure
Distanciel

€ ENTREPRISE/OPCO : 610€
FINANCEMENT PERSONNEL : 550€

FORMATION ANIMÉE PAR :
PSYCHOLOGUE CLINICIEN
SPÉCIALISTE DES NEUROSCIENCES

Référence : Z-P14
Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

PUBLIC

Professionnels du secteur médico-social.

PRÉREQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

Acquérir des connaissances sur le TDAH et savoir repérer les signes d'alerte pour mieux orienter et accompagner les personnes concernées.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES - JOUR 1

- Définir le TDAH et comprendre ses manifestations
- Identifier les critères diagnostiques et différencier les formes du trouble.
- Comprendre les impacts du TDAH sur la vie quotidienne.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES - JOUR 2

- Identifier les signes d'alerte du TDAH en milieu médico-social.
- Connaître les outils et méthodes d'évaluation préliminaire.
- Découvrir des stratégies d'adaptation et d'accompagnement.
- Savoir orienter vers les bons professionnels.

MÉTHODE

- Présentation interactive (PowerPoint).
- Vidéos illustratives.
- Exercices pratiques et mises en situation.
- Supports écrits (fiches repères, checklists).
- Quizz interactif.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Quizz final pour valider les acquis.
- Tour de table et questionnaire de satisfaction.
- Attestation de participation.

CONTENU

JOUR 1 : COMPRENDRE LE TDAH

Introduction au TDAH

- Définitions et prévalence.
- Mythes et réalités.
- Cadre réglementaire et recommandations.

Les critères diagnostiques

- DSM-5 : Les 3 formes du TDAH (inattentif, hyperactif-impulsif, mixte).
- Différenciation avec d'autres troubles (TSA, troubles anxieux, DYS...).

Les causes et facteurs de risque.

- Facteurs génétiques, neurologiques et environnementaux.

Les impacts du TDAH

- Vie sociale, apprentissages, estime de soi.
- Difficultés dans le milieu médico-social.

JOUR 2 : REPÉRAGE ET ACCOMPAGNEMENT

Signes d'alerte en milieu médico-social

- Manifestations comportementales et émotionnelles.
- Repérer les troubles associés (TOP, anxiété, troubles du sommeil...).

Outils et méthodes d'évaluation préliminaire

- Grilles d'observation et questionnaires (ex. Conners, ASEBA).
- Recueil d'informations et collaboration avec les familles.

Stratégies d'adaptation et d'accompagnement

- Aménagements et bonnes pratiques (dans la communication, l'organisation, la gestion des émotions).
- Stratégies spécifiques en fonction des besoins.

Travail en réseau : orientation et collaboration

- Rôle des différents professionnels (neuropédiatre, psychologue, éducateur, etc.).

- Dispositifs d'accompagnement et droits des personnes avec TDAH.

Mises en situation et retour d'expérience

- Études de cas en sous-groupes.
- Jeux de rôle sur des situations réelles.

LES TROUBLES DU SPECTRE DE L'AUTISME REPÈRES, OUTILS ET ACCOMPAGNEMENT ADAPTÉ

02-03-04 NOVEMBRE 2026

3 JOURS - 21 H

✓ EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS
✓ Intra
au sein de votre structure
Distanciel

€ ENTREPRISE/OPCO : 915€
FINANCEMENT PERSONNEL : 825€

FORMATION ANIMÉE PAR :
PSYCHOLOGUE

Référence : Z-P13
Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

PUBLIC

Médecin, infirmier, éducateur de jeunes enfants, psychomotricien, puéricultrice, éducateur spécialisé, orthophoniste.

PRÉREQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- Connaître et comprendre les spécificités des TSA.
- Favoriser la coopération de la personne TSA.
- Accompagner l'enfant et la famille.
- Être sensibilisé aux recommandations de bonnes pratiques professionnelles.
- Découvrir les stratégies éducatives adaptées et recommandées.
- Adapter son accompagnement aux besoins de la personne.
- Construire un projet personnalisé adapté.

MÉTHODE

- Apports théoriques.
- Travaux collaboratifs.
- Études de cas.
- Mise en situation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dans le cas des formations non certifiantes, les moyens mis en œuvre pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels dont la maîtrise constitue l'objectif initial (ou les objectifs) de l'action de formation pourront être des QCM, des grilles d'évaluation, des travaux pratiques (exercices, mises en situation...), des tests réguliers de contrôle de connaissances ou des entretiens de bilan en fin de formation.

En dehors de l'évaluation formative réalisée tout au long de la formation (exercices, mises en situation, quizz, QCM, études de cas), une évaluation sommative sera réalisée à la fin de la formation. Une attestation de fin de formation sera remise au bénéficiaire, elle précisera les modalités d'évaluation mises en place ainsi que son niveau d'acquisition des compétences.

LA PARENTALITÉ À L'ÉPREUVE DU HANDICAP

ACCUEILLIR UN ENFANT HANDICAPÉ

05-06 NOVEMBRE
+ 07-08 DÉCEMBRE 2026

2X2 JOURS - 28 H

✓ EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS
Intra
au sein de votre structure
Distanciel

€ ENTREPRISE/OPCO : 1 220€
FINANCEMENT PERSONNEL : 1 100€

FORMATION ANIMÉE PAR :
PSYCHOLOGUE CLINICIEN

Référence : Z-P06
Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

PUBLIC

Médecin, puéricultrice, infirmier, rééducateur, psychologue, travailleur social, enseignant, tout professionnel en contact avec des enfants présentant une déficience et/ou leurs familles.

PRÉREQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- Comprendre le retentissement de l'intrusion du handicap sur la vie de famille.
- Accompagner les parents à tous les moments de la vie de leur enfant.
- Mener une réflexion sur le rôle et les pratiques des professionnels en relation avec des parents d'enfant présentant une déficience.

MÉTHODE

- Apports théoriques.
- Échanges et analyse d'expérience.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont précisées [page 120](#)

CONTENU

Autour de l'annonce du handicap

- Les enjeux liés aux modes de survenue, aux types de handicap, à l'âge.
- Les circonstances singulières de l'annonce.

Les protocoles conscients et inconscients liés au handicap

- Le désir d'enfant, l'être parent : pour la mère, pour le père.
- Le déni.
- La chosification, la disqualification, l'image négative de son enfant.
- La blessure narcissique, la honte et la culpabilité.
- Enfant réel/enfant fantasmé. La peur de l'étrangeté.
- La tentation de l'abandon et le sentiment d'incapacité.
- La projection douloureuse dans l'avenir. Les deuils successifs à opérer.
- L'enfant handicapé : sujet en devenir.

Les remaniements familiaux

- Problématiques maternelles et paternelles liées au handicap.
- Impact du handicap pour le couple.
- Fratrie et handicap.
- Place des grands-parents : leur douleur, leurs paroles (culpabilisatrices et/ou réconfortantes).
- Place de la famille élargie : tantes, oncles, cousins...
- Les bouleversements dans la vie quotidienne, la recherche d'un nouvel équilibre familial, les remaniements psychiques.

La place des professionnels

- Les résonances émotionnelles liées aux contacts avec la famille.
- Les sentiments de culpabilité et d'incompétence générés par l'impuissance.
- Le soutien à l'émergence des ressources des parents.
- L'accompagnement des parents et de la famille dans l'approche corporelle et verbale de l'enfant handicapé.
- L'écoute et la bonne distance.
- La facilitation des démarches et les réseaux professionnels.

PARENTALITÉ D'HIER, D'AILLEURS ET D'AUJOURD'HUI

12-13-14 OCTOBRE
+23-24 NOVEMBRE 2026

3+2 JOURS - 35 H

✓ EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS
✓ Intra
au sein de votre structure
Distanciel

€ ENTREPRISE/OPCO : 1 525€
FINANCEMENT PERSONNEL : 1 375€

FORMATION ANIMÉE PAR :
ANTHROPOLOGUE
PSYCHOSOCIOLOGUE, SOCIOLOGUE
ET PSYCHOLOGUE

Référence : Z-P10
Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

PUBLIC

Professionnel qui travaille en lien avec les familles.

PRÉREQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- Acquérir les notions fondamentales de la sociologie et de l'anthropologie de la parenté.
- Appréhender la diversité des références culturelles par rapport à la notion de parentalité.
- Cerner les influences du sociétal, de l'économique et du politique sur la notion de parentalité.

MÉTHODE

- Apports théoriques.
- Réflexions et débats.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dans le cas des formations non certifiantes, les moyens mis en œuvre pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels dont la maîtrise constitue l'objectif initial (ou les objectifs) de l'action de formation pourront être des QCM, des grilles d'évaluation, des travaux pratiques (exercices, mises en situation...), des tests réguliers de contrôle de connaissances ou des entretiens de bilan en fin de formation.

En dehors de l'évaluation formative réalisée tout au long de la formation (exercices, mises en situation, quizz, QCM, études de cas), une évaluation sommative sera réalisée à la fin de la formation. Une attestation de fin de formation sera remise au bénéficiaire, elle précisera les modalités d'évaluation mises en place ainsi que son niveau d'acquisition des compétences.

CONTENU

Notions fondamentales de l'étude de la parenté

- La famille : le biologique et le social.
- Le groupe domestique et le groupe primaire.
- La famille élargie et la famille restreinte.
- La filiation et le lignage.
- L'alliance.
- Les universaux que sont l'interdit de l'inceste, la différence des sexes et des générations.

La parentalité d'hier : filiation, parentalité et statut de l'enfant

- La famille en France de la période médiévale à nos jours : le contexte (famille « souche », famille paternaliste ; les fonctions parentales ; le statut de l'enfant ; regard sur les fonctions parentales ; regard sur la politique familiale).

La parentalité d'ailleurs : filiation, parentalité et place de l'enfant

- Le modèle maghrébin.
- Le modèle d'Afrique sub-saharienne.

La parentalité d'aujourd'hui

- La famille conjugale et les nouveaux modèles familiaux : conjugalité et parentalité ; pluriparentalité, hétéroparentalité, homoparentalité ; caractéristiques structurelles et fonctions parentales, poids du contexte socioéconomique, autorité parentale et convention internationale des droits de l'enfant.

Ressemblances et différences

- La parentalité, une question transversale : éducative, éthique, anthropologique, psychique, économique, juridique et politique.
- Les enjeux d'une modélisation.

INTERCULTURALITÉ ET FAMILLE

UNE ANTHROPOLOGIE DES RELATIONS FAMILIALES

 02-03 FÉVRIER 2026

 2 JOURS - 14 H

 ✓ EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS

✓ Intra
au sein de votre structure

Distanciel

€ ENTREPRISE/OPCO : 610€
FINANCEMENT PERSONNEL : 550€

 **FORMATION ANIMÉE PAR :**
SOCIOLOGUE

 Référence : Z-P11
Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

PUBLIC

Professionnel qui travaille en lien avec les familles.

PRÉREQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- Comprendre les systèmes familiaux.
- Mobiliser les bases de la sociologie de la migration.
- Manier les notions d'interculturalité et de famille transnationale.
- Envisager sociologiquement les enjeux professionnels du travail avec les familles en contexte interculturel.
- Faire des ponts avec sa pratiques.

MÉTHODE

- Apports théoriques
- Réflexions et débats
- Ateliers
- Lectures

CONTENU

Comprendre les réalités des familles migrantes, transnationales et « mixtes ».

Définitions démographiques et sociologiques de la migration.

Resituer les réalités dans le contexte démographique, économique et législatif international et national.

Envisager les différences et ressemblances dans le vécu et fonctionnement de familles migrantes et transnationales /familles nationales.

Interculturalité - vulnérabilités et encapacitation.

Réfléchir aux applications possibles de la notion d'interculturalité dans sa profession, à ses forces et limites.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dans le cas des formations non certifiantes, les moyens mis en œuvre pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels dont la maîtrise constitue l'objectif initial (ou les objectifs) de l'action de formation pourront être des QCM, des grilles d'évaluation, des travaux pratiques (exercices, mises en situation...), des tests réguliers de contrôle de connaissances ou des entretiens de bilan en fin de formation.

En dehors de l'évaluation formative réalisée tout au long de la formation (exercices, mises en situation, quizz, QCM, études de cas), une évaluation sommative sera réalisée à la fin de la formation. Une attestation de fin de formation sera remise au bénéficiaire, elle précisera les modalités d'évaluation mises en place ainsi que son niveau d'acquisition des compétences.

INTER À CHAUD

Satisfaction
2024

QUALITÉ DE LA RELATION
AVEC VOTRE INTERLOCUTEUR
LORS DE L'INSCRIPTION



98.5%

QUALITÉ DE L'ACCUEIL
PAR L'ASSISTANTE DE
FORMATION



99.2%

LE PROGRAMME A
T'IL RÉPONDU À VOS
ATTENTES ?



95.2%

QUALITÉ DES
SUPPORTS DE
FORMATION



90%

QUALITÉ DES
APPORTS DU
FORMATEUR



95%

RECOMMANDATION DU
STAGE À D'AUTRES
PERSONNES



92.5%

ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Systemie et travail social

- Aborder l'insertion sociale et professionnelle des publics en grande difficulté à l'aide de l'outil systémique
- Perfectionnement à la pratique de l'intervention systémique, d'intervention stratégique et paradoxale (ISP)
- Analyse systémique
- Concept de parentalité et compétences familiales sous l'angle d'une approche systémique

Accueillir, orienter et intervenir

- Écoute et aide à distance au téléphone
- Le génogramme
- Accueillir, orienter les personnes en situation de précarité
- Visite à domicile
- Difficultés psychologiques, traumatisme psychique : repérer et accompagner les personnes
- Art-thérapie et danse thérapie : développer la confiance et l'estime de soi de publics fragilisés
- La manipulation : la comprendre et mieux la gérer
- Entretien avec les familles / entretien avec le couple
- Sensibilisation au repérage des conduites prostitutionnelles chez les mineurs
- L'argent, l'usager et le travailleur social
- Les écrits professionnels
- La gestion des conflits
- Émotions et posture professionnelle
- Bien-être professionnel : prendre soin de soi, de l'autre et de la relation d'accompagnement
- Proximité et juste distance dans la relation d'aide et d'accompagnement
- La fratrie, une ressource pour bien grandir
- Diversité et inclusion : développer un milieu de travail inclusif pour en finir avec les préjugés et discriminations fondés sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre

Médiation et travail social

- Sensibilisation à la médiation familiale
- La communication non violente
- La gestion collaborative du conflit -Théorie de la négociation raisonnée
- La médiation en milieu carcéral
- La médiation successorale : du droit à l'entente, comment intervenir ?

Aspects juridiques

- Sensibilisation au droit des étrangers
- Les réformes de la protection de l'enfance : loi Taquet de février 2022 - Actualisation
- Secret professionnel et partage de l'information
- Les majeurs vulnérables et leur protection
- Droit de la famille

ABORDER L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES PUBLICS EN GRANDE DIFFICULTÉ À L'AIDE DE L'OUTIL SYSTÉMIQUE



23-24-25 MARS 2026



3 JOURS - 21 H



✓ EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS

✓ Intra
au sein de votre structure

Distanciel



ENTREPRISE/OPCO : 915€
FINANCEMENT PERSONNEL : 825€



FORMATION ANIMÉE PAR :
MÉDIATEUR FAMILIAL



Référence : Z-A03
Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

PUBLIC

Assistant social, référent RSA, intervenant associatif.

PRÉREQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- Développer une lecture systémique des situations d'insertion.
- Comprendre le mécanisme de délégation dans le travail de réseau, dans l'insertion locale.
- Se sensibiliser à l'utilisation du sociogénogramme pour comprendre les situations.
- Prendre en compte le travail de réseau dans le suivi des situations.

MÉTHODE

- Apports théoriques.
- Travail en petits groupes et en groupe plénier.
- Exercices, simulations à partir de l'expérience des participants.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dans le cas des formations non certifiantes, les moyens mis en œuvre pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels dont la maîtrise constitue l'objectif initial (ou les objectifs) de l'action de formation pourront être des QCM, des grilles d'évaluation, des travaux pratiques (exercices, mises en situation...), des tests réguliers de contrôle de connaissances ou des entretiens de bilan en fin de formation.

En dehors de l'évaluation formative réalisée tout au long de la formation (exercices, mises en situation, quizz, QCM, études de cas), une évaluation sommative sera réalisée à la fin de la formation. Une attestation de fin de formation sera remise au bénéficiaire, elle précisera les modalités d'évaluation mises en place ainsi que son niveau d'acquisition des compétences.

PERFECTIONNEMENT À LA PRATIQUE DE L'INTERVENTION SYSTÉMIQUE D'INTERVENTION STRATÉGIQUE ET PARADOXALE (ISP).



26 JANVIER + 16 MARS + 04 MAI
+ 22 JUIN + 21 SEPTEMBRE + 23
NOVEMBRE 2026



6 JOURS - 42 H



✓ EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS

Intra
au sein de votre structure

Distanciel



ENTREPRISE/OPCO : 900€
FINANCEMENT PERSONNEL : 800€



Référence : G-A02
Gaëlle VAQUERO
Assistante de formation
01 44 93 44 80
gvaquero@epe-idf.com

Ces journées sont conçues en double thématique et découpées en deux parties : une demi-journée pour explorer les thématiques dans la théorie et une demi-journée pour pratiquer, s'exercer, jouer, autant que possible autour des thématiques du jour.

De plus, afin d'être au plus près des besoins des stagiaires (leurs cadres d'intervention, leurs perspectives d'interventions, leurs interventions passées), un temps sera proposé pour de l'analyse et du décodage des situations apportées par les participants même si ces situations ne relèvent pas des thématiques du jour.

PUBLIC

Toute personne ayant suivi le parcours systémique depuis septembre 2023 ainsi que tous ceux et celles ayant bénéficiés de l'ancienne formule, formation longue Analyse systémique.

PRÉREQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- Pratiquer en toute sécurité.
- S'exercer de manière intensive.
- Recevoir un feedback personnalisé.
- Développer son propre style.

MÉTHODE

- Apports théoriques.
- Travail en petits groupes et en groupe plénier.
- Exercices, simulations à partir de l'expérience des participants.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont précisées [page 120](#)

CONTENU

JOUR 1

Réactivation théorie et pratique

- Auto-évaluation.
- Mes ancrages dans la pratique.
- Mes difficultés repérées dans la mise en œuvre.
- Mes manques dans la théorie et/ou dans la pratique.

JOUR 2

L'aidant et l'aidé

- Concevoir le cadre de la relation.
- Établir au mieux une relation d'aide.
- S'appuyer sur le constructivisme afin de pouvoir rentrer dans la vision du monde de l'aidé.
- Mobiliser au mieux l'aidé.
- Développer une communication efficace.
- Faire vivre positionnement paradoxal de l'aidant (un spécialiste qui ne sait rien) ...

JOUR 3

Stratégie et entretien

- Classer les informations recueillis.
- Questionner stratégiquement sur le problème.
- Élaborer une stratégie dans le sens de l'arrêt des Tentative de Solution.
- Les spécificités d'un entretien pluriel avec un couple, une famille, une fratrie.

JOUR 4

Le recadrage et les Tâches

- Pourquoi, pour quoi et quand faire un recadrage.
- Proposer un recadrage, l'effet du recadrage, la reformulation recadrante.
- Pourquoi, pour quoi et quand proposer une tâche, construire une tâche...

JOUR 5

L'entretien sous contrainte et les relations sous contrainte (parents-enfants / responsable-collaborateur)

- L'intervention sous contrainte.
- Travailler la relation sous contrainte.

JOUR 6

À la carte théorie et pratique.

Lors de cette ultime journée, les stagiaires organisent le programme avec le formateur selon leurs besoins.

ANALYSE SYSTÉMIQUE

À DÉFINIR

€ À DÉFINIR

4 JOURS (2X2 JOURS)

MAXIMUM 12 PERSONNES

EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS

Référence : G-A03
Gaëlle VAQUERO
Assistante de formation
01 44 93 44 80
gvaquero@epe-idf.com

✓ **Seulement en Intra**
au sein de votre structure

Distanciel

La présente formation a pour objet une initiation afin de proposer un autre regard aux professionnels du travail social, à ceux qui accompagnent des jeunes et leurs parents. La complexité des situations auxquelles sont confrontées les équipes et les familles nécessitent un regard différent produisant du changement.

Nous proposons par cette formation d'aborder les situations grâce à une approche systémique qui prend en compte la complexité. Les approches traditionnelles poursuivent une logique de cause à effet pour analyser les situations. L'intervention systémique permet de réduire la complexité dans la prise en compte des problèmes des personnes concernées tout en proposant une démarche écologique. La formation offre aux professionnels une démarche constructive, bienveillante et efficace.

PRÉREQUIS

Aucun.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- S'initier à la systémique
- Acquérir les bases théoriques de la systémique

MÉTHODE

- Apports théoriques.
- Mises en situation.
- Partage des connaissances et des expériences des participants.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont précisées [page 120](#)

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Les fondamentaux et le positionnement spécifique

Jour 1

- Accueil et énoncé du programme de la formation, de la journée.
- Présentation du formateur, des participants.
- Éléments historiques de la Systémique : le contexte historique, les acteurs importants, les différents mouvements...
- La cybernétique : l'interaction, la rétroaction, le feed-back...
- La théorie de la causalité circulaire : équifinalité...
- La théorie des systèmes : l'homéostasie, la totalité, la porte d'entrée...

Jour 2

- Accueil et réponse aux questions suscitées par le jour 1
- La théorie de la communication : l'indice et l'ordre, la double contrainte...
- La notion de réalité : les différents niveaux, le constructivisme...
- La notion de changement : structurel, sous contrainte...
- Le cadre d'intervention : l'espace, le temps, le VAKOG...

Intervention et Stratégies

Jour 3

- Accueil et réponse aux questions suscitées par les deux premiers jours
- Retour sur les observations et essais des stagiaires durant l'intersession
- La notion de « problème » en systémique
- La notion de « objectif » en systémique
- La notion de « tentatives de solution »
- La notion de « vision du monde » en systémique

Jour 4

- Accueil et réponse aux questions suscitées par le jour 3
- Intervention stratégique : le cadre, la répartition de la parole, la place de chacun...
- Comprendre le « toujours plus de la même chose »
- Impulser du changement : prodiguer des conseils, proposer des pistes...
- Manier des stratégies à la fois en direction des parents et de leurs enfants

CONCEPT DE PARENTALITÉ ET COMPÉTENCES FAMILIALES SOUS L'ANGLE D'UNE APPROCHE SYSTÉMIQUE

À DÉFINIR

€ À DÉFINIR

4 JOURS (2X2 JOURS)

MAXIMUM 15 PERSONNES

EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS

Référence : G-A04
Gaëlle VAQUERO
Assistante de formation
01 44 93 44 80
gvaquero@epe-idf.com

✓ **Seulement en Intra**
au sein de votre structure

Distanciel

PRÉREQUIS

Aucun.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Développer ses compétences professionnelles afin de mieux comprendre l'évolution historique, sociale, psychologique des différentes conceptions de la parentalité.
- Développer une sensibilité professionnelle pour mieux accompagner les familles dans le quotidien.
- Savoir analyser, se situer par rapport à elles et exercer son esprit critique.

NIVEAU 1

- Identifier les spécificités des rôles et fonctions paternelles/maternelles dans le développement de l'enfant.
- Mener une réflexion sur le rôle et les pratiques du professionnel ayant une mission de soutien auprès des parents.
- Identifier les compétences des parents et rencontrer leurs besoins afin de mettre en place une collaboration qui vise à les aider et les soutenir.
- Travailler l'articulation entre le concept de parentalité et la place donnée à l'enfant ou prise par lui dans sa famille.

NIVEAU 2

- Intervenir pertinemment auprès des parents.
- Analyser et évaluer une situation familiale.
- Favoriser et soutenir la relation parent/enfant.
- Encourager le travail en équipe, le travail en réseau, identifier les partenaires.
- Changement de regard pour réussir à une évolution des pratiques et l'invention de nouveaux outils.
- Penser l'accompagnement, ses spécificités et ses limites.

MÉTHODE

- Apports théoriques.
- Mises en situation.
- Partage des connaissances et des expériences des participants.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

NIVEAU 1 - Jour 1

Soutenir la parentalité

- Les niveaux de la transmission intergénérationnelle (place, rôle, fonction).

Rechercher et reconnaître les compétences parentales

- Les différents savoirs qui activent les compétences.
- Les habiletés parentales.
- Les degrés de responsabilité des parents.

NIVEAU 1 - Jour 2

Reconnaître les différents types d'attachement

- Les qualités du lien d'attachement.

Co-construire une relation parent/professionnel

- La reconnaissance ≠ la connaissance.
- Le care ≠ cure.
- Le respect.
- L'empathie.

NIVEAU 2 - Jour 1

La prise en charge dans le soutien à la parentalité

- Prendre le temps de l'analyse.
- Adopter une attitude de bienveillance à l'égard des parents.

Les nouveaux apports de la Parentalité positive, bienveillante, non violente, créatrice

- Ressources et limites.
- Sensibiliser sur les pratiques d'accompagnement afin de mieux soutenir les parents et les enfants en difficultés.
- Initier des nouvelles pratiques professionnelles sur l'accompagnement à la parentalité.
- Comprendre l'évolution historique, sociale, psychologique des différentes conceptions de la parentalité.
- Savoir les analyser, se situer par rapport à elles et exercer son esprit critique.

NIVEAU 2 - Jour 2

Des balises pour intervenir en matière de soutien à la parentalité

- Mener une réflexion sur la pratique : ses risques et ses avantages.
- Stimuler le travail en équipe : cohérence, cohésion et continuité.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont précisées [page 120](#)

ÉCOUTE ET AIDE À DISTANCE AU TÉLÉPHONE

À DÉFINIR

À DÉFINIR

À DÉFINIR

MAXIMUM 15 PERSONNES

EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS

Référence : G-A05
Gaëlle VAQUERO
Assistante de formation
01 44 93 44 80
gvaquero@epe-idf.com

✓ **Seulement en Intra**
au sein de votre structure

Distanciel

PUBLIC

Bénévole et salarié ayant une activité d'écoute ou d'aide au téléphone.

PRÉREQUIS

Aucun.

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

A l'issue de cette formation, les professionnels auront évolué en compétence dans la capacité de mieux appréhender les différentes situations rencontrées dans le cadre de leur mission d'écouter.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Savoir distinguer l'écoute et l'aide.
- Appréhender les spécificités et les enjeux de l'écoute.
- Appréhender la spécificité de la relation téléphonique et connaître les techniques de communication dédiées à l'entretien téléphonique.
- Appréhender la spécificité d'une pratique d'aide à distance au téléphone.
- Examiner l'impact de la gestion des émotions de l'appelant et de ses propres émotions.
- Apprendre à évoluer dans un cadre.

MÉTHODE

Chaque thème sera sous-tendu par des apports théoriques, mais aussi de nombreux exemples cliniques proposés par la formatrice ainsi que des études de situations apportées par les participants qui viendront illustrer et interroger l'aspect théorique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont précisées [page 120](#)

CONTENU

Jour 1

La spécificité de la relation d'aide auprès d'usagers en situation de vulnérabilité, par le prisme de l'écoute téléphonique

- La communication au téléphone : le message verbal et non-verbal.
- Les obstacles à l'écoute.
- Présentation de la plateforme Fil Santé Jeunes.
- Prise en compte de la temporalité (l'urgence qui peut bloquer l'écoute en étant trop directif ou le sentiment d'avoir le temps qui peut également avoir des effets négatifs).
- L'écoute active ; la reformulation ; la congruence. Les techniques de questionnement et de séquençage d'un appel.
- La place de l'écoute et les limites posées par le cadre (possibilité de suivi après l'appel ? respect de l'anonymat...).

Jour 2

Le prisme clinique

- La clarification de la demande d'aide.
- L'impact des croyances, des pratiques, des émotions de l'appelant.
- La gestion de ses émotions pendant et après l'appel.
- Les dangers de la parole déposée (ou la logique du « déversoir ») et les effets positifs de la frustration.
- La voix, l'évolution en cours d'entretien.
- Les appels de personnalités difficiles, les appels injurieux, sexuels, muets, les scénarios.

Jour 3

Le cadre et l'éthique

- Retours sur expérience
- Le transfert en situation téléphonique de compétences acquises ailleurs.
- Le rappel des droits et des devoirs de l'écouter.
- Le rappel d'un interdit, de la loi, la formulation des limites
- Réflexions autour du métier et des missions (éviter la disqualification).
- La bonne distance professionnelle.

LE GÉNOGRAMME

DATE À VENIR

ENTREPRISE/OPCO : 315€
FINANCEMENT PERSONNEL : 315€

1 JOUR - 7 H

FORMATION ANIMÉE PAR :
PSYCHOLOGUE

✓ EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS

Référence : Z-A07
Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

✓ Intra
au sein de votre structure

Distanciel

PUBLIC

Professionnel du champ médico-social, bénévole du secteur associatif.

PRÉREQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- Comprendre les bases théoriques du génogramme : distinction génogramme et arbre généalogique.
- Identifier l'intérêt du génogramme comme médiateur de communication.
- Acquérir des compétences pour la lecture poly référentielle des structures familiales et des cycles de vie.
- S'exercer à la construction et à l'analyse d'un génogramme.

MÉTHODE

- Apports théoriques et méthodologiques.
- Exercices interactifs.
- Études de cas.

CONTENU

- Définition, origine et symboles du génogramme : différencier génogramme et arbre généalogique.
- Utilisation du génogramme.
- La sensibilisation à la dimension intergénérationnelle et trans-générationnelle dans l'histoire individuelle ou familiale, avec ses mécanismes de répétition ou de rupture.
- L'observation des interactions entre les membres du groupe familial pour une meilleure compréhension des règles de fonctionnement
- La notion de loyauté familiale.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dans le cas des formations non certifiantes, les moyens mis en œuvre pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels dont la maîtrise constitue l'objectif initial (ou les objectifs) de l'action de formation pourront être des QCM, des grilles d'évaluation, des travaux pratiques (exercices, mises en situation...), des tests réguliers de contrôle de connaissances ou des entretiens de bilan en fin de formation.

En dehors de l'évaluation formative réalisée tout au long de la formation (exercices, mises en situation, quizz, QCM, études de cas), une évaluation sommative sera réalisée à la fin de la formation. Une attestation de fin de formation sera remise au bénéficiaire, elle précisera les modalités d'évaluation mises en place ainsi que son niveau d'acquisition des compétences.

ACCUEILLIR, ORIENTER LES PERSONNES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ

07-08-09 AVRIL 2026

3 JOURS - 21 H

✓ EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS

✓ Intra
au sein de votre structure

Distanciel

€ ENTREPRISE/OPCO : 915€
FINANCEMENT PERSONNEL : 825€

FORMATION ANIMÉE PAR :
MEDIATEUR FAMILIAL, JURISTE

Référence : Z-A09
Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

PUBLIC

Professionnel du champ médico-social, bénévole du secteur associatif.

PRÉREQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- Maîtriser les différentes typologies de l'accueil pour une personne désocialisée.
- Maîtriser les trajectoires de vie d'une personne en situation de précarité : notion d'intime, d'empathie.
- Appréhender les processus psychiques sur lesquels agir pour accueillir et orienter.
- Différencier les professionnels vers qui orienter les personnes.

MÉTHODE

- À partir des expériences, des situations rapportées par les participants, réflexion collective, mises en situation, jeux de rôle, exercices.
- Apports informatifs ou théoriques.

DROIT DES USAGERS ET DISPOSITIFS D'AIDE ET DE PRÉVENTION

OBJECTIF :

Connaître les dispositifs légaux pour diversifier les orientations.

CONTENU :

- De la charité à la solidarité.
- Prévenir la marginalité : du crédit au surendettement, l'expulsion.
- La protection des majeurs vulnérables face à la maladie mentale : lois du 5 juillet 2011 et du 27 septembre 2013 sur la réforme des soins en psychiatrie.

CONTENU

La précarité

- Clarification des notions de précarité et d'exclusion, représentations personnelles et conséquences sur la relation avec la personne en situation de précarité.
- L'impact des situations de précarité sur l'individu et l'image de soi ; conséquences sur la difficulté à croire à une solution, à s'exprimer.
- Les difficultés que les personnes en précarité provoquent chez les professionnels.

La communication

- L'accueil, la disposition spatiale, la disposition d'esprit, aide et freins.
- La communication non verbale : l'observation et le décodage de la façon d'être.
- La communication verbale : les obstacles ; l'écoute active et la reformulation pour soutenir l'expression et explorer le système de références de l'interlocuteur ; le questionnement pertinent ; le « prêt » d'idées devant un blocage...
- L'habileté à se mettre sur le même canal de communication, le même niveau de langage que l'interlocuteur pour transmettre un message, faire une proposition.

La situation d'entretien et la gestion des émotions

- La recherche d'une solution acceptable pour l'interlocuteur.
- Le « bon » moment pour donner une information intégrable.
- La conclusion concrète de l'entretien validée par l'interlocuteur.
- La régulation des émotions de l'interlocuteur, de ses propres émotions et de ses résonances personnelles.
- La tolérance à l'échec, à la provocation...
- Les techniques au secours de la « bonne distance » à garder dans la relation.
- L'orientation.
- L'identification des réseaux de sociabilité des personnes.
- Le travail en partenariat ; les personnes complémentaires.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont précisées [page 120](#)

LA VISITE À DOMICILE

02-03 NOVEMBRE EN PRÉSENTIEL
+ 07 DÉCEMBRE 2026 À DISTANCE

3 JOURS - 21 H

✓ EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS

✓ Intra
au sein de votre structure

✓ Distanciel

€ ENTREPRISE/OPCO : 915€
FINANCEMENT PERSONNEL : 825€

FORMATION ANIMÉE PAR :
PHILOSOPHE

Référence : Z-A10
Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

PUBLIC

Toute personne considérant la communication et la relation comme un élément important de son activité professionnelle : assistant social, éducateur, psychologue, délégué à la tutelle, TISF, puéricultrice, personnel des services administratifs, des secteurs psychiatriques et des équipes de soins.

PRÉREQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- Restituer la visite à domicile dans l'intervention auprès des familles.
- Connaître et utiliser les outils de la visite à domicile.
- Apprécier son implication personnelle et son engagement professionnel dans sa relation à la famille.
- Intervenir en complémentarité avec les différents systèmes institutionnels.
- Disposer d'une méthodologie de réflexion pour mieux penser et adapter ses pratiques.
- Connaître les principes éthiques qui fondent la visite à domicile.

MÉTHODE

- Apports théoriques.
- Exercices, jeux de rôle, mises en situation, études de cas.
- Apports théoriques, échanges d'expériences et analyse des situations rencontrées par les participants.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont précisées [page 120](#)

CONTENU

Du seuil de la porte à l'intimité familiale : Enjeux et limites

- Les représentations et les enjeux de l'intervention à domicile.
- Les représentations réciproques du visiteur et du visité.
- Étymologies des mots : domicile, visite et intimité.
- Le territoire familial : un espace psychique séparant un "dedans" du "dehors".
- L'entrée dans l'intimité des familles et ses conséquences.
- Comment passer de l'intimité à la proximité professionnelle.

La famille et le travailleur social : qui est où ?

- La famille et la place du travailleur social.
- Qu'est-ce qui fait famille ? Les enjeux et les limites.
- Le contexte de l'intervention à domicile.
- La place de chacun.
- Les aspects déontologiques ; quand, jusqu'où aller ?
- De la famille à la parentalité : construction d'un référentiel

Le travailleur social et le système familial

- Les principaux concepts systémiques.
- La famille considérée comme un système.
- Les enjeux du processus d'interaction entre les acteurs et comprendre le fonctionnement.
- Favoriser un contexte de développement des compétences familiales.

Les « outils » de la visite à domicile

- Les techniques de l'écoute active.
- Comment « faire alliance » ?
- La pratique des questions circulaires pour favoriser les interactions au service de l'information, de l'évaluation, de l'élaboration.
- L'utilisation du génogramme.

Les différentes phases de la visite à domicile

DIFFICULTÉS PSYCHOLOGIQUES TRAUMATISME PSYCHIQUE REPÉRER ET ACCOMPAGNER LES PERSONNES



05-06 OCTOBRE
+ 16-17 NOVEMBRE 2026



ENTREPRISE/OPCO : 1 220€
FINANCEMENT PERSONNEL : 1 100€



2+2 JOURS - 28 H



FORMATION ANIMÉE PAR :
PSYCHOLOGUE CLINICIENNE



✓ EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS

✓ Intra
au sein de votre structure

Distanciel



Référence : Z-A11
Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

PUBLIC

Professionnel confronté aux personnes en difficulté psychologique.

PRÉREQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- Développer ses connaissances autour des différents troubles psychiques existants.
- Acquérir des repères permettant d'identifier les difficultés psychologiques du public accueilli.
- Acquérir un vocabulaire et un relationnel plus adapté à ce public.
- Comprendre l'importance de travailler en équipe.
- Identifier les possibles et les limites de son action en tant que travailleur social.

MÉTHODE

- Discussions, échanges, mises en commun des expériences et du vécu des participants.
- Apports théoriques.
- Études de cas à partir des situations rapportées par les participants.
- Mises en situation relationnelle.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont précisées [page 120](#)

CONTENU

Le repérage des troubles psychologiques

- Le développement de la personnalité : les différentes étapes du normal au pathologique.
- Les caractéristiques des structures névrotiques, psychotiques et des états limites.
- Les mécanismes psychopathologiques sous-jacent.
- La clarification des notions : angoisse, décompensation, mécanisme de défense.
- Le délire, le comportement pervers.
- Le trauma, les pathologies traumatiques et leurs spécificités.

La gestion de la relation avec les personnes en difficultés psychologiques

- Le positionnement du professionnel face à une personne délirante, face à un comportement pervers.
- La gestion du passage à l'acte et du débordement psychique. La gestion des personnes dépressives et du risque suicidaire.
- L'accueil et l'orientation des personnes ayant subi un traumatisme psychique.
- L'orientation et la prise en charge dans le cadre d'un travail en réseau : dispositifs, acteurs, articulation entre le secteur sanitaire et social.

ART-THÉRAPIE ET DANSE THÉRAPIE DÉVELOPPER LA CONFIANCE ET L'ESTIME DE SOI DE PUBLICS FRAGILISÉS



24-25-26 JUIN 2026



ENTREPRISE/OPCO : 915€
FINANCEMENT PERSONNEL : 825€



3 JOURS - 21 H



FORMATION ANIMÉE PAR :
ART-THÉRAPEUTE



✓ EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS

✓ Intra
au sein de votre structure

Distanciel



Référence : Z-A12
Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

PUBLIC

Professionnels exerçant une fonction d'accompagnement dans les secteurs sanitaires, médico-social, social, éducatif.

PRÉREQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- Appréhender l'approche de l'Art Thérapie à médiation Arts Plastiques et Danse Mouvement Thérapie.
- Développer le lien d'accompagnement (écouter, accueillir, prévenir, stimuler).
- Intégrer des médiations créatives et corporelles (dessin, collage, écriture, danse) dans l'accompagnement.
- Définir les paramètres du cadre (contenant/sécurisé/confidentiel).

MÉTHODE

- Méthode expositive.
- Méthode expérientielle (cas pratiques ; situations terrain travail en sous-groupe).
- Bilan réflexif individuel.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Création d'un atelier et pitch.
- Présentation du projet.
- Bilan réflexif individuel.

CONTENU

- L'Art Thérapie et la Danse Mouvement Thérapie : éléments de définition.
- Les codes sociaux, les systèmes de croyances ; l'impact des événements et des expériences.
- La construction de l'image de soi : les phases du développement de l'enfant.
- Les 4 piliers de l'estime de soi et liens sous-jacents.
- Le corps et le mouvement : réappropriation du soi
- Le lien d'accompagnement : confiance, non-jugement, écoute.
- Les troubles liés à la perception de l'image de soi et à l'image du corps.
- Le cadre d'un atelier : les paramètres du cadre.
- La relation sécurisante/sécurisée du praticien.

LA MANIPULATION

LA COMPRENDRE ET MIEUX LA GÉRER



03-04-05 JUIN 2026



3 JOURS - 21 H



✓ EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS

✓ Intra
au sein de votre structure

Distanciel



ENTREPRISE/OPCO : 915€
FINANCEMENT PERSONNEL : 825€



FORMATION ANIMÉE PAR :
PSYCHOLOGUE CLINICIEN



Référence : Z-A14
Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

PUBLIC

Travailleur social, référent éducatif : tout professionnel amené à intervenir auprès de personnes pressenties comme étant dans un relationnel difficile.

PRÉREQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- Développer ses connaissances sur les personnalités borderline.
- Comprendre le sens du comportement manipulateur chez les personnalités borderline.
- Définir le pervers et la relation d'emprise.
- Appréhender les techniques relationnelles de contre-manipulation.

MÉTHODE

- Exposés théoriques.
- Travaux de réflexion en sous-groupes à partir de situations vécues et rapportées par les participants.
- Jeux de rôle avec utilisation de la vidéo.
- Réflexion interactive en groupe.
- Remise d'un document pédagogique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont précisées [page 120](#)

CONTENU

Construction de la personnalité et système relationnel

- Le développement de la personnalité : les différentes étapes du normal au pathologique.
- La notion de structure et d'organisation psychique.
- Les mécanismes psychopathologiques spécifiques de l'organisation borderline : système relationnel prioritaire, type d'angoisse, mécanismes de défense.
- Les décompensations psychiques de type borderline : conduites addictives, psychopathies, perversions... : caractéristiques et mécanismes relationnels, troubles narcissiques et place de la manipulation.

Manipulation et relation d'emprise

- Les différentes formes que peut prendre la manipulation.
- La relation d'emprise : de la gentillesse au harcèlement, ses différentes facettes.
- Manipulation et emprise : savoir les repérer et en comprendre le sens au niveau de la relation duelle, dans un fonctionnement de groupe et au niveau institutionnel.

La gestion de la relation et le positionnement du professionnel

- Conduites à tenir (pièges à éviter, règles à observer) face aux comportements pervers, aux différentes tentatives de manipulations, aux attitudes d'emprise.
- Auto-évaluation des attitudes du professionnel qui peuvent favoriser et/ou provoquer des systèmes relationnels de type manipulateur.
- Techniques de communication : les 3 niveaux de l'écoute active.
- Techniques de gestion du stress et d'affirmation de soi : savoir reconnaître et poser ses limites, déjouer les pièges de l'affectif, prendre du recul, se repositionner dans sa fonction, exprimer un refus ferme sans blesser...
- La place et le rôle particulier du travail d'équipe dans la gestion de ces situations.

ENTRETIEN AVEC LES FAMILLES

ENTRETIEN AVEC LE COUPLE



01-02-03 DÉCEMBRE 2026



3 JOURS - 21 H



✓ EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS

✓ Intra
au sein de votre structure

Distanciel



ENTREPRISE/OPCO : 915€
FINANCEMENT PERSONNEL : 825€



FORMATION ANIMÉE PAR :
MÉDIATRICE FAMILIALE



Référence : Z-A15
Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

PUBLIC

Éducateur, conseiller en économie sociale et familiale, délégué à la tutelle, TISF...

PRÉREQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- Mener une réflexion sur le rôle et les pratiques du professionnel dans sa mission de soutien auprès des parents ou du couple.
- Apprendre à identifier les compétences des parents.
- Réfléchir à l'apport des concepts systémiques.
- Savoir utiliser des techniques d'entretien appropriées.
- Observer et comprendre la famille comme système complexe et dynamique.
- Utiliser les processus interactionnels en respectant l'homéostasie familiale.

MÉTHODE

- Apports théoriques.
- Analyse des expériences apportées par les participants.
- Mises en situation, jeux de rôle.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont précisées [page 120](#)

CONTENU

L'entretien duel (référents théoriques : T. Gordon, C. Rogers, P. Watzlawick)

- Les différents types d'entretien en fonction de l'objectif poursuivi.
- Les référents théoriques, indications.
- La préparation de l'entretien, le cadre, le déroulement, les différentes séquences.
- L'impact de sa « carte du monde » dans la communication.
- Le positionnement professionnel.
- La fonction, le rôle, la place de celui qui a la responsabilité de décider et mener un entretien.
- Les représentations, les valeurs, les modèles personnels concernant un individu, une famille, un couple.
- La gestion de ses émotions, de ses résonances personnelles au cours d'un entretien.
- Attitudes et techniques de base.
- La directivité, la non-directivité, quand les adopter.
- L'empathie, le seuil d'acceptation, quand comprendre n'est pas forcément être d'accord.
- La clarification du message par la reformulation, la synthèse, le questionnement pertinent.

L'entretien familial (référents théoriques : l'approche systémique)

- Les divers contextes d'un entretien familial.
- L'évaluation, l'orientation, le suivi.
- La préparation, le cadre, le déroulement.
- La sensibilisation au fonctionnement d'une famille.
- Les principaux concepts systémiques.
- Comment « faire alliance » avec la famille en étant empathique avec chacun de ses membres.
- Le recadrage positif.
- La pratique de questions circulaires.

LES PROFESSIONNELS DU SECTEUR MÉDICO-SOCIAL FACE AUX ADDICTIONS



À DÉFINIR



À DÉFINIR



À DÉFINIR



MAXIMUM 15 PERSONNES



EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS

✓ **Seulement en Intra
au sein de votre structure**

Distanciel



Référence : G-A17
Gaëlle VAQUERO
Assistante de formation
01 44 93 44 80
gvaquero@epe-idf.com

PUBLIC

Tout professionnel (médico, psycho, social) ou volontaire, recevant et/ou accompagnant des personnes pouvant être concernées par une ou des addictions.

PRÉREQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- Appréhender les liens entre structures psychiques et conduites addictives
- Acquérir ou approfondir les connaissances liées aux différents produits psychoactifs et leurs effets
- Connaître les différentes structures de soins relatives à la prise en charge de patients concernés par une ou des addictions

MÉTHODE

- Apports théoriques.
- Présentations de situations.
- Projection de court métrage.
- Échanges et partages d'expériences.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dans le cas des formations non certifiantes, les moyens mis en œuvre pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels dont la maîtrise constitue l'objectif initial (ou les objectifs) de l'action de formation pourront être des QCM, des grilles d'évaluation, des travaux pratiques (exercices, mises en situation...), des tests réguliers de contrôle de connaissances ou des entretiens de bilan en fin de formation.

En dehors de l'évaluation formative réalisée tout au long de la formation (exercices, mises en situation, quizz, QCM, études de cas), une évaluation sommative sera réalisée à la fin de la formation. Une attestation de fin de formation sera remise au bénéficiaire, elle précisera les modalités d'évaluation mises en place ainsi que son niveau d'acquisition des compétences.

SENSIBILISATION AU REPÉRAGE DES CONDUITES PROSTITUTIONNELLES CHEZ LES MINEURS



À DÉFINIR



À DÉFINIR



2 JOURS



MAXIMUM 10-15 PERSONNES



EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS

✓ **Seulement en Intra
au sein de votre structure**

Distanciel



Référence : G-A16
Gaëlle VAQUERO
Assistante de formation
01 44 93 44 80
gvaquero@epe-idf.com

PUBLIC

Toute personne du secteur éducatif et social en charge des conduites à risques chez les mineurs.

PRÉREQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

Nos journées de sensibilisation collectives au repérage des conduites prostitutionnelles chez les jeunes participent à :

- La transférabilité des démarches de prévention et l'inter-qualification des acteurs de la prévention.
- Le développement des compétences individuelles et collectives des professionnels accompagnant les jeunes pris en charge dans le cadre de la protection de l'enfance.

Ce temps de formation permettra aux participants de se doter d'éléments de prévention et de repérage précoce :

- Les signaux qui doivent alerter.
- Les postures à adopter notamment concernant les modes de dialogue avec les jeunes concernés.

MÉTHODE

Chaque thème sera sous-tendu par des apports théoriques, mais aussi de nombreux exemples cliniques proposés par la formateur/trice ainsi que des études de situations apportées par les participants qui viendront illustrer et interroger l'aspect théorique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dans le cas des formations non certifiantes, les moyens mis en œuvre pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels dont la maîtrise constitue l'objectif initial (ou les objectifs) de l'action de formation pourront être des QCM, des grilles d'évaluation, des travaux pratiques (exercices, mises en situation...), des tests réguliers de contrôle de connaissances ou des entretiens de bilan en fin de formation.

En dehors de l'évaluation formative réalisée tout au long de la formation (exercices, mises en situation, quizz, QCM, études de cas), une évaluation sommative sera réalisée à la fin de la formation. Une attestation de fin de formation sera remise au bénéficiaire, elle précisera les modalités d'évaluation mises en place ainsi que son niveau d'acquisition des compétences.

CONTENU

La prostitution chez les jeunes et les mineur(e)s

- Formes et facteurs
- Définitions et typologies de la prostitution des mineurs.

Le proxénétisme

- Le loverboy.
- Le michetonnage.
- La prostitution occasionnelle.
- La problématique de la prostitution des jeunes au prisme des parcours migratoires.

Aspect juridique et légal

- L'évolution du cadre juridique et des dispositifs de réglementation de la prostitution juvénile.

La construction des représentations du corps et de la sexualité

- Le rôle d'internet, des écrans et des productions culturelles.

Mesurer les incidences psychologiques à long terme de la prostitution

- La honte, la culpabilité et les troubles traumatiques et post-traumatiques.

L'accompagnement psychoéducatif

- Ajuster sa posture professionnelle auprès des mineurs victimes de prostitution.
- Un accompagnement spécifique ?

Quelques pistes d'actions préventives possibles

- Aborder la question de la prostitution par le biais des sujets tels que la santé, l'estime de soi, le rapport aux hommes/femmes, le rapport au corps, l'argent...
- Proposer une écoute empathique et non moralisatrice.

L'ARGENT, L'USAGER ET LE TRAVAILLEUR SOCIAL



23-24-25 NOVEMBRE
+ 10-11 DÉCEMBRE 2026



3+2 JOURS - 35 H



✓ EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS

✓ Intra
au sein de votre structure

Distanciel



ENTREPRISE/OPCO : 1 525€
FINANCEMENT PERSONNEL : 1 375€



FORMATION ANIMÉE PAR :
CONSEILLER EN ÉCONOMIE SOCIALE
ET FAMILIALE, JURISTE



Référence : Z-A18
Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

PUBLIC

Éducateur, conseiller en économie sociale et familiale, délégué à la tutelle, TISF...

PRÉREQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- Cerner les dimensions du problème budgétaire, les pratiques et stratégies des usagers.
- S'approprier des outils d'intervention variés pour mieux accompagner les usagers.
- Développer ses compétences d'accompagnement autour de la problématique de l'argent.
- Connaître les dispositifs juridiques relatifs au patrimoine.

MÉTHODE

Exposés, analyse de cas apportés par les participants, jeux de rôle, travaux de groupe.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont précisées [page 120](#)

CONTENU

La signification sociale, symbolique, affective de l'argent

- Approche psychosociologique, symbolique, historique, économique.
- La place de la société de consommation dans le rapport à l'argent.

Les pratiques du travailleur social

- Caractéristiques des publics accompagnés : leurs profils, les situations de précarité.
- Rôles et limites du travailleur social.
- La perception de la fonction par l'utilisateur.

CONTENU (SUITE)

L'accompagnement du changement chez l'utilisateur

- Se saisir de la demande, instaurer un climat de confiance.
- Élaboration du budget : l'étape du diagnostic, ses conséquences.
- Recherche d'une adaptation de la réponse.
- S'autoriser à affiner la demande par une évaluation de la situation dans sa globalité.
- Responsabiliser, orienter, accompagner le changement.
- L'utilisateur, acteur de son changement et de son projet : approche méthodologique, analyse de cas pratiques et adaptation des outils au public.

L'argent... sous toutes ses formes (et ses différentes distinctions)

- Le crédit, l'endettement, le surendettement.
- Les lois protégeant le consommateur (résiliation de contrat, de crédit...).

En cas de séparation, comment se partagent les dettes ?

- Concubinage, PACS, mariage.

Mieux connaître et comprendre les dispositifs pour mieux les proposer : les dispositifs administratifs et sociaux

- L'Accompagnement en Économie Sociale et Familiale (AESF).
- La mesure judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial (AGBF).
- Étendue de la mission du délégué aux prestations familiales.
- Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé (MASP).
- AAH, ASAP, RSA...

Les dispositifs juridiques : la protection des majeurs

- La sauvegarde de justice : dans quels cas ? Ses conséquences.
- La curatelle : dans quels cas ? Ses conséquences.
- La tutelle : dans quels cas ? Ses conséquences.

Le travail en réseau

- Repérer les compétences de l'utilisateur, les personnes ressources au sein de l'entourage.
- Les différents partenaires.
- Les différentes orientations.

LES ÉCRITS PROFESSIONNELS



05-06-07 OCTOBRE 2026



3 JOURS - 21 H



EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS

✓ Intra
au sein de votre structure

✓ Distanciel



ENTREPRISE/OPCO : 915€
FINANCEMENT PERSONNEL : 825€



FORMATION ANIMÉE PAR :
PHILOSOPHE FORMÉ AUX ÉCRITS
PROFESSIONNELS



Référence : Z-A23
Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

PUBLIC

Tout cadre et travailleur social souhaitant renforcer l'efficacité et la pertinence du contenu de sa communication écrite.

PRÉREQUIS

Afin d'accompagner individuellement chaque personne, les participants doivent apporter leurs écrits professionnels.

OBJECTIFS

- Transcrire objectivement un fait avec neutralité.
- Réaliser une synthèse et un compte-rendu, un récit éducatif.
- Inclure les attentes des usagers.

MÉTHODE

- Échanges d'expériences et analyse des situations rencontrées.
- Travail en individuel à partir de documents apportés par les professionnels.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dans le cas des formations non certifiantes, les moyens mis en œuvre pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels dont la maîtrise constitue l'objectif initial (ou les objectifs) de l'action de formation pourront être des QCM, des grilles d'évaluation, des travaux pratiques (exercices, mises en situation...), des tests réguliers de contrôle de connaissances ou des entretiens de bilan en fin de formation.

En dehors de l'évaluation formative réalisée tout au long de la formation (exercices, mises en situation, quizz, QCM, études de cas), une évaluation sommative sera réalisée à la fin de la formation. Une attestation de fin de formation sera remise au bénéficiaire, elle précisera les modalités d'évaluation mises en place ainsi que son niveau d'acquisition des compétences.

LA GESTION DES CONFLITS



À DÉFINIR



À DÉFINIR



2 JOURS



MAXIMUM 15 PERSONNES



EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS

✓ **Seulement en Intra
au sein de votre structure**

Distanciel



Référence : G-A35
Gaëlle VAQUERO
Assistante de formation
01 44 93 44 80
gvaquero@epe-idf.com

PUBLIC

Tout cadre et travailleur social.

PRÉREQUIS

Aucun.

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Cette formation permettra aux professionnels d'évoluer en compétences dans la gestion des situations conflictuelles. à l'issue de la formation, le stagiaire est capable de mieux identifier les différentes situations vectrices de tensions afin de les anticiper et mieux les gérer.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Différencier les situations conflictuelles des situations de violence.
- Anticiper et gérer les situations de violence.
- Comprendre ce qui se joue dans un conflit et développer des stratégies aptes à positiver ces situations.
- Appréhender plus sereinement les situations conflictuelles.

CONTENU

Décrypter, analyser et catégoriser les situations conflictuelles et / ou de violence les plus fréquemment rencontrées par les professionnel-le-s de l'insertion

- Distinguer la situation conflictuelle de la situation de violence ; comment se prémunir des situations de violence et comment les gérer si elles adviennent.
- Découvrir et s'appropriier les neuf grandes natures de conflits.
- Analyser les effets destructeurs mais aussi constructifs des situations conflictuelles.

Construire une démarche pédagogique pour initier un acte formatif et/ou éducatif autour d'une situation conflictuelle

- Découvrir cinq stratégies différentes pour gérer un conflit en fonction des personnes engagées, de la situation vécue et de l'objectif visé.
- Les clés pour gérer positivement une situation conflictuelle.
- Première approche des mécanismes de l'empathie.
- Comment gérer le stress généré par des situations conflictuelles.

MÉTHODE

Chaque thème sera sous-tendu par des apports théoriques, mais aussi de nombreux exemples cliniques proposés par la formatrice/trice ainsi que des études de situations apportées par les participants qui viendront illustrer et interroger l'aspect théorique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont précisées [page 120](#)

ÉMOTIONS ET POSTURE PROFESSIONNELLE



04-05 MAI 2026



ENTREPRISE/OPCO : 610€
FINANCEMENT PERSONNEL : 550€



2 JOURS - 14 H



FORMATION ANIMÉE PAR :
MÉDIATRICE FAMILIALE



✓ EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS

✓ Intra
au sein de votre structure

Distanciel



Référence : Z-A27
Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

PUBLIC

Professionnel(le)s exerçant dans le secteur social, éducatif, médicosocial, sanitaire, judiciaire. Responsables d'équipes éducatives, personnel d'accueil, personnel administratif...

PRÉREQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- Prendre conscience de ses émotions et les apprivoiser dans son quotidien professionnel.
- Renforcer ses compétences face à des situations éprouvantes.
- Évaluer l'impact des émotions et du stress sur l'activité et les relations professionnelles.
- Intégrer la gestion des émotions comme composante des pratiques professionnelles.

MÉTHODE

- Apports théoriques / notions clés.
- Apports pratiques.
- Étude de cas complexes et partage d'expériences.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dans le cas des formations non certifiantes, les moyens mis en œuvre pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels dont la maîtrise constitue l'objectif initial (ou les objectifs) de l'action de formation pourront être des QCM, des grilles d'évaluation, des travaux pratiques (exercices, mises en situation...), des tests réguliers de contrôle de connaissances ou des entretiens de bilan en fin de formation.

En dehors de l'évaluation formative réalisée tout au long de la formation (exercices, mises en situation, quizz, QCM, études de cas), une évaluation sommative sera réalisée à la fin de la formation. Une attestation de fin de formation sera remise au bénéficiaire, elle précisera les modalités d'évaluation mises en place ainsi que son niveau d'acquisition des compétences.

BIEN-ÊTRE PROFESSIONNEL

PRENDRE SOIN DE SOI, DE L'AUTRE ET DE LA RELATION D'ACCOMPAGNEMENT



18-19-20 NOVEMBRE 2026



ENTREPRISE/OPCO : 915€
FINANCEMENT PERSONNEL : 825€



3 JOURS - 21 H



FORMATION ANIMÉE PAR :
ART-THÉRAPEUTE



✓ EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS

✓ Intra
au sein de votre structure

Distanciel



Référence : Z-A13
Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

PUBLIC

Professionnels exerçant une fonction pédagogique dans différents secteurs d'activité : médiation, éducation, formation...

PRÉREQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- Identifier les processus corporels et psychologiques liés au stress.
- Développer une écoute de soi intégrative et de l'autre.
- Utiliser des méthodes somatothérapeutiques pour évacuer le stress.

MÉTHODE

- Méthode expositive.
- Méthode expérientielle (recherche-action) (facilitation et co-développement).
- Partage en plénière.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dans le cas des formations non certifiantes, les moyens mis en œuvre pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels dont la maîtrise constitue l'objectif initial (ou les objectifs) de l'action de formation pourront être des QCM, des grilles d'évaluation, des travaux pratiques (exercices, mises en situation...), des tests réguliers de contrôle de connaissances ou des entretiens de bilan en fin de formation.

En dehors de l'évaluation formative réalisée tout au long de la formation (exercices, mises en situation, quizz, QCM, études de cas), une évaluation sommative sera réalisée à la fin de la formation. Une attestation de fin de formation sera remise au bénéficiaire, elle précisera les modalités d'évaluation mises en place ainsi que son niveau d'acquisition des compétences.

PROXIMITÉ ET JUSTE DISTANCE

DANS LA RELATION D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT



01-02-03 AVRIL 2026



ENTREPRISE/OPCO : 915€
FINANCEMENT PERSONNEL : 825€



3 JOURS - 21 H



FORMATION ANIMÉE PAR :
ÉDUCATRICE SPÉCIALISÉE



✓ EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS

✓ Intra
au sein de votre structure

Distanciel



Référence : Z-A01
Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

PUBLIC

Professionnels exerçant une fonction d'accompagnement dans différents secteurs d'activité - éducation, formation, soin, médiation - qui souhaitent développer la réflexivité sur leur posture et diversifier leurs méthodes d'interventions.

PRÉREQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- Identifier le cadre et les enjeux de la relation d'accompagnement.
- Identifier les facteurs et les paramètres d'une distance émotionnelle appropriée.
- Utiliser des méthodes d'observation et de clarification.
- Adopter une implication émotionnelle appropriée.

MÉTHODE

Une pédagogie active associant différentes méthodes et techniques :

- Apprentissage collaboratif et coopératif.
- Démarche de réflexivité portant sur des expériences terrain.
- Créativité.
- La formation intègre des temps de travail en individuel, en binôme, en sous-groupe et en grand groupe, les situations proposées sont concrètes et issues du terrain.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont précisées **page 120**

LA FRATRIE, UNE RESSOURCE POUR BIEN GRANDIR



À DÉFINIR



À DÉFINIR



✓ Intra seulement
au sein de votre structure



À DÉFINIR



MAXIMUM 15 PERSONNES



Référence : G-A32
Référente : **Gaëlle VAQUERO**
Assistante de formation
01 44 93 44 80
gvaquero@epe-idf.com

PUBLIC

Toute personne en charge de l'accompagnement d'enfants et d'adolescents en fratries.

PRÉREQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- S'appuyer sur les relations intra-fraternelles pour favoriser le développement de l'enfant
- Accueillir et accompagner des fratries dans le cadre du placement
- Connaître l'importance de ces relations dans la construction de l'identité

MÉTHODE

- Études de cas en groupe.
- Utilisation d'un outil d'observation de la fratrie.
- Présentation et discussion collective à partir des principaux travaux sur la fratrie.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dans le cas des formations non certifiantes, les moyens mis en œuvre pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels dont la maîtrise constitue l'objectif initial (ou les objectifs) de l'action de formation pourront être des QCM, des grilles d'évaluation, des travaux pratiques (exercices, mises en situation...), des tests réguliers de contrôle de connaissances ou des entretiens de bilan en fin de formation.

En dehors de l'évaluation formative réalisée tout au long de la formation (exercices, mises en situation, quizz, QCM, études de cas), une évaluation sommative sera réalisée à la fin de la formation. Une attestation de fin de formation sera remise au bénéficiaire, elle précisera les modalités d'évaluation mises en place ainsi que son niveau d'acquisition des compétences.

CONTENU

La fonction du lien fraternel

- La fratrie comme ressource pour chaque enfant et la construction progressive du lien fraternel : entre rivalité et complicité.
- La place des parents dans le lien fraternel.

Les étapes clés de la procédure d'admission

- Les questions importantes lors des échanges préalables.
- Les rencontres préalables à l'accueil en présence des acteurs concernés, puis des enfants.
- Les conditions d'une décision de regroupement ou de séparation : les informations à repérer, les indications et les contre-indications au placement conjoint.

Les outils d'évaluation

- Les entretiens avec le psychologue.
- Les observations à effectuer et le mode d'intervention des éducateurs.
- L'accompagnement des éducateurs dans la prise en charge des fratries.
- La gestion des conflits fraternels, la distinction entre agressivité et violence.
- La disponibilité auprès de chaque enfant d'une fratrie.
- Les leviers pour mieux gérer les difficultés au quotidien.

Le travail avec les parents

- La mise en place d'un cadre de visite suffisamment contenant.
- Le recueil de données sur les relations fraternelles.

DIVERSITÉ ET INCLUSION

DÉVELOPPER UN MILIEU DE TRAVAIL INCLUSIF POUR EN FINIR AVEC LES PRÉJUGÉS ET DISCRIMINATIONS FONDÉS SUR L'ORIENTATION SEXUELLE ET L'IDENTITÉ DE GENRE



À DÉFINIR



À DÉFINIR



✓ Intra seulement
au sein de votre structure



À DÉFINIR



MAXIMUM 15 PERSONNES



Référence : G-A34
Référente : **Gaëlle VAQUERO**
Assistante de formation
01 44 93 44 80
gvaquero@epe-idf.com

PUBLIC

Tout professionnels confrontés à des publics en situation de précarité, de marginalité et d'exclusion.

PRÉREQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- Appréhender les différences relatives aux notions d'exclusion, de marginalité et de précarité.
- Connaître les répercussions dans l'espace familial des situations de précarité.
- Identifier les mécanismes psychiques liés à l'auto-exclusion.
- Appréhender sociologiquement la fabrique sociale de la précarité, de la marginalité et de l'exclusion et le vécu de ces situations.
- Connaître les dispositifs légaux pour diversifier les orientations.

MÉTHODE

- Discussions, échanges, mise en commun des expériences et du vécu des participants.
- Apports théoriques (psychologie, sociologie, droit).
- Études de cas à partir des situations rapportées par les participants.

CONTENU

- Rapport autour des phénomènes de précarité, d'exclusion et de marginalité.
- Travail clinique autour de l'impact des situations d'exclusion et de précarité.
- Aspect spéculaire de l'exclusion : moi et l'autre.
- Réflexion sur des axes d'amélioration de l'accompagnement des personnes exclues.
- La lutte contre la précarité et la pauvreté : approche juridique.
- Prévenir l'exclusion et la marginalité.
- Les dispositifs pour sortir de la marginalité et l'exclusion.
- Les dispositifs spécifiques pour certains publics...

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dans le cas des formations non certifiantes, les moyens mis en œuvre pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels dont la maîtrise constitue l'objectif initial (ou les objectifs) de l'action de formation pourront être des QCM, des grilles d'évaluation, des travaux pratiques (exercices, mises en situation...), des tests réguliers de contrôle de connaissances ou des entretiens de bilan en fin de formation.

En dehors de l'évaluation formative réalisée tout au long de la formation (exercices, mises en situation, quizz, QCM, études de cas), une évaluation sommative sera réalisée à la fin de la formation. Une attestation de fin de formation sera remise au bénéficiaire, elle précisera les modalités d'évaluation mises en place ainsi que son niveau d'acquisition des compétences.

SENSIBILISATION À LA MÉDIATION FAMILIALE



05-06 NOVEMBRE
+ 07-08 DÉCEMBRE 2026



2+2 JOURS - 28 H



✓ EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS

✓ Intra
au sein de votre structure

Distanciel



ENTREPRISE/OPCO : 1 220€
FINANCEMENT PERSONNEL : 1 100€



FORMATION ANIMÉE PAR :
MÉDIATEUR FAMILIAL



Référence : Z-A26
Zahra REFFAS - Assistante de formation
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

PUBLIC

Toute personne intervenant dans l'accompagnement à la personne : social, médico-social, association, bénévole.

PRÉREQUIS

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

OBJECTIFS

Repérer

- Repérer et comprendre ce qu'est la médiation familiale dans tous ses champs d'application.
- Découvrir le cadre d'intervention de la médiation familiale et ses limites.
- S'initier aux différents concepts de la médiation familiale.

Se positionner

- Se positionner professionnellement au regard de la médiation familiale.
- Connaître la spécificité de la médiation familiale et ses méthodes d'intervention.
- S'interroger sur la notion de famille.

Orienter

- Orienter vers la médiation familiale.

MÉTHODE

- Apports de contenus et de théories (code de déontologie, vidéos, ...).
- Travail en sous-groupes puis mise en commun en grand groupe.
- Analyse de situations apportées par les participants.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont précisées [page 120](#).

CONTENU

- Le cadre de la médiation familiale.
- La famille entendue dans toute sa diversité.
- Comprendre le conflit.
- Comment communiquer sans violence ?
- Comment intervient le médiateur familial ?
- Exploration de situation et/ou mises en situation.

LA COMMUNICATION NON VIOLENTE



05-06 OCTOBRE 2026



2 JOURS - 14 H



✓ EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS

Intra
au sein de votre structure

Distanciel



ENTREPRISE/OPCO : 610€
FINANCEMENT PERSONNEL : 550€



FORMATION ANIMÉE PAR :
AVOCATE ET MÉDIATRICE FAMILIALE



Référence : Z-A41
Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

PUBLIC

Professionnels du secteur médico-social, ressources humaines, professionnels souhaitant acquérir une posture de tiers « médiateur » et/ou des « outils » professionnels dans la gestion des conflits interpersonnels.

PRÉREQUIS

Exercer dans la relation à autrui (dans l'entreprise, l'intervention sociale, médicale, juridique, ...).

OBJECTIFS

- Créer et maintenir d'un espace tiers de médiation.
- Aider à préciser la nature du conflit, les besoins et les intérêts de chacun.
- Établir la reconnaissance réciproque du bien fondé de chacun dans ses demandes.

MÉTHODE

- Apports théoriques et méthodologiques
- Exercices interactifs
- Études de cas

CONTENU

- L'importance de la communication non violente.
- Le cadre facilitant l'émergence de la connexion avant les résultats.
- Les techniques de communication non violente.
- Les étapes du processus de communication non violente en mode conscient.
- Le processus d'auto empathie.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dans le cas des formations non certifiantes, les moyens mis en œuvre pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels dont la maîtrise constitue l'objectif initial (ou les objectifs) de l'action de formation pourront être des QCM, des grilles d'évaluation, des travaux pratiques (exercices, mises en situation...), des tests réguliers de contrôle de connaissances ou des entretiens de bilan en fin de formation.

En dehors de l'évaluation formative réalisée tout au long de la formation (exercices, mises en situation, quizz, QCM, études de cas), une évaluation sommative sera réalisée à la fin de la formation. Une attestation de fin de formation sera remise au bénéficiaire, elle précisera les modalités d'évaluation mises en place ainsi que son niveau d'acquisition des compétences.

LA GESTION COLLABORATIVE DU CONFLIT

THÉORIE DE LA NÉGOCIATION RAISONNÉE



14-15 DÉCEMBRE 2026



ENTREPRISE/OPCO : 610€
FINANCEMENT PERSONNEL : 550€



2 JOURS - 14 H



FORMATION ANIMÉE PAR :
MÉDIATRICE FAMILIALE



✓ EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS

Intra
au sein de votre structure

Distanciel



Référence : Z-A42
Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

PUBLIC

Professionnels du secteur médico-social, ressources humaines, professionnels souhaitant acquérir une posture de tiers « médiateur » et/ou des « outils » professionnels dans la gestion des conflits interpersonnels.

PRÉREQUIS

Exercer dans la relation à autrui dans l'entreprise, l'intervention sociale, médicale, juridique.

OBJECTIFS

- Appréhender le concept de la négociation raisonnée.
- Définir la négociation sur intérêt.
- Différencier la négociation raisonnée des autres modes de résolution des conflits.

MÉTHODE

- Apports théoriques et méthodologiques
- Exercices interactifs
- Études de cas.

CONTENU

- Définition et origine de la négociation raisonnée.
- Présentation théorique de la négociation raisonnée.
- Les différentes étapes de la négociation raisonnée.
- Les 4 grands principes de la négociation raisonnée.
- Difficultés rencontrées par le médiateur lors de la négociation.
- Les différents obstacles de la négociation.
- Les difficultés lors de la négociation : du fait des personnes, liées à l'objet de la médiation, attaque du médiateur.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dans le cas des formations non certifiantes, les moyens mis en œuvre pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels dont la maîtrise constitue l'objectif initial (ou les objectifs) de l'action de formation pourront être des QCM, des grilles d'évaluation, des travaux pratiques (exercices, mises en situation...), des tests réguliers de contrôle de connaissances ou des entretiens de bilan en fin de formation.

En dehors de l'évaluation formative réalisée tout au long de la formation (exercices, mises en situation, quizz, QCM, études de cas), une évaluation sommative sera réalisée à la fin de la formation. Une attestation de fin de formation sera remise au bénéficiaire, elle précisera les modalités d'évaluation mises en place ainsi que son niveau d'acquisition des compétences.

LA MÉDIATION EN MILIEU CARCÉRAL



17-18-19 MARS 2026



ENTREPRISE/OPCO : 915€
FINANCEMENT PERSONNEL : 825€



3 JOURS - 21 H



FORMATION ANIMÉE PAR :
MÉDIATRICE FAMILIALE INTERVENANT
EN MILIEU CARCÉRAL DEPUIS 7 ANS



✓ EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS

Intra
au sein de votre structure

Distanciel



Référence : Z-A43
Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

PUBLIC

Médiateurs familiaux diplômés d'état, magistrats, conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation.

PRÉREQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- Connaître la démarche de médiation familiale en milieu carcéral dans sa diversité.
- Connaître l'intérêt de la médiation familiale en milieu carcéral quant à la contribution à la réinsertion, la reprise de liens, la sortie du conflit.
- Savoir mettre en place une action de médiation familiale en milieu carcéral et pouvoir pratiquer la médiation familiale dans la diversité du milieu carcéral : maison d'arrêt, et centre de détention.

MÉTHODE

- Apports théoriques et méthodologiques
- Exercices interactifs
- Études de cas

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dans le cas des formations non certifiantes, les moyens mis en œuvre pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels dont la maîtrise constitue l'objectif initial (ou les objectifs) de l'action de formation pourront être des QCM, des grilles d'évaluation, des travaux pratiques (exercices, mises en situation...), des tests réguliers de contrôle de connaissances ou des entretiens de bilan en fin de formation.

En dehors de l'évaluation formative réalisée tout au long de la formation (exercices, mises en situation, quizz, QCM, études de cas), une évaluation sommative sera réalisée à la fin de la formation. Une attestation de fin de formation sera remise au bénéficiaire, elle précisera les modalités d'évaluation mises en place ainsi que son niveau d'acquisition des compétences.

LA MÉDIATION FAMILIALE SUCCESSORALE DU DROIT À L'ENTENTE : COMMENT INTERVENIR ?



29-30 JUIN 2026



ENTREPRISE/OPCO : 610€
FINANCEMENT PERSONNEL : 550€



2 JOURS - 14 H



FORMATION ANIMÉE PAR :
AVOCATE ET MEDIATRICE FAMILIALE



✓ EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS
Intra
au sein de votre structure
Distanciel



Référence : Z-A44
Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

PUBLIC

Médiateurs familiaux diplômés d'État.

PRÉREQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- Comprendre les lois et les règles générales dans une succession
- Comprendre les phénomènes relationnels familiaux après le décès d'un proche et les phénomènes de deuil
- Comprendre les enjeux sous-jacents aux conflits dans une succession
- Mettre en place le cadre de la médiation familiale dans ce contexte

MÉTHODE

- Jeux de rôles

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dans le cas des formations non certifiantes, les moyens mis en œuvre pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels dont la maîtrise constitue l'objectif initial (ou les objectifs) de l'action de formation pourront être des QCM, des grilles d'évaluation, des travaux pratiques (exercices, mises en situation...), des tests réguliers de contrôle de connaissances ou des entretiens de bilan en fin de formation.

En dehors de l'évaluation formative réalisée tout au long de la formation (exercices, mises en situation, quizz, QCM, études de cas), une évaluation sommative sera réalisée à la fin de la formation. Une attestation de fin de formation sera remise au bénéficiaire, elle précisera les modalités d'évaluation mises en place ainsi que son niveau d'acquisition des compétences.

SENSIBILISATION AU DROIT DES ÉTRANGERS



23-24-25 MARS 2026



ENTREPRISE/OPCO : 915€
FINANCEMENT PERSONNEL : 825€



3 JOURS - 21 H



FORMATION ANIMÉE PAR :
AVOCAT



✓ EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS
✓ Intra
au sein de votre structure
✓ Distanciel



Référence : Z-A36
Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

PUBLIC

Professionnel du secteur sanitaire, éducatif ou social intervenant auprès des familles, médiateur familial, conseiller conjugal et familial, enseignant, bénévole.

PRÉREQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- Actualiser ses connaissances juridiques.
- Permettre aux professionnels de faire le lien entre le droit des étrangers et les droits de la personne (droits sociaux, autorité parentale).
- Connaître l'organisation juridictionnelle française et les différentes structures spécialisées pour mieux orienter les usagers.

MÉTHODE

- Apports théoriques.
- Analyse de situations apportées par les participants.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dans le cas des formations non certifiantes, les moyens mis en œuvre pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels dont la maîtrise constitue l'objectif initial (ou les objectifs) de l'action de formation pourront être des QCM, des grilles d'évaluation, des travaux pratiques (exercices, mises en situation...), des tests réguliers de contrôle de connaissances ou des entretiens de bilan en fin de formation.

En dehors de l'évaluation formative réalisée tout au long de la formation (exercices, mises en situation, quizz, QCM, études de cas), une évaluation sommative sera réalisée à la fin de la formation. Une attestation de fin de formation sera remise au bénéficiaire, elle précisera les modalités d'évaluation mises en place ainsi que son niveau d'acquisition des compétences.

LES RÉFORMES DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

LOI TAQUET DU 7 FÉVRIER 2022 - ACTUALISATION



25-26 JUIN 2026



ENTREPRISE/OPCO : 610€
FINANCEMENT PERSONNEL : 550€



2 JOURS - 14 H



FORMATION ANIMÉE PAR :
JURISTE



EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS

✓ Intra
au sein de votre structure

✓ Distanciel



Référence : Z-A37
Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

PUBLIC

Professionnel en lien ou travaillant dans la protection de l'enfance.

PRÉREQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- Connaître la loi Taquet du 7 février 2022 relative à la protection des enfants confiés à l'ASE.
- Connaître la loi du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance et du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant.
- Cerner les différents mécanismes de l'autorité parentale.
- Comprendre son environnement juridique.
- Savoir se repérer dans l'organisation de la protection de l'enfance.

MÉTHODE

- Apports théoriques.
- Échanges d'expériences.
- Analyse de situations concrètes.
- Quiz juridique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dans le cas des formations non certifiantes, les moyens mis en œuvre pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels dont la maîtrise constitue l'objectif initial (ou les objectifs) de l'action de formation pourront être des QCM, des grilles d'évaluation, des travaux pratiques (exercices, mises en situation...), des tests réguliers de contrôle de connaissances ou des entretiens de bilan en fin de formation.

En dehors de l'évaluation formative réalisée tout au long de la formation (exercices, mises en situation, quizz, QCM, études de cas), une évaluation sommative sera réalisée à la fin de la formation. Une attestation de fin de formation sera remise au bénéficiaire, elle précisera les modalités d'évaluation mises en place ainsi que son niveau d'acquisition des compétences.

SECRET PROFESSIONNEL ET PARTAGE DE L'INFORMATION



30 SEPTEMBRE ET 1^{ER} OCTOBRE 2026



ENTREPRISE/OPCO : 610€
FINANCEMENT PERSONNEL : 550€



2 JOURS - 14 H



FORMATION ANIMÉE PAR :
JURISTE



✓ EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS

✓ Intra
au sein de votre structure

Distanciel



Référence : Z-A38
Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

PUBLIC

Professionnel du secteur médico-social.

PRÉREQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- Actualiser ses connaissances sur la notion de secret professionnel.
- Connaître le cadre juridique du partage de l'information.
- Distinguer les différents mécanismes de responsabilité (disciplinaire, civile, pénale).

MÉTHODE

- Apports théoriques.
- Quiz juridique.
- Échanges à partir du vécu des participants.
- Analyse de situations concrètes et interactives.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont précisées [page 120](#)

CONTENU

Du secret professionnel au partage de l'information

- La distinction droit de réserve/obligation de discrétion.
- Le secret professionnel, les personnes concernées, ce qu'il couvre...
- La sanction de son non respect. La levée du secret.
- L'obligation de signalement (réforme de la protection de l'enfance du 5 mars 2007) : signalement administratif, signalement judiciaire.

Les différents mécanismes de responsabilité du professionnel

- Après avoir cerné le domaine du secret professionnel et celui du partage de l'information, comment évaluer les implications de situations complexes sur la posture du professionnel, de l'Institution (qu'elle soit rattachée à l'administration ou non) et des tiers ?
- Du point de vue de la responsabilité de chacun :
 1. Responsabilité civile, responsabilité pénale, responsabilité disciplinaire.
 2. La responsabilité de l'administration : distinction entre faute personnelle et faute de service, le cumul de responsabilité et l'action récursoire.
- Du point de vue des outils à mettre en place : quel protocole mettre en place (et comment le construire) pour harmoniser les pratiques ?

Avec la judiciarisation de notre société, le professionnel du secteur médico-social s'est vu confier de plus en plus de responsabilités et d'obligations. Comment s'y retrouver face à ce véritable arsenal et plus particulièrement sur la question du secret ? Quelles informations sont confidentielles ? Lesquelles peuvent, voire, doivent être partagées, et jusqu'à quel échelon (dans le service, entre deux institutions,...) ? L'outil juridique et une meilleure connaissance de l'esprit des lois contribuent à trouver un allié pour une meilleure pratique en ce domaine.

LES MAJEURS VULNÉRABLES ET LEUR PROTECTION

 14-15 OCTOBRE 2026

€ ENTREPRISE/OPCO : 610€
FINANCEMENT PERSONNEL : 550€

 2 JOURS - 14 H

 **FORMATION ANIMÉE PAR :**
JURISTE

 ✓ EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS

 Référence : Z-A39
Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

✓ Intra
au sein de votre structure

Distanciel

PUBLIC

Professionnel du secteur social ou médicosocial.

PRÉREQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- S'approprier les concepts pour les mettre en pratique.
- Comprendre son environnement juridique.
- Identifier les différents enjeux.
- Connaître la loi du 5 mars 2007 et du 16 février 2015.

MÉTHODE

- Apports théoriques et jurisprudentiels.
- Échanges d'expériences.
- Analyse de situations concrètes.
- Quiz juridique.
- QCM (entrée/sortie).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dans le cas des formations non certifiantes, les moyens mis en œuvre pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels dont la maîtrise constitue l'objectif initial (ou les objectifs) de l'action de formation pourront être des QCM, des grilles d'évaluation, des travaux pratiques (exercices, mises en situation...), des tests réguliers de contrôle de connaissances ou des entretiens de bilan en fin de formation.

En dehors de l'évaluation formative réalisée tout au long de la formation (exercices, mises en situation, quizz, QCM, études de cas), une évaluation sommative sera réalisée à la fin de la formation. Une attestation de fin de formation sera remise au bénéficiaire, elle précisera les modalités d'évaluation mises en place ainsi que son niveau d'acquisition des compétences.

DROIT DE LA FAMILLE

 15-16 AVRIL 2026

€ ENTREPRISE/OPCO : 610€
FINANCEMENT PERSONNEL : 550€

 2 JOURS - 14 H

 **FORMATION ANIMÉE PAR :**
JURISTE

 ✓ EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS

 Référence : Z-A40
Zahra REFFAS
Responsable de secteur
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

✓ Intra
au sein de votre structure

Distanciel

PUBLIC

Professionnel intervenant auprès des familles.

PRÉREQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- Actualiser ses connaissances juridiques.
- Connaître les notions clés du droit de la famille pour les appliquer à sa pratique.

MÉTHODE

- Apports théoriques.
- Analyse de situations apportées par les participants.
- Analyse de documents.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dans le cas des formations non certifiantes, les moyens mis en œuvre pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels dont la maîtrise constitue l'objectif initial (ou les objectifs) de l'action de formation pourront être des QCM, des grilles d'évaluation, des travaux pratiques (exercices, mises en situation...), des tests réguliers de contrôle de connaissances ou des entretiens de bilan en fin de formation.

En dehors de l'évaluation formative réalisée tout au long de la formation (exercices, mises en situation, quizz, QCM, études de cas), une évaluation sommative sera réalisée à la fin de la formation. Une attestation de fin de formation sera remise au bénéficiaire, elle précisera les modalités d'évaluation mises en place ainsi que son niveau d'acquisition des compétences.



FORMATIONS LONGUES

- Parcours systémique certifié
- Diplôme d'État de Médiateur Familial
- Titre professionnel formateur professionnel d'adultes
- Éducation à la vie
- Certification de Conseiller Conjugal et Familial
- Violences conjugales et intrafamiliales
- Expertise légale en pédopsychiatrie et psychologie de l'enfant

DIPLÔME D'ÉTAT DE MÉDIATEUR FAMILIAL

 DU 14 SEPTEMBRE 2026
AU 01 OCTOBRE 2027

€ 7 700 €
(CPF, OPCO, France Travail, Transition Pro, employeur, individuel)

 14 X 5 JOURS
595 H DONT 105 H DE STAGE PRATIQUE

 FORMATION ANIMÉE PAR :
MÉDIATEUR FAMILIAL

 ✓ EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS

 Référence : C-L02
Corinne THORAVAL
Chargée de coordination
01 44 93 44 79
cthoraval@epe-idf.com

Code RNCP : 39645 / Certificateur : Ministère chargé de la solidarité
Niveau de qualification : Niveau 6
Code(s) NSF : 332 : Travail social
Formacode(s) : 44072 : Travail social
Date d'échéance d'enregistrement : 31 décembre 2026
Date d'échéance de délivrance de la certification : 31 décembre 2028.
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39645/>

Le(la) médiateur(trice) familial(e) accompagne un processus de construction ou de reconstruction du lien familial basé sur l'autonomie et la responsabilité des personnes concernées par des situations de rupture ou de séparation. Il est un tiers impartial, indépendant, qualifié et sans pouvoir de décision.

Le(la) médiateur(trice) familial(e) favorise, à travers l'organisation d'entretiens confidentiels, la communication et la gestion des conflits dans le domaine familial entendues dans sa diversité et dans son évolution. Le champ d'action du médiateur familial concerne les situations de conflits et de rupture dans le cadre des relations entre les parents, de l'organisation de la vie des enfants, les liens transgénérationnels et de la fratrie.

La médiation familiale est mobilisée pour les situations telles que les divorces, les séparations, les décès, les situations de conflits et les ruptures de communication au sein de la famille, les situations familiales à dimension internationale dans le champ de la protection de l'enfance, les questions successorales et patrimoniales.

CONTENU

La formation préparant au diplôme d'État de médiateur familial comporte 595 heures dont 105 heures de formation pratique. Elle se déroule sur une période maximale de trois ans. La formation théorique se décompose de la façon suivante :

Une unité de formation principale portant sur le processus de médiation et l'intégration des techniques de médiation, d'une durée de 315 heures + trois unités de formation contributives (Droit : 63 heures / Psychologie : 63 heures / Sociologie : 35 heures) + 14 heures destinées à la méthodologie du mémoire.

Session 1 : du 14 au 18 septembre 2026
Session 2 : du 28 septembre au 02 octobre 2026
Session 3 : du 12 au 16 octobre 2026
Session 4 : du 16 au 20 novembre 2026
Session 5 : du 30 novembre au 4 décembre 2026
Session 6 : du 14 au 18 décembre 2026
Session 7 : du 11 au 15 janvier 2027
Session 8 : du 01 au 05 février 2027
Session 9 : du 08 au 12 mars 2027
Session 10 : du 22 au 26 mars 2027
Session 11 : du 10 au 14 mai 2027
Session 12 : du 14 au 18 juin 2027
Session 13 : du 06 au 10 septembre 2027
Session 14 : du 27 septembre au 01 octobre 2027

DIPLÔME D'ÉTAT DE MÉDIATEUR FAMILIAL

PUBLIC ET PRÉREQUIS

La formation est ouverte aux personnes remplissant l'une des conditions suivantes :

- Justifier d'un diplôme national, classé au moins au niveau 5 du cadre national des certifications professionnelles, mentionné au titre V du livre IV du code de l'action sociale et des familles ou au livre III de la quatrième partie du code de la santé publique
- Justifier d'un diplôme national, classé au moins au niveau 6 du cadre national des certifications professionnelles, en droit, psychologie ou sociologie délivré par un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel habilité à le délivrer ou par un établissement d'enseignement supérieur privé reconnu par l'Etat et autorisé à délivrer un diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur
- Justifier d'un diplôme national classé au moins au niveau 5 du cadre national des certifications professionnelles et de trois années au moins d'expérience professionnelle dans le champ de l'accompagnement familial, social, sanitaire, juridique, éducatif ou psychologique.

Les candidats à la formation de médiateur familial font l'objet d'une sélection sur dossier et d'un entretien

Le dossier du candidat doit comporter :

Une lettre de motivation, un curriculum vitae présentant de façon détaillée la trajectoire personnelle et professionnelle et incluant la formation initiale et continue et les photocopies des diplômes et documents relatifs aux conditions posées ci-dessus.

Le règlement d'admission de l'établissement de formation précise les modalités de sélection. Dès le dépôt du dossier par le candidat, l'établissement de formation lui communique le règlement d'admission, conformément à l'article R. 451-2 du code de l'action sociale et des familles.

Les modalités de sélection sont identiques pour les candidats qui s'inscrivent dans une démarche d'acquisition de la certification globale ou pour les candidats qui s'inscrivent dans une démarche d'acquisition de bloc de compétences.

Une commission de sélection, composée du directeur de l'établissement ou de son représentant, du responsable de la formation de médiateur familial et d'un médiateur familial extérieur à l'établissement de formation, arrête la liste des candidats admis à suivre la formation. Cette liste est transmise au représentant de l'État en région.

DÉMARCHE

- Le participant est co-constructeur de sa formation et le formateur veille à ce que le groupe s'engage dans un échange favorisant la mutualisation des ressources des participants.
- Il est accompagné par une évaluation formative permanente.
- Les matières contributives (sociologie, droit, psychologie) sont articulées autour des thématiques et situations abordées dans le travail réel de médiateur familial. Il nous apparaît en effet indispensable de permettre aux futurs médiateurs d'intégrer leurs connaissances (ou de solliciter des renforcements) en les confrontant à des situations qui, pour simulées qu'elles soient, n'en constituent pas moins une expérimentation.
- Ces mises en situation permettent de travailler, d'approcher au plus près le positionnement du médiateur familial.



Taux de réussite
DEMF
Diplôme d'état
de médiateur familial

2025

10 candidats admis sur 12

Les débouchés après l'obtention du diplôme : Associations à caractère social ou familial, associations de médiation familiale, services publics ou parapublics ou en libéral.

Formation conforme à l'Arrêté du 4 juin 2024 portant modification de l'arrêté du 19 mars 2012 relatif au diplôme d'état de médiateur familial

TITRE PROFESSIONNEL FORMATEUR PROFESSIONNEL D'ADULTES

 DU 12 JANVIER 2026
AU 11 DÉCEMBRE 2026

 350 HEURES SOIT 10 SEMAINES DE 35
HEURES POUR LA FORMATION THÉORIQUE
315 HEURES SOIT 9 SEMAINES POUR LA
FORMATION PRATIQUE

  EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS

€ **Total : 7 500 €**
(CPF, OPCO, France Travail, Transition
Pro, employeur, individuel)

 **FORMATION ANIMÉE PAR :**
JURISTE, SOCIOLOGUE, PHILOSOPHE,
PSYCHOLOGUE, THÉRAPEUTE,
ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ, PSYCHOLOGUES

 Référence : C-L08
Corinne THORAVAL
Chargée de coordination
01 44 93 44 79
cthoraval@epe-idf.com

Ce titre professionnel a été enregistré au RNCP (Répertoire National de Certification Professionnelle) suite à la décision de la Commission de la certification professionnelle sous le numéro **RNCP37275**

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37275/>

Date de début des parcours certifiants : 29-04-2023

Date d'échéance de l'enregistrement : 29-04-2028

Cette formation est conforme à l'Arrêté du 7 décembre 2022 relatif au titre professionnel de formateur professionnel d'adultes

Notre organisme de formation est habilité par le MINISTÈRE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION
à dispenser cette formation en date du 23 mai 2025 jusqu'au 28 avril 2028

PUBLIC

- Tout public.
- Demandeur d'emploi.
- Salarié.
- Travailleur indépendant.

PRÉREQUIS

Cette formation est accessible aux personnes justifiant :

- D'un diplôme (ou d'une certification) minimum de niveau 4, complété de 3 ans d'expérience professionnelle dans son domaine d'activité.
- Être autonome dans l'utilisation et l'apprentissage d'outils informatiques et numériques (utiliser les fonctions courantes d'un traitement de texte et d'internet.).
- Communication orale et écrite : expression orale, rédaction et compréhension de textes.
- Mathématiques : comprendre et utiliser les pourcentages, les 4 opérations, la règle de trois, les proportions.

OBJECTIFS

Le formateur professionnel d'adultes accompagne, grâce à sa double expertise pédagogique et technique, les apprenants dans l'apprentissage d'un métier ou dans l'acquisition de compétences ou de savoirs nécessaires à l'accès à la qualification, la professionnalisation et l'accès ou le maintien dans l'emploi.

Le formateur professionnel d'adultes analyse des demandes formelles et informelles de formation pour identifier les compétences et les savoirs à acquérir par les apprenants et pour rédiger la progression pédagogique de la formation à animer.

Le formateur professionnel d'adultes accompagne les apprenants afin de sécuriser leurs parcours de formation. Il assure un suivi individualisé et collectif et propose d'éventuels ajustements de parcours.

Le formateur professionnel d'adultes exerce sous la responsabilité d'un coordinateur pédagogique ou d'un responsable de formation s'il est salarié. Il trace et rend compte de son activité dans le cadre du système de qualité et de conformité.

TITRE PROFESSIONNEL FORMATEUR PROFESSIONNEL D'ADULTES

CONTENU ET DATES

MODULE 1 - 3 SEMAINES

du 12 au 16 janvier 2026 // du 09 au 13 février 2026 // du 09 au 13 mars 2026

Concevoir et préparer la formation

- CP1 - Élaborer la progression pédagogique d'une formation multimodale à partir d'une demande.
- CP2 - Concevoir un scénario pédagogique et d'accompagnement en intégrant la multimodalité.
- CP3 - Concevoir des activités d'apprentissage et d'évaluation en intégrant la multimodalité.
- CP11 - Respecter et faire respecter la réglementation en vigueur en formation et dans sa spécialité.
- CP12 - Réaliser une veille pour maintenir son expertise de formateur et de professionnel dans sa spécialité.

MODULE 2 - 4 SEMAINES

du 13 au 17 avril 2026 // du 18 au 22 mai 2026 // du 01 au 05 juin 2026 // du 15 au 19 juin 2026

Animer une formation et évaluer les acquis

- CP4 - Animer une formation et faciliter les apprentissages selon différentes modalités.
- CP5 - Évaluer les acquis de formation des apprenants.
- CP6 - Remédier aux difficultés individuelles d'apprentissage.

MODULE 3 - 1 SEMAINE

du 07 au 11 septembre 2026

Accompagner les apprenants en formation

- CP7 - Accompagner les apprenants dans leur parcours de formation.
- CP8 - Accueillir un apprenant en formation et co-construire son parcours.
- CP9 - Tutorer les apprenants à distance.
- CP10 - Accompagner le développement professionnel des apprenants.

MODULE 4 - 1 SEMAINE

du 16 au 20 novembre 2026

Analyse des pratiques

- CP13 - Analyser ses pratiques professionnelles.

CERTIFICATION - 1 SEMAINE

Du 07 au 11 décembre 2026

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Accompagnement individuel par notre référente.
- Les méthodes utilisées sont principalement actives et participatives Mise à disposition en ligne (via notre plateforme extranet) de supports de formation regroupant l'ensemble des points abordés lors de la formation.
- Évaluations en cours de formation et oral blanc avant l'examen.
- Formation encadrée par une référente pédagogique et une chargée de coordination.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par correspondance :

Le titre professionnel est composé de quatre blocs de compétences dénommés certificats de compétences professionnelles (CCP) : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37275/>

Référentiel emploi activités compétences du titre professionnel formateur professionnel d'adultes : voir [ICI](#)

Durée totale des épreuves pour le candidat : 3 h

[Plus d'info ICI](#)



Du 07 AU 11 SEPTEMBRE 2026
Du 28 SEPTEMBRE AU 02 OCTOBRE 2026
Du 16 AU 20 NOVEMBRE 2026
Du 07 AU 11 DÉCEMBRE 2026



ENTREPRISE/OPCO : 2 350 €
(OPCO, France Travail, employeur, individuel)



FORMATION ANIMÉE PAR :
CONSEILLER CONJUGAL, SEXOLOGUE,
JURISTE, PSYCHOLOGUE, SAGE-
FEMME, ANIMATEUR EN ÉDUCATION
SANTÉ



20 JOURS - 140 H
+ 20 H DE STAGE



✓ EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS



Référence : C-L08
Corinne THORAVAL
Chargée de coordination
01 44 93 44 79
cthoraval@epe-idf.com

Formation conforme à l'arrêté du 03 décembre 2010 relatif à la formation des personnels intervenant dans les centres de planification ou d'éducation familiale et dans les établissements d'information, de consultation ou de conseil familial.

Formation conforme au décret n° 2018-169 du 07 mars 2018 relatif aux conditions de fonctionnement des établissements d'information, de consultation ou de conseil familial.

PUBLIC

Professionnel et bénévole de l'action sociale, éducative ou sanitaire. Agent d'accueil des Centres de Planification et d'Éducation Familiale (CPEF) et des établissements d'information, de consultation ou de conseil familial.

Sélection sur dossier (CV et lettre de motivation) et entretien téléphonique.

PRÉREQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- Comprendre l'évolution des modèles conjugaux et l'évolution des familles.
- Être sensibilisé(e) aux droits en matière de vie affective, relationnelle et sexuelle.
- Être sensibilisé(e) à la santé sexuelle et à la sexualité, tenant notamment à la contraception, l'interruption volontaire de grossesse et à la prévention des infections sexuellement transmissibles.
- Développer des compétences en matière d'accueil et d'information auprès de jeunes, de sujets seuls, de couples, de familles.
- Prendre en compte la dimension relationnelle de l'accueil.
- Renforcer ses capacités d'écoute.
- Savoir informer et favoriser la parole.
- Contribuer au renforcement de l'estime de soi et au respect de la personne accueillie dans la vie affective, relationnelle et sexuelle.
- Participer à une éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle dans une approche globale, neutre et bienveillante.

MÉTHODE

- Apports théoriques.
- Acquisition de techniques : sensibilisation à la fonction d'écoute, aux techniques et aux stratégies de communication, au travail en réseaux.
- Acquisition d'une posture professionnelle (attitudes, comportements..).

CONTENU

- Le sujet en relation.
- Développement psycho-affectif du sujet : de l'enfance à l'âge adulte.
- Corps et sexualité : anatomie, contraception, IVG, IST, SIDA.
- Les discriminations liées au sexe.
- L'intimité des sujets vulnérables.
- Le couple et la famille.
- Cycles de la vie familiale.
- Désir d'enfant et désir de grossesse, fécondité, infécondité.
- Du couple à la famille.
- Évolution des structures familiales.
- Aspects juridiques.
- La communication.
- Participation à la promotion de la santé sexuelle par l'information, l'éducation, la communication.
- L'accueil.
- Attitudes et comportement d'écoute.
- Violences dans la sphère publique, privée : la gestion d'un conflit à l'accueil.
- Animation de groupe : principes de base.
- Le travail en réseaux ; organisation administrative et politiques sociales et de la santé territorialisées.

A l'issue de la formation, l'établissement de formation évalue les compétences acquises. Sur la base de cette évaluation, le centre de formation délivre une attestation de formation à l'accueil informatif pour une éducation à la vie. L'attestation de formation à « l'éducation à la vie » permet de candidater à l'entrée en formation préparant à la certification de : [CONSEILLER\(E\) CONJUGAL\(E\) ET FAMILIAL\(E\)](#).

Centre de formation EPE-IDF agréé par le Ministère des Solidarités et de la Santé par l'intermédiaire de la Fédération Nationale des Écoles des Parents et des Éducateurs – FNEPE





DU 21 SEPTEMBRE 2026
AU 08 OCTOBRE 2027



11 X 5 JOURS + 2 JOURS - 400 H
(AU MINIMUM 80 H DE STAGE
PRATIQUE)



✓ EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS



8 800 €
(CPF, OPCO, France Travail, Transition
Pro, employeur, individuel)



FORMATION ANIMÉE PAR :
CONSEILLER CONJUGAL, SEXOLOGUE,
JURISTE, MÉDIATEUR FAMILIAL, PSY-
CHOLOGUE, SAGE-FEMME, ANIMATEUR
EN ÉDUCATION SANTÉ



Référence : C-L09
Corinne THORAVAL
Chargée de coordination
01 44 93 44 79
cthoraval@epe-idf.com

La certification de conseiller conjugal et familial a été enregistrée au RNCP (Répertoire National de Certification Professionnelle) suite à la décision de la Commission de la certification professionnelle du 28 mars 2025.

Date d'échéance de l'enregistrement : 28 mars 2030.

Date de dernière délivrance possible de certification : 27 mars 2034. ([fiche RNCP40370](https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40370/)) : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40370/>

Nomenclature du niveau de qualification : Niveau 6

Code(s) NSF : 332T : Aide, conseil, orientation, soutien socio-éducatif

Code(s) ROME :

- K1101 - Accompagnement et médiation familiale
- 332 : Travail social

Formacode(s) :

- 44007 : Conseil familial conjugal

Date d'échéance de l'enregistrement : 25-02-2025

Le métier de conseiller conjugal et familial (CCF) consiste à exercer – auprès des jeunes, des femmes, des couples et des familles – des activités d'information, d'orientation et d'accompagnement dans tous les domaines liés à la vie affective et sexuelle, aux conduites à risques, aux discriminations, aux violences (sexuelles, sexistes, de couple...), aux problèmes relationnels dans le couple et dans la famille.

Les CCF s'inscrivent dans le cadre de la promotion de la santé et de l'approche globale des personnes en matière d'éducation à la sexualité. Ils s'appuient sur l'analyse de pratique, la formation continue, le travail en réseau et le cadre déontologique de l'écoute active pour répondre au plus juste aux besoins des personnes.

Les activités des CCF sont régies par l'arrêté du 3 décembre 2010 relatif à « la formation des personnels intervenant dans les centres de planification ou d'éducation familiale et dans les établissements d'information, de consultation ou de conseil familial.

PUBLIC ET MODALITÉS D'ACCÈS À LA FORMATION

Selon l'article 6 l'arrêté du 3 décembre 2010 « relatif à la formation des personnels intervenant dans les centres de planification ou d'éducation familiale et dans les établissements d'information, de consultation ou de conseil familial », la formation de CCF est accessible aux candidats justifiant :

- Soit d'un diplôme enregistré au moins au niveau III du répertoire national des certifications professionnelles dans les domaines suivants : médical, paramédical, social, éducatif, psychologique, juridique, d'animation.
- Soit d'une attestation de formation « Éducation à la vie » et justifiant de 200 heures d'activités d'accueil, d'informations relatives à la vie sexuelle, relationnelle et familiale.

Les modalités d'admission sont :

- Déposer un dossier de candidature contenant :
 1. Une lettre de motivation.
 2. Un curriculum vitae présentant, de façon détaillée, la trajectoire personnelle et professionnelle, en incluant la formation initiale et continue.
 3. Les photocopies de tous les diplômes et documents justifiant que le candidat remplit les conditions d'accès à la formation.
- Remplir les conditions d'accès telles que définies à l'article 6 de l'arrêté du 3.12.2010.
- Avoir satisfait à un entretien oral avec un psychologue et un professionnel CCF.

Composition de la commission d'admission :

Directeur de l'établissement ou son représentant, responsable pédagogique de la formation de CCF, un conseiller conjugal et familial membre de l'équipe pédagogique.

OBJECTIFS

- Conduire des entretiens dans une approche psycho-sociale (counselling) auprès de personnes, couples et familles dans le champ de la vie affective, relationnelle et sexuelle.
- Mettre en œuvre des actions collectives dans le champ de la vie affective, relationnelle et sexuelle, auprès de différents publics.
- Développer des actions, des projets en faveur de la promotion de la vie affective, relationnelle et sexuelle, au sens de l'OMS.
- Accompagner des personnes dans le champ de la santé sexuelle.
- Accompagner des personnes concernées par des situations de violences.
- Accompagner des personnes dans le champ de la conjugalité et de la parentalité.

MÉTHODE

- Apports théoriques.
- La méthodologie d'entretien par l'analyse des mises en situation.



CONTENU

Chaque session est axée sur les savoirs, savoir-faire et savoir-être du conseiller conjugal et familial : cette formule est adaptée à la progressivité nécessaire à l'appropriation des compétences. De fait, les contenus des domaines de compétences s'entrecroisent pour tisser ces différents savoirs, savoir-faire et savoir-être tout au long de la formation. Seront ainsi abordés de façon transversale tout au long des 11 sessions :

Fondamentaux de la fonction du CCF

- Droit / savoirs juridiques.
- Santé sexuelle.
- Sexualité.
- Le couple et la famille (approche psychologique).
- Le couple et la famille (approche sociologique et anthropologique).
- Les violences et la violence conjugale.
- Éthique professionnelle et déontologie.
- Communication écrite et orale.

Techniques, méthodes et outils au service du CCF

- Techniques d'entretien spécifique au CCF.
- Animation de groupe et conduite de réunions auprès d'adolescents et d'adultes.
- Conduite de projets individuels et collectifs.
- Gestion des émotions.
- Préparation aux évaluations.
- Méthodologie du mémoire CCF.
- Accompagnement au mémoire.
- Communication écrite et orale.

Posture professionnelle du conseil conjugal et familial

- Distanciation et engagement.
- Partenariat et réseau.
- Analyse de la pratique.

Relation d'aide et d'accompagnement

- Relation d'aide.
- L'accompagnement dans le cadre du CCF.
- L'accompagnement de situations difficiles.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Mises en situation reconstituée ou réelle.
- Questions-réponses avec le jury.
- Rapports d'observations.
- Épreuves écrites (contrôle de connaissances, études de cas pratiques).
- Rédaction d'un écrit professionnel.
- Présentation orale de l'écrit professionnel devant jury.

DATES DES SESSIONS 2026-2027

Session 1 : Du 21 au 25 septembre 2026

Session 2 : Du 05 au 09 octobre 2026

Session 3 : Du 23 au 27 novembre 2026

Session 4 : Du 14 au 18 décembre 2026

Session 5 : Du 11 au 15 janvier 2027

Session 6 : Du 22 au 26 mars 2027

Session 7 : Du 10 au 14 mai 2027

Session 8 : Du 30 mai au 04 juin 2027

Session 9 : Du 28 juin au 02 juillet 2027

Session 10 : Du 06 au 10 septembre 2027

Session 11 : Du 7 au 8 octobre 2027

DESCRIPTION DES MODALITÉS D'ACQUISITION DE LA CERTIFICATION PAR CAPITALISATION DES BLOCS DE COMPÉTENCES ET/OU PAR CORRESPONDANCE

RNCP40370BC01 - Conduite d'entretiens dans une approche psycho-sociale (counselling) auprès de personnes, couples et familles dans le champ de la vie affective, relationnelle et sexuelle.

Modalités d'évaluation :

- Mise en situation reconstituée.
- Échange de questions-réponses avec le jury à l'issue de la mise en situation.
- Rédaction d'un rapport d'observation.

RNCP40370BC02 - Mise en œuvre d'actions collectives dans le champ de la vie affective, relationnelle et sexuelle, auprès de différents publics.

Modalités d'évaluation :

- Mise en situation réelle ou reconstituée.
- Rédaction d'un rapport d'observation.

RNCP40370BC03 - Promotion de la vie affective, relationnelle et sexuelle, au sens de l'OMS et enjeux de la fonction de conseiller conjugal et familial.

Modalités d'évaluation :

- Rédaction d'un écrit professionnel.
- Présentation orale de l'écrit professionnel devant jury.

RNCP40370BC04 - Accompagnement des personnes dans le champ de la santé sexuelle.

Modalités d'évaluation :

- Épreuves écrites (contrôle de connaissances, études de cas pratiques).

RNCP40370BC05 - Accompagnement des personnes concernées par des situations de violence.

Modalités d'évaluation :

- Études de cas pratiques.

RNCP40370BC06 - Accompagnement des personnes dans le champ de la conjugalité et de la parentalité.

- Études de cas pratiques.

VIOLENCES CONJUGALES ET INTRAFAMILIALES

UNE APPROCHE FRANCO-CANADIENNE

Outils pour comprendre, prévenir et agir auprès des victimes, enfants et des agresseurs

 DU 20 JANVIER AU 12 JUIN 2026

 112 H

 ✓ EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS

Distanciel

✓ Format : présentiel et distanciel
Modules inter-entreprises :
possibilité d'inscription à un
ou plusieurs modules pour les
candidats extérieurs

€ Pour l'ensemble du parcours
2 240 €

Tarif par module
Entreprise / OPCO : 915 €
Financement personnel : 825 €

 **FORMATION ANIMÉE PAR :**
SOCIOLOGUE, PROFESSEURE DE PSYCHOLOGIE, COORDINATEUR SOCIAL, ÉDUCATEUR JEUNES ENFANTS, PSYCHOLOGUE CLINICIENNE, INTERVENANT SOCIAL, COMMANDANT DE POLICE, JURISTE, AVOCATE, CHEF DE SERVICE, PSYCHO-SOCIOLOGUE

 Référence : Z-L10
Zahra REFFAS
Responsable de secteur
Pôle cycles courts
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

Il s'agit de la première formation consacrée à l'ensemble des acteurs de situations de violences conjugales (victime, agresseur, enfant) et des thèmes associés (parentalité, processus de domination conjugale, partenariat police/travailleur médico-social, processus pénal, continuum des violences dans toutes les formes du couple (homosexuel, hétérosexuel).

Cette formation offre un programme multidisciplinaire rare en France à l'appui de théories officielles, de concepts, techniques et outils canadiens et français dans ce domaine avec des enseignants provenant de France, Belgique, Suisse et Canada.

Plusieurs études ont démontré l'ampleur du phénomène des violences conjugales. Différents intervenants sont en première ligne, mais certains professionnels tels que notamment les avocats, les travailleurs sociaux, les policiers, les gendarmes, les médecins, les infirmiers et les bénévoles, sont souvent démunis face à ces dernières, par manque de formation spécifique sur cette problématique, tant le phénomène est complexe.

Cette formation n'est pas éligible au Compte Personnel de Formation.

PUBLIC ET MODALITÉS DE CANDIDATURE À LA FORMATION

Professionnels du secteur social, médical, éducatif et juridique, acteurs associatifs et institutionnels, universitaire, toute personne souhaitant approfondir ses connaissances sur les violences intrafamiliales.

Le dossier de candidature, comprenant une lettre de motivation et un CV, est à envoyer par mail avant le 30 décembre 2025.
cedricbienfait.epe.idf@gmail.com

PRÉREQUIS

- Avoir une expérience ou une formation initiale dans le domaine académique, social, médical, éducatif ou juridique.
- Être en activité ou en reconversion professionnelle vers ces secteurs.
- Un niveau minimum baccalauréat ou équivalent est exigé.

OBJECTIFS

- Développer une expertise pluridisciplinaire sur les violences conjugales et intrafamiliales, en intégrant les dimensions psychologiques, sociales et juridiques.
- Concevoir et mettre en œuvre des stratégies d'accompagnement adaptées et personnalisées, en fonction des besoins spécifiques des victimes et des auteurs.
- Maîtriser les cadres légaux et institutionnels pour mieux accompagner, orienter et protéger les personnes concernées.
- Favoriser une approche pluridisciplinaire et collaborative en réseau avec les acteurs sociaux, médicaux, judiciaires et éducatifs.
- Adopter une posture professionnelle bienveillante et éthique.

VIOLENCES CONJUGALES ET INTRAFAMILIALES

UNE APPROCHE FRANCO-CANADIENNE

Outils pour comprendre, prévenir et agir auprès des victimes, enfants et des agresseurs

OBJECTIFS SUITE

À l'issue de cette formation, les participants auront acquis une compétence approfondie dans les mécanismes de mises en œuvre sur les violences, et reconnue par un organisme de formation.

L'objectif est de nourrir le professionnel, de traduire et enrichir son vocabulaire et de lui proposer des pistes de travail, une méthodologie d'accompagnement renouvelée, adaptable sur leur terrain pour ainsi relever les nouveaux défis du 21^{ème} siècle en matière de violences conjugales.

Les apprenants auront développé leurs capacités pour mieux accompagner chaque acteur de ces situations.

Cette formation vise à sensibiliser, former et outiller les professionnels à la compréhension et à la prise en charge des violences conjugales et intrafamiliales. Elle repose sur une approche théorique et pratique en lien avec les besoins du terrain, tout en intégrant une perspective internationale, notamment à travers les approches canadiennes et françaises.

Les trois piliers de cette formation sont :



LES VICTIMES

Les victimes portent en elles leurs propres solutions. Il s'agit donc pour l'accueillant d'ouvrir des possibilités nouvelles, de reconnaître leur situation et d'utiliser leurs ressources pour participer au processus de sortie et de reconstruction; et ainsi de les rendre non pas acteurs de l'accompagnement mais auteurs de leur vie. En effet, la prise en charge des victimes ne se résume pas uniquement au moment de la sortie des violences, mais également dans la prévention d'une rechute.

La victime ne doit pas être accompagnée uniquement dans son statut de victime, mais également dans sa parentalité avant, pendant et après la séparation. Il faut également accompagner les parents victimes pour qu'ils se réapproprient un rôle et une fonction parentale auprès de leurs enfants qui ont vu leurs parents pendant des années en situation de faiblesse, d'humiliation, de violences physiques et/ou morales.

La prise en charge de la parentalité sera un thème novateur pour cette formation car il n'est pas abordé par les formations actuelles portant sur ce sujet.



LES AGRESSEURS

Il permettra aussi d'explorer un thème novateur, absent des autres formations longues : les agresseurs et la place des accompagnants auprès d'eux.

Actuellement, il n'existe pas de référentiel national sur l'accompagnement des Agresseurs. Les travaux académiques sont peu nombreux. L'objectif de l'accompagnement est de responsabiliser les agresseurs et de prévenir la récidive non pas uniquement dans leur comportement, mais surtout dans leur attitude (représentation stéréotypée de genre, volonté de dominer). La posture de l'accompagnant est à interroger. Quelle est sa place auprès des agresseurs ? Comment peut-il les accompagner ?

À l'issue de cette formation, les participants auront acquis une compétence approfondie dans les mécanismes de mises en œuvre sur les violences, et reconnue par un centre de formation. L'objectif est de nourrir le professionnel, de traduire et enrichir son vocabulaire et de lui proposer des pistes de travail, une méthodologie d'accompagnement renouvelée, adaptable sur leur terrain pour ainsi relever les nouveaux défis du 21^{ème} siècle en matière de violence conjugale. Les apprenants auront développé leurs capacités pour mieux accompagner chaque acteur de ces situations.



LES ENFANTS DES VICTIMES

La lutte contre les violences conjugales va bien au-delà de la prise en charge des victimes. Elle passe également par l'accompagnement des enfants. La formation dresse un tableau de l'expérience des enfants et de leurs besoins en matière de prise en charge. Il est important de faire la distinction entre les besoins de la mère et ceux de l'enfant sans pour autant faire disparaître les liens nécessaires entre les deux types de réponses. Elle permet de répondre aux questions suivantes :

Quels sont les stratégies, les rôles que vont adopter les enfants ? Quels leviers peut-on saisir ?

CONTENU

Cette formation vise à sensibiliser, former et outiller les professionnels à la compréhension et à la prise en charge des violences conjugales et intrafamiliales.

Elle repose sur une approche théorique et pratique en lien avec les besoins du terrain, tout en intégrant une perspective internationale, notamment à travers les approches canadiennes et françaises.

MODULE 1 (14 heures)

Fondements des violences conjugales et intrafamiliales : perspectives sociologiques, historiques et démographiques

DATES

20 et 21 JANVIER 2026

Voir page 34

MODULE 2 (21 heures)

Violence conjugale : Intervenir auprès des victimes, une approche franco-canadienne

DATES

17-18-19 FÉVRIER 2026

Voir page 35

MODULE 3 (21 heures)

Violence conjugale : Intervenir auprès des agresseurs, une approche franco-canadienne

DATES

17-18-19 MARS 2026

Voir page 36

MODULE 4 (21 heures)

Violence conjugale : Intervenir auprès des enfants, une approche franco-canadienne

DATES

13-14-15 AVRIL 2026

Voir page 37

MODULE 5 (21 heures)

Violences conjugales et intrafamiliales : impact sur la parentalité et stratégies d'intervention, une approche franco-canadienne

DATES

11-12-13 MAI 2026

Voir page 38

MODULE 6 (14 heures)

Accompagnement des victimes de violences intrafamiliales et conjugales : synergie, partenariats et pratiques collaboratives entre policiers/travailleurs médico-sociaux et avocats, une approche franco-canadienne

DATES

11 et 12 JUIN 2026

Voir page 39

6 BLOCS DE COMPÉTENCES

- Savoir analyser les éléments constitutifs et historiques des violences conjugales et intrafamiliales
- Savoir accueillir et soutenir les victimes de violences conjugales dans leur parcours de sortie des violences.
- Savoir accueillir et accompagner les agresseurs dans des situations de violences conjugales et intrafamiliales.
- Savoir prendre en charge et accompagner les enfants de violences conjugales et intrafamiliales
- Soutenir la parentalité des victimes avant, pendant et après une séparation, ainsi que travailler sur la reconstruction des parentalités post-séparation des parents agresseurs.
- Repérer et accompagner les victimes tout au long des démarches juridiques et judiciaires.

À l'issue de cette formation, les participants auront acquis une compétence approfondie dans les mécanismes de mises en oeuvre sur les violences, et reconnue par un organisme de formation.

L'objectif est de nourrir le professionnel, de traduire et enrichir son vocabulaire et de lui proposer des pistes de travail, une méthodologie d'accompagnement rénovée, adaptable sur leur terrain pour ainsi relever les nouveaux défis du 21^{ème} siècle en matière de violences conjugales.

Les apprenants auront développé leurs capacités pour mieux accompagner chaque acteur de ces situations. Cette formation vise à sensibiliser, former et outiller les professionnels à la compréhension et à la prise en charge des violences conjugales et intrafamiliales.

Elle repose sur une approche théorique et pratique en lien avec les besoins du terrain, tout en intégrant une perspective internationale, notamment à travers les approches canadiennes et françaises.

Les apprenants seront capables de :

- Analyser les éléments constitutifs et historiques des violences conjugales et intrafamiliales.
- Repérer et accompagner les victimes tout au long des démarches juridiques et judiciaires.
- Accueillir et soutenir les victimes de violences conjugales et intrafamiliales dans leur parcours de sortie des violences.
- Prendre en charge et accompagner les auteurs de violences conjugales et intrafamiliales.
- Accueillir et accompagner les enfants confrontés aux violences conjugales et intrafamiliales.

CERTIFICATION

Certification d'un ou plusieurs modules

La certification de modules individuels est optionnelle et accessible uniquement aux participants inscrits à l'ensemble des modules concernés. L'évaluation se fera au moyen d'un questionnaire à choix multiples (QCM).

Modalités d'évaluation et certification de l'ensemble de la formation

La certification globale est optionnelle et réservée uniquement aux participants inscrits à la totalité du parcours. L'obtention de la certification repose sur la rigueur de l'assiduité et la qualité du mémoire remis.

Une seule journée d'absence, dûment justifiée, est tolérée. Au-delà, l'établissement se réserve le droit de ne pas valider la formation.

Chaque participant devra rédiger un mémoire de 20 pages, noté sur 20, présentant une réflexion approfondie une réflexion sur la pratique professionnelle du ou de la participante, en articulation avec les apports théoriques fournis tout au long de la formation. La note minimale exigible est 10/20. La date de remise du mémoire est le 1^{er} septembre 2026. Après délibération du jury, les résultats de la validation de la certification vous seront envoyés le 30 septembre 2026 par mail.

DÉBOUCHÉS

Intervenant social ou médico-social spécialisé en violences conjugales et intrafamiliales, consultant ou formateur, conseiller ou chargé de mission en collectivité territoriale, référent prévention et coordinateur de projets de prévention et d'accompagnement dans les structures publiques et privées, salarié ou responsable d'un centre d'accueil pour victimes ou/et agresseur.

Ces débouchés reflètent la diversité des opportunités offertes par cette formation, permettant aux apprenants d'intervenir à différents niveaux et de s'adapter aux spécificités des contextes institutionnels, associatifs ou privés. En outre, grâce à cette formation, ils gagnent en compétences et en expertise dans ce domaine, devenant ainsi des spécialistes reconnus dans la lutte contre les violences intrafamiliales et conjugales.

EXPERTISE LÉGALE EN PÉDOPSYCHIATRIE ET PSYCHOLOGIE DE L'ENFANT



DU 20 JANVIER AU 17 SEPTEMBRE 2026



3 200€
(OPCO, Employeur, Individuel)



107h dont 98.5 heures d'enseignement
8 heures de TD en soirée en visio
0,5 heures de soutenance de mémoire devant un jury



FORMATION ANIMÉE PAR :
PSYCHOLOGUES CLINICIENS, PSYCHIATRES, PÉDOPSYCHIATRES, MAGISTRATS, MÉDECINS LÉGISTES...



✓ EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS



Référence : C-L11
Corinne THORAVAL
Chargée de coordination
01 44 93 44 79
cthoraval@epe-idf.com

✓ Distanciel

ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE

- Laure CHANDELLIER, psychiatre-pédopsychiatre à l'expérience ciblée dans le champ de la protection de l'enfance dans ses spécificités cliniques et institutionnelles.
- Lucie CLERVOY, clinicienne experte et formatrice, rattachée aux UMJ de Versailles.
- Pierre LÉVY-SOUSSAN, psychiatre et psychanalyste.

Cette formation n'est pas éligible au Compte Personnel de Formation.

PUBLIC CIBLE

Pédopsychiatres, psychiatres.
Psychologues cliniciens spécialisés en psychopathologie de l'enfant.

CONDITIONS D'ADMISSION

Sur dossier :

- Curriculum Vitae
- Lettre de motivation pour participer à la formation
- Diplômes permettant de justifier l'accès à la formation

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, le/la bénéficiaire est capable de :

- Repérer les troubles du comportement de l'enfant et de l'adolescent, dont la violence et les agressions sexuelles, et savoir ce qui s'intègre dans une dynamique psychopathologique.
- Évaluer les compétences parentales.
- Repérer les troubles de la parentalité, évaluer la structure psychique des parents et leur pathologie psychiatrique éventuelle, et dépister les fonctionnements parentaux maltraitants, négligents, pervers.
- Évaluer les relations entre chaque parent et son enfant.
- Définir les modalités de droit de visite et d'hébergement, et éventuellement de placement, les plus adaptées à la protection du développement de l'enfant.
- Mener les techniques d'audition non suggestives.
- Mener l'expertise pédopsychiatrique et psychologique appliquée aux mineurs, les différents cadres dans lesquelles sont pratiquées les expertises.
- Répondre de façon optimale à une mission d'expertise.

EXPERTISE LÉGALE EN PÉDOPSYCHIATRIE ET PSYCHOLOGIE DE L'ENFANT

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Étude de cas
- Travaux dirigés

CONTENU ET DATES

Semaine 1 - du 20 au 23 janvier 2026

L'expertise civile en protection de l'enfance

Cette première semaine introduit les fondements juridiques et cliniques de l'expertise civile dans le champ de la protection de l'enfance. Elle pose les bases de compréhension des besoins fondamentaux de l'enfant (Berger, Steinhauer), ainsi que des dysparentalités, des dynamiques de clans et de la construction des comportements violents dans les milieux familiaux à risque.

Les apports théoriques sont articulés aux pratiques expertales : cadre juridique de l'expertise civile, articulation avec les dispositifs de protection (ASE, MJIE, AEMO), et évaluation des capacités parentales.

La fin de semaine est consacrée à l'impact psychique du contrôle coercitif, aux traumatismes relationnels précoces, et à l'évaluation des dispositifs de soutien à la parentalité (visites médiatisées, indications de placement, orientations thérapeutiques).

Semaine 2 - du 24 au 27 mars 2026

Expertise en affaires familiales & cadre juridique de l'expertise

Cette session aborde les spécificités de l'expertise du distinguo entre conflit et violences et des procédures devant le Juge aux affaires familiales : droit de visite et d'hébergement, refus de contact d'un enfant avec un parent, situations d'emprise psychologique et enjeux autour de la résidence alternée.

Elle comprend également un rappel approfondi des dispositifs juridiques encadrant l'assistance éducative et les attentes du magistrat dans le cadre des missions expertales civiles.

Enfin, les statuts de l'expert (expert judiciaire, sapiteur), la notion de dangerosité, les mesures de sûreté et l'analyse du contexte de violences conjugales dans le cadre des visites médiatisées sont développés pour assurer une pleine maîtrise du cadre légal.

Semaine 3 - du 9 au 12 juin 2026

Expertise pénale – auteurs mineurs et justice des mineurs

Cette semaine est centrée sur l'expertise pénale de l'auteur, notamment du mineur auteur, dans les contextes de violence ou de radicalisation. Elle comprend l'étude de la justice pénale des mineurs, son actualisation récente, et les pratiques d'audition ou d'évaluation médico-légale spécifiques aux adolescents en conflit avec la loi.

Semaine 4 du 15 au 17 septembre 2026

Expertise pénale – enfants victimes

Cette dernière semaine est entièrement dédiée à l'expertise pénale des mineurs victimes. Elle débute par une analyse des troubles psycho-traumatiques chez l'enfant et l'adolescent, et de leur manifestation dans le cadre de l'expertise.

Sont abordés les principes des protocoles d'audition non-suggestifs, les bonnes pratiques expertales, ainsi que les biais cognitifs susceptibles de perturber l'analyse. Les séances explorent également les liens entre le récit de l'enfant, le contexte de révélation, les contraintes exercées, et la capacité de l'expert à en rendre compte avec nuance.

Une journée est consacrée à l'évaluation du retentissement traumatique et à la formulation de préconisations judiciaires. La semaine se clôt par une immersion dans le fonctionnement des UAPED (unités d'accueil pédiatriques enfants en danger), avec projection et analyse de vidéos documentaires, pour illustrer l'articulation entre auditions et expertises.

MÉMOIRE DE FIN DE FORMATION – À REMETTRE EN NOVEMBRE 2026

Objectif du mémoire

Le mémoire devra démontrer l'appropriation par l'apprenant-e de la logique propre à l'expertise médico-psychologique, tant dans sa méthode que dans son écriture. Il s'agira de restituer une expertise structurée, rédigée dans le style attendu par les juridictions civiles ou pénales, et fondée sur l'observation d'une situation réelle.

Contenus attendus

L'expertise rédigée devra attester de la capacité de l'apprenant-e à :

- Repérer les dysfonctionnements familiaux et les formes de dysparentalité, en lien avec les capacités éducatives et les enjeux de protection.
- Identifier les troubles psychiatriques ou psychopathologiques des adultes concernés, et analyser leur impact sur la parentalité.
- Évaluer les éventuels troubles psycho traumatiques présents chez les parents et/ou les enfants, en lien avec des événements antérieurs ou actuels (traumatismes précoces, violences conjugales, etc.).
- Mettre en évidence les dynamiques de violence intrafamiliale, y compris les formes diffuses ou psychologiques, et apprécier leurs effets sur le développement de l'enfant.
- Proposer des préconisations concrètes et motivées, à destination du magistrat, en termes de protection, d'accompagnement, de modalités de résidence, de contact avec les parents ou de prise en charge thérapeutique.
- Conclure de manière claire et tranchée, en mobilisant un langage adapté aux attendus judiciaires et respectueux du cadre légal.

Éléments formels

Le mémoire devra compter entre 20 et 30 pages (hors annexes), être anonymisé, et respecter une présentation professionnelle.

Il devra comporter un développement structuré en parties thématiques (nous proposerons aux étudiants une trame pour l'architecture du rapport d'expertise), et une conclusion comportant des préconisations argumentées.

La confidentialité et l'éthique de la situation traitée devront être strictement respectées.

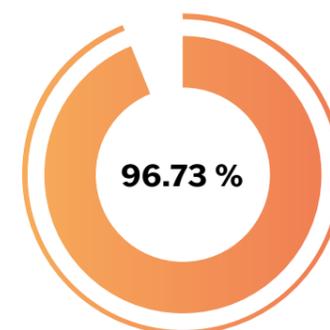
Évaluation

Le mémoire sera soutenu oralement et évalué par un jury composé de trois professionnels (au moins un expert spécialisé en pénal), sur les critères suivants :

- Pertinence clinique et juridique des observations,
- Cohérence de l'analyse,
- Qualité de l'argumentation,
- Capacité à formuler des préconisations opérantes,
- Clarté de l'écriture et respect du cadre expertal : Lucie CLERVOY, clinicienne experte et formatrice, rattachée aux UMJ de Versailles.

TAUX DE SATISFACTION EPE FORMATION

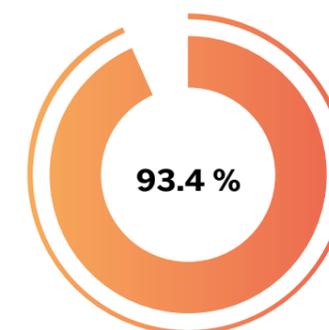
Enquête de satisfaction réalisée entre le 1^{er} janvier 2024 et le 31 décembre 2024



INTER À CHAUD

Bénéficiaires

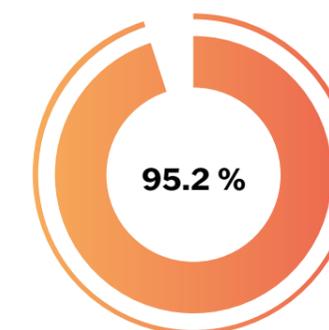
2 075 réponses
124 questionnaires



INTRA À CHAUD

Bénéficiaires

2 442 réponses
498 questionnaires



ANALYSE DES PRATIQUES

Bénéficiaires

9 021 réponses
614 questionnaires

SYNTHÈSE GLOBALE 2024





DISPOSITIFS SUR MESURE

Formations sur mesure

- Dispositif « formation - action »

Autres dispositifs

- Analyse des pratiques
- Régulation d'équipe
- Supervision d'équipe
- Conférences / journées pédagogiques
- Accompagnements individuels spécifiques

DISPOSITIF FORMATION - ACTION



À DÉFINIR



À DÉFINIR



À DÉFINIR



Référence : G-DM10
Gaëlle VAQUERO
Assistante de formation
01 44 93 44 80
gvaquero@epe-idf.com



✓ EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS

✓ Intra
au sein de votre structure

Distanciel

CONTEXTE

Les formations proposées et divulguées auprès des différents professionnels quels que soient leurs champs d'activités doivent répondre à des exigences de plus en plus précises d'opérationnalité.

Le dispositif « Formation - Action » (FA) s'inscrit dans les propositions relevant de cette exigence.

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF FORMATION-ACTION

Il s'agit d'un dispositif en deux temps :

- Un temps classique de formation, soit en intra ou inter entreprise, sur trois jours consécutifs, pendant lesquels seront identifiés des connaissances, savoirs-faire et savoirs-être en lien avec la thématique proposée.

À l'issue de cette période, chaque participant posera pour lui-même des objectifs d'amélioration à travailler ainsi qu'un plan d'actions à réaliser.

- Un temps de suivi et de mise en application des différentes compétences à développer, sous la forme de 2 jours (minimum) répartis en 4 demi-journées à raison d'une demi-journée par trimestre.

Dans le cadre de ce suivi, à partir de situations concrètes rencontrées sur le terrain et en lien avec la thématique formative initiale, seront identifiées les connaissances et compétences que les professionnels ont pu mettre en œuvre pour gérer ces situations, ce qui est acquis, ce qui reste à développer, ce qui est encore à mettre en place.

Ce temps de suivi est donc une déclinaison concrète des acquis de la formation initiale.

PARTICULARITÉS DE CE DISPOSITIF

Ce dispositif peut s'avérer très opérant pour toutes les thématiques ouvrant sur l'acquisition de certaines compétences relationnelles, comme par exemple « la gestion de l'agressivité », « la gestion des comportements manipulateurs », « l'accompagnement des personnes présentant des problématiques psychiques », ...

Ce dispositif diffère d'un dispositif d'analyse des pratiques puisqu'à l'occasion du suivi ne seront travaillées que les situations en lien avec le thème initial de la formation et ce sont prioritairement les stagiaires qui devront analyser ces situations avec les outils appréhendés lors de la formation.

CRITÈRES DE RÉUSSITE DE CE DISPOSITIF

Le nombre de participant ne peut excéder 10 personnes.

- Le dispositif FA met l'accent sur la mise en pratique, l'implication « terrain » des participants, une telle démarche ne peut se réaliser qu'en groupe restreint.
- Les participants doivent s'engager sur l'ensemble du dispositif : la formation initiale et le suivi.
- Des participants n'ayant pas effectué la formation initiale ne pourront pas effectuer le temps de suivi.

Les + de la formation

Documents de travail fournis aux participants.

Plan d'action et suivi d'objectifs personnalisés.

ANALYSE DES PRATIQUES

À DÉFINIR

€ À DÉFINIR

À DÉFINIR

 **Gaëlle VAQUERO**
Assistante de formation
01 44 93 44 80
gvaquero@epe-idf.com

 ✓ EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS

✓ Intra
au sein de votre structure

✓ Distanciel

PUBLIC

Professionnel du champ social, médico-social, éducatif et de l'insertion.

PRÉREQUIS

Afin d'optimiser le temps de l'analyse des pratiques, il est demandé aux participants de préparer oralement ou par écrit des exemples de situations à proposer lors de chaque séance.

OBJECTIFS

- Clarifier son rôle et ses missions pour mieux se positionner par rapport à son public et aux autres professionnels.
- Mieux s'orienter dans la complexité des situations rencontrées.
- Renforcer les attitudes et les comportements pertinents dans l'exercice professionnel.
- Prendre du recul par rapport aux situations et aux personnes.
- Appréhender autrement les situations et ouvrir de nouvelles perspectives dans la façon d'intervenir.

MÉTHODE

Le travail d'analyse et d'élaboration se fait à partir de situations quotidiennes et d'expériences présentées par les participants.

L'exploration de ce contenu concret détermine les axes de réflexion du groupe par rapport au positionnement, aux relations, au style d'intervention, aux résonances personnelles quant aux publics accueillis, à l'équipe, aux partenaires ; autrement dit à l'articulation du champ personnel et professionnel.

Des outils théoriques, informatifs ou méthodologiques sont apportés par l'intervenant afin de permettre une mise en perspective de situations et de nouvelles hypothèses de travail.

L'analyse des pratiques est une démarche de travail accompagnée, essentiellement centrée sur le travail social (plutôt que sur la personne du travailleur social).

Elle est finalisée par la construction ou le remaniement de l'identité professionnelle, le développement d'une intelligence des situations, l'évolution, l'harmonisation et la transformation des pratiques pour la cohérence du projet global.

SUPERVISION D'ÉQUIPE

À DÉFINIR

€ À DÉFINIR

À DÉFINIR

 **Gaëlle VAQUERO**
Assistante de formation
01 44 93 44 80
gvaquero@epe-idf.com

 ✓ EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS

✓ Intra
au sein de votre structure

✓ Distanciel

PUBLIC

Professionnel du champ social, médico-social, éducatif et de l'insertion.

PRÉREQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- Penser son évolution personnelle sur le plan de l'autonomie et de l'identité professionnelle par le partage des expériences au sein du groupe.
- Mieux utiliser ses sentiments, ses émotions et ses capacités relationnelles.
- Améliorer ses capacités professionnelles de compréhension et d'intervention.

APPROCHE

Le travail se fait à partir des situations et des expériences rapportées par les participants.

Il se situe à l'articulation du champ personnel et professionnel. L'exploration de ce contenu concret détermine les axes de réflexion du groupe : positionnement, relation au style d'intervention et aux résonances personnelles.

L'implication personnelle et les échanges permettent le travail d'élaboration du groupe où la confidentialité est respectée.

L'instance de supervision n'est pas un groupe thérapeutique.

POUR ÊTRE INCOLLABLE SUR L'ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES, DÉCOUVREZ NOTRE LIVRE BLANC

[ICI](#)

RÉGULATION D'ÉQUIPE

Un diagnostic préalable obligatoire permettra de s'assurer que les conditions minimum requises pour une intervention sont présentes.



€ Il permettra également de fixer la durée et le coût du dispositif.



✓ EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS

✓ Intra
au sein de votre structure

✓ Distanciel



Gaëlle VAQUERO
Assistante de formation
01 44 93 44 80
gvaquero@epe-idf.com

La régulation s'inscrit dans le champ de la prévention des risques de dysfonctionnement du travail d'équipe.

Elle s'inscrit aussi dans le champ de l'accompagnement au changement. Le travail de régulation résulte d'une situation de difficultés portant sur la coopération entre les membres d'une équipe, les conflits, résistances et parfois blocages.

PUBLIC

Professionnel du champ social, médico-social, éducatif et de l'insertion.

NOS INTERVENANTS

Psychologue, psychologue du travail, psychosociologue, sociologue du travail, médiateur et systémicien.

Tous nos intervenants en régulation d'équipe sont spécialisés dans la conduite du changement, la dynamique de groupe et l'organisation du travail.

OBJECTIFS

- Repérer le mode de fonctionnement d'une équipe pour l'améliorer ou y remédier.
- Clarifier les rôles, les besoins et les ressources de chacun en fonction des objectifs de l'équipe.
- Rappeler à l'équipe le sens de sa mission.
- Établir une communication fonctionnelle pour mieux travailler ensemble.

APPROCHE

Phase diagnostique :

Cette phase préalable et indispensable est un état des lieux qui consiste à :

- Faire connaissance avec le groupe et analyser sa demande.
- Présenter la démarche et le cadre « éthique » de l'intervention.
- Faire valider cette démarche par le groupe.
- Mener des entretiens individuels ou collectifs avec l'ensemble de l'équipe.
- Restituer le résultat des entretiens à l'équipe ainsi que les premiers éléments d'analyse des dysfonctionnements.
- Faire valider par le groupe cette analyse et élaborer avec lui un projet de changement.

Cette phase pourra donner lieu à la rédaction d'un rapport qui sera présenté à l'équipe (si le commanditaire en fait la demande).

Phase d'accompagnement au changement : 1^{ère} étape

L'intervenant travaillera sur les aspects organisationnels. Il cherchera à identifier les complémentarités et les différences dans les savoirs expérientiels des participants, leur représentation du métier et du sens de leurs missions.

L'intervenant stimulera certaines pistes de réflexion. Il écouter, observera et analysera le contexte de la communication dans sa globalité afin de décoder la communication implicite (contenu et forme du discours, place spécifique occupée par la personne qui s'exprime en fonction de ses différents statuts au sein de l'équipe).

L'intervenant s'appuiera sur le renvoi d'analyse en procédant par questionnement, reformulation et par verbalisation des tensions et des affects qu'il perçoit dans l'équipe afin d'amener les professionnels à formuler eux-mêmes l'analyse de la situation de la communication.

L'intervenant peut aider à exprimer les malentendus qui ont pu entraîner un blocage de la communication. De par son statut de neutralité, l'intervenant est en position de médiatiser, de reformuler, d'aider à envisager la place de l'autre et les raisons pour lesquelles il peut dire ou entendre d'une certaine façon (filtres à la communication).

Ceci permet dans un premier temps de décentrer les personnes des affects liés à leurs relations (mise à distance des jugements de valeur, des a priori, de l'histoire). L'utilisation de métacommunication (communication à propos de la communication) est ainsi centrale pour l'animation des réunions de régulation.

Phase d'accompagnement au changement : 2^{ème} étape

Lors de rencontres régulières, le groupe pourra échanger avec l'intervenant sur la mise en œuvre du changement ; les réussites et les échecs, les résistances encore présentes à lever et les ressources à mobiliser.

CONFÉRENCES / JOURNÉES PÉDAGOGIQUES THÉÂTRE FORUM



Gaëlle VAQUERO
Assistante de formation
01 44 93 44 80
gvaquero@epe-idf.com

€ À DÉFINIR

CONFÉRENCES ET JOURNÉES PÉDAGOGIQUES POUR PROFESSIONNELS

OBJECTIF

Répondre aux besoins spécifiques d'un groupe de professionnels.

Les conférences sont animées sur site par une équipe de professionnels de l'École des Parents et des Éducateurs d'Île-de-France.

N'hésitez pas à nous contacter pour vous conseiller et élaborer avec vous les modalités d'intervention qui vous intéressent

CONTENU

Parmi les thèmes qui peuvent être traités : scolarité, éducation, famille, enfance, adolescence, handicap, santé au travail, génération virtuelle, aspects juridiques...

THÉÂTRE FORUM

OBJECTIF

- Débattre ensemble.
- Réfléchir et mettre en œuvre des solutions alternatives aux problématiques rencontrées.
- S'inscrire dans une dynamique de changement.

MÉTHODES

Des saynètes jouées par des intervenants sont ensuite reprises par des volontaires du public qui se sentent interpellés par la situation. Le but est de proposer un autre développement et d'en examiner les conséquences.

L'équipe se compose de comédiens formés au théâtre forum, une des parties du théâtre de l'opprimé d'Augusto Boal, dramaturge Brésilien.

La plupart de nos comédiens sont également psychologues et/ou thérapeutes, ce qui permet non seulement une analyse des apports issus des contextes représentés, mais aussi un débat avec les participants

ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUELS SPÉCIFIQUES



Gaëlle VAQUERO
Assistante de formation
01 44 93 44 80
gvaquero@epe-idf.com

€ ENTREPRISE / OPCO : 85€/heure
FINANCEMENT PERSONNEL : 65€/heure

Ces accompagnements ont pour vocation de répondre à des demandes précises de manière plus ciblée et plus pertinente.

En fonction des objectifs et de la méthodologie d'intervention élaborée conjointement lors d'un pré-entretien gratuit l'accompagnement sera axé sur :

- Réussir sa transition professionnelle : interroger et construire un projet professionnel.
- Choisir la formation la mieux adaptée à son projet professionnel.
- Faire face aux difficultés professionnelles : vaincre l'usure et le mal-être professionnel.
- Interroger sa pratique de manager : identifier son style de management et l'améliorer.
- Définir sa place et son rôle au sein d'une équipe.

Nous faisons de la qualité de nos formations un véritable engagement, soucieux de toujours fournir à nos clients la meilleure prestation par rapport aux situations et difficultés rencontrées.

Cet engagement nous a conduit dès 2015 à inscrire notre organisme dans une démarche de qualification professionnelle auprès de l'Office Professionnel de Qualification des Organismes de Formation (OPQF) en déposant un dossier de demande de qualification.

La qualification OPQF a été obtenue le 30 septembre 2015. Nous avons pu ainsi anticiper les conséquences de l'application du décret n° 2015-790 du 30 juin 2015 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle continue.

En obtenant, le 25 septembre 2019, le renouvellement de sa qualification OPQF, notre organisme de formation a pu bénéficier d'un audit allégé en vue de la certification nationale qualité Qualiopi pour une durée de 4 ans pour les organismes disposant d'une certification ou d'une labellisation qualité (Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D. 6316-1-1 du code du travail). Le 21 octobre 2020, nous avons obtenu la certification Qualiopi pour les catégories d'actions concourant au développement des compétences pour une durée de 4 ans.



Le 21 octobre 2024, nous avons obtenu le renouvellement de notre certification pour 3 ans. Cette certification est le résultat d'une réflexion largement anticipée et d'un travail engagé de longue date notamment par l'approbation d'une politique qualité le 14 octobre 2019. Une nouvelle politique qualité a été votée pour 4 ans. Les principes phares sont portés par la direction et ont été approuvés par les membres du comité de pilotage de la démarche qualité le 13 décembre 2022.

Notre démarche d'amélioration continue est guidée par les travaux réalisés par le comité de pilotage de la démarche qualité et les différentes instances de réflexion ou de décision mises en place au sein de l'organisme de formation (réunions de service, comités techniques et pédagogiques, groupes d'expression, etc.).

Notre système de management de la qualité repose sur :

- La procédure d'analyse collective des besoins.
- La procédure de gestion de la réclamation clients.
- Les procédures et modes opératoires pour le recueil et le traitement de la satisfaction (bénéficiaires, clients / financeurs, formateurs...).
- La procédure de gestion des événements indésirables.

[Découvrez ici
notre démarche
qualité](#)

Notre organisme s'engage à satisfaire aux obligations légales et réglementaires applicables à ses activités, aux exigences de la Loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel qui prévoit dans son article 6 une obligation de certification, par un organisme tiers, des organismes réalisant des actions concourant au développement des compétences sur la base du référentiel national QUALIOPi.

Les principales orientations de la politique qualité de notre organisme de formation pour les quatre prochaines années sont :

Engagement n°1

S'engager dans une démarche d'amélioration continue dans le recueil et l'analyse des appréciations des parties prenantes de la formation : bénéficiaires, financeurs et formateurs.

Engagement n°2

S'engager dans une démarche d'amélioration permanente de ses prestations à partir de l'analyse des appréciations et des réclamations des parties prenantes de la formation : bénéficiaires, financeurs et formateurs.

Engagement n°3

S'engager dans une démarche éco-responsable compte-tenu de l'impact de nos activités sur l'environnement.



Handicap : EPE FORMATION s'engage !

L'EPE FORMATION développe un plan d'action spécifique pour mieux accueillir les personnes en situation de handicap.

La loi du 5 septembre 2018 pour « la liberté de choisir son avenir professionnel » définit désormais un référentiel qualité qui oblige les prestataires de formation à engager des actions spécifiques en faveur des personnes en situation de handicap.

Au-delà de cette mise en conformité, ce plan handicap s'intègre dans une démarche qualité plus globale pour l'EPE FORMATION qui va par ailleurs permettre :

À la personne en situation de handicap

- Comme tout un chacun, de s'inscrire dans l'organisme de formation de son choix.
- Accéder à des savoirs, développer des compétences, réaliser un projet professionnel.
- Suivre une formation dans les meilleures conditions en tenant compte de son handicap.

À l'EPE FORMATION de :

- Sensibiliser et former ses collaborateurs et les professionnaliser sur la question du handicap.
- Mieux accueillir les stagiaires en situation de handicap en tenant compte de leurs éventuelles contraintes en formation.
- D'élargir son offre de formation et élargir son offre clients en lien avec la thématique du handicap.
- S'inscrire dans davantage de projets sur son territoire et tisser des partenariats structurants.
- Traduire en actes les valeurs portées par l'organisme.

Référente Handicap

Fadwa NACIRI LEROI
fadwa.naciri@gmail.com
 06 13 95 79 47



PLAN D'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ

Dans le cadre de la loi, EPE FORMATION respecte le cadre réglementaire précis en termes d'accueil, d'aménagement de formation et de sécurité des personnes handicapées.

La Direction de l'organisme de formation propose ainsi les services de la cellule Handicap, la mise en place d'aménagements de formation personnalisés pour les bénéficiaires, et met en œuvre des protocoles d'évacuation s'ajustant aux différentes formes de handicap.



ACCOMPAGNEMENT SANTÉ ET HANDICAP CHEZ EPE FORMATION
 Plan d'accompagnement individualisé

1

En amont de la formation, EPE FORMATION fait le point sur le niveau de connaissances des stagiaires afin d'élaborer une intervention au plus près des besoins et attentes des participants.

2

Pendant la formation, une attention est portée à la progression pédagogique de chacun afin d'adapter au mieux le contenu de la formation, cela notamment grâce à des sous-groupes, des mises en pratiques...

3

En fin de formation, à l'aide d'un travail réflexif et d'une grille conçue par nos soins, les stagiaires évaluent si les objectifs pédagogiques de la formation ont été atteints.

4

Plusieurs mois après la formation, nous sollicitons les stagiaires pour savoir si la formation a répondu à leurs besoins au quotidien.

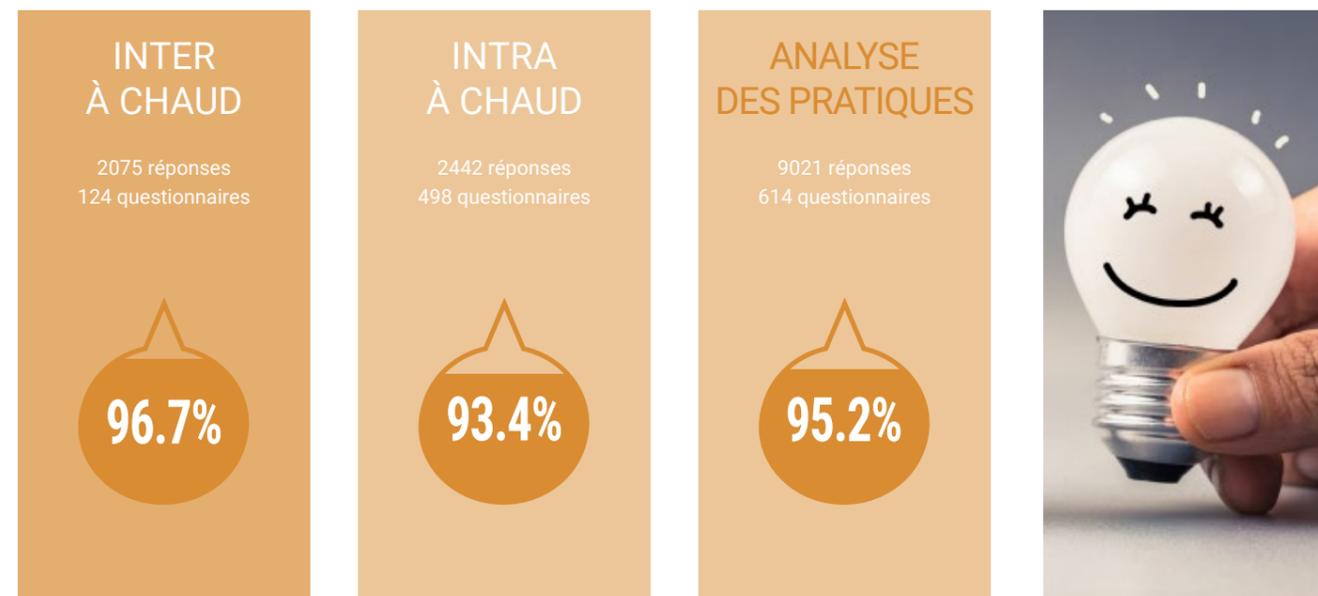
Dans le cas des formations non certifiantes, les moyens mis en œuvre pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels dont la maîtrise constitue l'objectif initial (ou les objectifs) de l'action de formation pourront être des QCM, des grilles d'évaluation, des travaux pratiques (exercices, mises en situation...), des tests réguliers de contrôle de connaissances ou des entretiens de bilan en fin de formation.

En dehors de l'évaluation formative réalisée tout au long de la formation (exercices, mises en situation, quizz, QCM, études de cas), une évaluation sommative sera réalisée à la fin de la formation.

Une attestation de fin de formation sera remise au bénéficiaire, elle précisera les modalités d'évaluation mises en place ainsi que son niveau d'acquisition des compétences.



Taux de satisfaction EPE FORMATION
Enquête de satisfaction réalisée entre le 1^{er} janvier 2024 et le 31 décembre 2024



BULLETIN D'INSCRIPTION AUX FORMATIONS

Document à retourner à : EPE FORMATION - 5, IMPASSE BON SECOURS - 75543 PARIS CEDEX 11 ou par mail : formation@epe-idf.com

FORMATION CHOISIE
 Intitulé :
 Date :
 Quelles sont vos attentes ?

PARTICIPANT
 Nom :
 Prénom :
 Adresse :
 Code Postal : Ville :
 Téléphone personnel :
 Courriel (personnel ou professionnel) :
 Fonction :
 Nom et adresse de l'établissement :

 Avez-vous une reconnaissance en qualité de travailleur handicapé, RQTH /BOETH, autre (précisez) ?
 OUI NON
 Avez-vous besoin d'un aménagement de la formation ?
 OUI NON

FACTURATION
 Les frais de formation seront pris en charge par l'employeur :
 OUI NON
 Si OUI :
 Raison sociale :
 Service :
 Adresse de l'établissement :
 Code Postal : Ville :
 SIRET :
 Dossier suivi par :
 Fonction :
 Téléphone :
 Courriel :

ADRESSE DE FACTURATION, SI DIFFÉRENTE DU LIEU DE TRAVAIL
 Raison sociale :
 Service :
 Adresse de l'établissement :
 Code Postal : Ville :
 SIRET :
 Dossier suivi par :
 Fonction :
 Téléphone :
 Courriel :

Le client déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente des prestations figurant sur notre site internet ou notre catalogue et les accepter sans réserve.

Date :

Signature du participant

Cachet et signature de l'employeur

Imprimer

ABRAMOVITCH Grégory
Psychologue
ANCAROLA Hugo
Philosophe
ANGER Pascal
Psychothérapeute
ARAUJO Eugénie
Conseillère conjugale et familiale
ARIBI TABUTAUD Katia
Médiatrice familiale
Avocate
ARNAUD Isabelle
Conseillère conjugale et familiale
AUCHER Yann
Psychologue
AYOUN Michaël
Juriste
AZAGOURY Laurence
Psychosociologue
BACHELIER Delphine
Psychologue
BELLET Lise
Avocate, médiatrice familiale
BENATSOU Sarah
Éducatrice spécialisée
BERDIN Sylvia
Juriste, conférencière
BERNSTEIN DELANNES Noélia
Psychologue clinicienne
BERTRAM Astrid
Conseillère conjugale et familiale
BETTINGER Roxane
Sociologue
BIENFAIT Cédric
Conseiller en économie sociale et familiale, référent DU Violence de genre
BRETAUDEAU Jean-Marc
Médiateur familial
CABEAU Laëtitia
Éducatrice de jeunes enfants
CAILLE Marjorie
Éducatrice spécialisée
CANAVESIO Marie
Psychologue
CARON Stéphane
Consultant, coach
CHAPPUIS Angeline
Éducatrice de jeunes enfants
CHATELET Natasha
Conseillère conjugale et familiale
COLOMBEL Olivier
Conseiller conjugal, Psychothérapeute
COMBE Emmanuelle
Éducatrice spécialisée
CORTES Lise-Hélène
Consultante
COURBIN Audrey
Conseillère conjugale et familiale
COUSSY Nathalie
Psychologue
DA COSTA NEVES Glauca
Psychologue
DECORSE Corinne
Art thérapeute
DENIS Florent
Médiateur familial

DESMAZEAU Marine
Médiatrice familiale
DESPOISSE Agnès
Conseillère conjugale et familiale
DOIBANI Maria
Sociologue, formatrice
DUFOUR Ludivine
Psychologue
FANTONI Maria-Hélène
Psychologue du travail
FILAIRE Carole
Chef de service éducatif
FONSINO Frédérique
Psychologue clinicienne
GARCIA Gwenaële
Conseillère conjugale et familiale
GAROT-SCÉLIN Maryline
Formatrice - coach,
Psycho-somatothérapeute
GARZO Miguel Ange
Psychologue clinicien, thérapeute
GUENEBAUT Laurent
Chef de service protection de l'enfance
GHARIANI Nadia
Psychologue clinicienne
GINESTE Ghislaine
Psychologue clinicienne, consultante
GODEFROY Arielle
Éducatrice spécialisée
 Chef de service
HANJAOUI Julie
Médiatrice familiale
HASLE Coralie
Psychologue clinicienne
HAYE Catherine
Médiatrice familiale
HERCHE Sébastien
Éducateur spécialisé
HERZ Déborah
Psychologue
JULIENNE Aude
Conseillère conjugale et familiale
KOSINSKA Aleksandra
Psychologue clinicienne, consultante
LALLEMAND Grégory
Psychologue clinicien
LAURIOT dit PREVOST Nicolas
Sociologue
LEBLANC Hélène
Conseillère conjugale et familiale
LE BRIERO Angélique
Formatrice petite enfance / parentalité
LE CLEVE Alexandre
Juriste
 Consultant sur les questions migratoires
LEFEUVRE Dominique
Médiateur familial
LEHODEY Marie-Noëlle
Médiatrice familiale
LEGUEVAQUES Flavie
Psychologue
LÉROUX Céline
Éducatrice spécialisée
LESAGE Myriam
Médiatrice familiale

LORTAT JACOB Sophie
Conseillère conjugale et familiale
Thérapeute de couple
LOUIS Isabelle
Conseillère conjugale et familiale
MALLAIVRE Nolwenn
Formatrice en éducation et intervention sociale
MAUVALENT Clara
Psychologue sociale
MOHAMED Youmna
Éducateur de jeunes enfants
OUALI Marie
Médiatrice familiale
PELTIER Florence
Conseillère conjugale et familiale
PINON Magali
Psychologue
REICHMAN Sébastien
Psychanalyste
RIBEIRO-VEZIE Karine
Assistante sociale
RICHARD SAUVION Julie
Psychologue, psychothérapeute
 Chef de service adjoint
RIOU Tiphaine
Conseillère conjugale et familiale
ROUGEVIN-BAVILLE Myriam
Conseillère conjugale et familiale
SANTOS FRANCISCO Raquel
Médiatrice familiale
SARAFIS Cécile
Conseillère conjugale et familiale
SERPERO Audrey
Juriste, médiatrice
SIMON Audrey-Catherine
Psychologue
SIMONOT François
Psychothérapeute
SOLENTÉ Candice
Éducatrice, directrice d'un ITEP
SONNET Marine
Psychologue
STAALI Halima
Conseillère conjugale et familiale
STENGER Nina
Éducatrice de jeunes enfants
STEVENS Guillemette
Conseillère conjugale et familiale
 Sexologue
SZTAL Agnès
Conseillère conjugale et familiale
TESSIER Christine
Conseillère conjugale et familiale
THORAL-JANOD Fabienne
Conseillère conjugale et familiale
 Directrice d'établissement
TOURNIE Danielle
Psychologue
VALENTIN Jean-Jacques
Psychologue clinicien
VOILLOT Bruno
Psychothérapeute
WEITE ROUX Marion
Conseillère conjugale et familiale

Notre organisme améliore aussi chaque année son dispositif d'accompagnement des formateur·trice·s avec lesquels il collabore et ce, quels que soient leurs statuts.

Ce dispositif nous permet notamment de répondre à certains indicateurs du référentiel qualité QUALIOP1, notamment en ce qui concerne les compétences des formateurs indépendants intervenant pour le compte des organismes de formation dans le cadre de contrats de sous-traitance. Notre dispositif se compose de :

1 UNE LETTRE D'INFORMATION MENSUELLE

Elle est adressée à l'ensemble des formateurs.

2 UN BLOG DES FORMATEURS

Ce blog est dédié exclusivement aux formateurs. Ils peuvent y découvrir des interviews de collègues formateurs, des articles liés à l'actualité du secteur de la formation professionnelle, des outils numériques et encore de nombreuses ressources pédagogiques pour alimenter leur veille et les accompagner dans l'évolution de leur métier.

3 DES SÉANCES DE CO-DÉVELOPPEMENT

Dédiées à la co-construction et au co-questionnement entre pairs, les séances s'organisent autour d'un thème proposé (par exemple « Construire des modalités d'évaluation ») ou d'un cas (une situation rencontrée par un formateur qu'il souhaite exposer). Les membres du groupe, guidés par l'animatrice facilitatrice, questionnent, travaillent ensemble et proposent des pistes d'action.

4 UN CAFÉ DES FORMATEURS

Des temps réguliers pour se rencontrer, partager des questionnements et découvrir de nouvelles pratiques pédagogiques. Le Café des formateurs est avant tout un moment convivial et informel.

5 LA VEILLE DES FORMATEURS

Sur les évolutions du travail social par la parution d'une revue de presse trimestrielle numérisée élaborée à partir de nos abonnements aux revues ASH, Direction(s) et Lien Social.

6 DES SÉANCES D'INTÉGRATION ET DES TEMPS D'AUDITS PÉDAGOGIQUES

Les séances d'intégration sont des ateliers de formation proposés aux formateurs nouvellement recrutés et aux formateurs souhaitant renforcer leurs bases. L'objectif est d'aider les formateurs à formaliser le matériel pédagogique à remettre (support de formation charté EPE FORMATION) ; construire une progression pédagogique ; créer des modalités d'évaluation, etc. Cet accompagnement comprend également un temps d'audit pédagogique, en salle ou en visio, suivi d'une séance de débriefing avec le formateur afin d'évaluer ses besoins, les freins rencontrés et définir les axes d'amélioration à mettre en place.

7 DES COMITÉS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES

Ils permettent de traiter des problématiques fortes auxquelles sont confrontés les organismes de formation. Ainsi, depuis 2020, nous avons mis en place un comité pédagogique sur l'évaluation des acquis de la formation. Ce comité a permis d'apaiser les craintes des formateurs en ce domaine, de lever leurs a priori en la matière et de concevoir des modalités d'évaluation adaptées notamment aux spécificités de nos formations courtes inter-entreprises proposées dans notre catalogue. L'enjeu étant la mise en place d'une nouvelle attestation de fin de formation avec une évaluation par le formateur des acquis de la formation du bénéficiaire.

Plus de 45 ans d'expérience dans le champ social et médico-social
Plus de 3 000 stagiaires formés

PARCOURS MÉTIERS

FOCUS SUR LES PARCOURS MÉTIERS EN BLOCS DE COMPÉTENCES

Des formations « à la carte » construites en blocs de compétences (possibilité de construire votre parcours de formation en choisissant les blocs de compétences qui vous intéressent).

Des formations encadrées par un référent pédagogique.

DISPOSITIFS INTER-ENTREPRISES

Des stages en groupes, selon nos dates, dans nos locaux ou en distanciel.

La plupart de nos formations INTER peuvent être réalisées en INTRA.

**42 formations courtes inter-entreprises vous sont proposées.
15 thématiques différentes.**

Entreprise / OPCO : **305€ par jour**

Financement personnel / Demandeurs d'emploi : **275€ par jour.**

FORMATIONS LONGUES

83.3% de taux de réussite 2025
DEMF - Diplôme d'État Médiateur Familial.

100% de taux de réussite 2023
DEAF - Diplôme d'État Assistant Familial.

100% de taux de réussite 2023
TP MSADS - Titre Professionnel de Médiateur Social Accès Droits et Services.

131 stagiaires
(22% d'augmentation par rapport à 2023)

ANALYSE DES PRATIQUES - RÉGULATION D'ÉQUIPES SUPERVISION - CONFÉRENCES - THÉÂTRE FORUM

199 groupes d'analyse des pratiques et 1 768 stagiaires en 2024 avec un taux de satisfaction de 95.2%.

Retrouvez notre livre blanc sur l'analyse des pratiques professionnelles [ici](#)

Nos engagements

Garantie de confidentialité.

Ingénierie complémentaire personnalisée (spécificités des publics et des métiers, nombre de professionnels accompagnés, situations professionnelles rencontrées...).

ARTICLE 1 : OBJET

Les présentes conditions générales de vente concernent les différentes formations proposées par EPE FORMATION dans le cadre de la formation professionnelle continue. Elles sont applicables sauf conditions particulières contraires précisées. Toute commande de formation implique l'acceptation sans réserve par l'acheteur et son adhésion pleine et entière aux présentes Conditions Générales de Vente.

ARTICLE 2 : LES TYPES DE FORMATIONS CONCERNÉES

Formation inter-entreprises : formation catalogue réalisée dans les locaux de EPE FORMATION ou loués par EPE FORMATION.

Formation intra-entreprise : formation réalisée sur mesure pour le compte d'un client dans les locaux de EPE FORMATION ou sur le site du client.

ARTICLE 3 : INSCRIPTION

L'inscription du (des) stagiaire(s) sera validée à réception par EPE FORMATION de la convention de formation professionnelle telle que prévue par la loi dûment renseignée, signée et portant le cachet commercial de l'acheteur et pour les formations d'une durée supérieure à 10 jours à réception d'un acompte de 30% des frais de formation. Le règlement du solde doit être effectué à la réception de facture.

ARTICLE 4 : RESPONSABILITÉS

Toute inscription à une ou plusieurs formations se déroulant dans les locaux de EPE FORMATION implique le respect du règlement intérieur de l'établissement. Ce règlement est porté à la connaissance des stagiaires par un affichage dans les salles de formation. EPE FORMATION ne pourra être tenu responsable de tout dommage ou perte d'objets et effets personnels apportés par les participants à la formation. Il appartient au client de vérifier que son assurance personnelle couvre ses salariés lors de leur formation. Il appartient au stagiaire de vérifier que son assurance personnelle le couvre lors de sa formation lorsque celui-ci s'est inscrit à titre individuel.

ARTICLE 5 : TARIFS

Les tarifs applicables sont ceux indiqués sur le devis et sur la convention de formation professionnelle. Ils sont nets de taxe, EPE FORMATION n'étant pas assujéti à la TVA.

ARTICLE 6 : FACTURATION ET MODALITÉS DE PAIEMENT

Les inscriptions individuelles sont conditionnées à la réception par EPE FORMATION d'un bulletin d'inscription. Pour les stages inter-entreprises et intra-entreprise, il sera envoyé une facture en fin de formation. Pour les cycles longs, un échéancier de règlement peut être établi sur demande pour les paiements individuels uniquement. Pour les stages intra-entreprise planifiés sur plus de trois mois, un échéancier de règlement pourra être établi sur demande du client.

Pour les stages inter-entreprises, EPE FORMATION se réserve expressément le droit de disposer librement des places retenues par le client, tant que le bulletin d'inscription n'aura pas été reçu. Les factures sont payables, sans escompte et à l'ordre de EPE-IDF :

Pour les stages inter-entreprises et intra : à réception de la facture.

Pour les cycles longs : à réception de la facture ou selon l'échéancier établi.

Pour les formations inter-entreprises et les cycles longs, les frais d'hébergement et de repas ne sont pas compris dans le prix du stage.

ARTICLE 7 : RÈGLEMENT INDIVIDUEL OU PAR UN OPCO

Lorsque la formation est prise en charge par un organisme tiers (OPCO...), il appartient au client :

- De faire la demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande et du paiement par l'organisme qu'il a désigné.
- D'indiquer explicitement sur le bulletin d'inscription et sur la convention de formation quel sera l'organisme à facturer, en indiquant précisément sa raison sociale, son adresse et, le cas échéant, son adresse de facturation si celle-ci diffère de son adresse postale.

Si le dossier de prise en charge de l'organisme tiers ne parvient pas à EPE FORMATION avant le premier jour de la formation, les frais de formation seront intégralement facturés au client. En cas de prise en charge partielle par un organisme tiers, le reliquat sera facturé au client.

Dans le cas où l'organisme n'accepte pas de payer la charge qui aurait été la sienne suite à des absences, abandons et pour quelque raison que ce soit, le client est redevable de l'intégralité du coût de la formation et à ce titre, il sera facturé de la totalité des frais de formation.

ARTICLE 8 : PÉNALITÉS DE RETARD

Toute somme non payée à l'échéance donnera lieu au paiement par le client de pénalités de retard fixées à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur (Article L. 441-6 du Code de Commerce). Ces pénalités sont exigibles de plein droit sans qu'aucun rappel ne soit nécessaire, dès réception de l'avis informant le client qu'elles ont été portées à son débit.

ARTICLE 9 : CONVOCATION ET ATTESTATION DE FORMATION

Une convocation indiquant le lieu exact et les horaires de la formation sera adressée au participant. EPE FORMATION ne peut être tenu responsable de la non-réception de celle-ci par les destinataires quand elle doit être transmise par la structure. Les attestations de présence établies en conformité avec les feuilles d'émargement seront adressées au client (entreprises, organismes tiers) après chaque formation. Une attestation de présence et de fin de formation sont remises au participant à l'issue du stage.

ARTICLE 10 : REFUS DE COMMANDE

Dans le cas où un client passerait une commande à EPE FORMATION sans avoir procédé au paiement de la (des) commande(s) précédente(s), EPE FORMATION pourra refuser d'honorer la commande et de délivrer les formations concernées sans que le client puisse prétendre à une quelconque indemnité, pour quelque raison que ce soit.

ARTICLE 11 : CONDITIONS D'ANNULATION ET DE REPORT

Toute annulation par le client doit faire l'objet d'une notification écrite (mail, courrier) au plus tard 30 jours calendaires avant le début de la formation. Pour les formations en inter : en cas d'annulation par l'entreprise moins de 30 jours calendaires avant le début de la formation, un dédit de 30% sera facturé à titre d'indemnisation.

Toute annulation ou non présentation du stagiaire à la date du début de la formation entrainera la facturation du coût de la formation dans son intégralité à titre d'indemnité forfaitaire. Une fois la formation commencée, toute annulation ou interruption de la formation donne lieu au paiement de la totalité des frais de formation, déduction faite, le cas échéant, des sommes acquittées et/ou facturées au titre de la formation effectivement suivie par le stagiaire.

Conformément à l'article L. 6353-5 du code du travail et conformément à la loi n° 2014-344 du 17 mars 2014 relative à la consommation, dans un délai de 10 jours à compter de la signature du contrat, le stagiaire peut se rétracter. Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire.

Conformément à l'article L. 6353-6 du code du travail, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire avant l'expiration du délai de rétractation prévu à l'article L. 6353-5 du code du travail.

EPE FORMATION se réserve le droit d'annuler une formation en cas de force majeure ou de reporter, dans un délai de 10 jours avant sa date de réalisation, une formation dont le nombre des participants est jugé insuffisant. Le client en est informé par mail, aucune indemnité n'est due en raison d'une annulation du fait de EPE FORMATION.

En cas d'annulation définitive de la formation par EPE FORMATION, il est procédé au remboursement des acomptes perçus le cas échéant.

En cas de réalisation partielle par EPE FORMATION, seul le prix de la prestation réalisée partiellement sera facturé au titre de la formation.

ARTICLE 12 : LOI APPLICABLE

Les Conditions Générales de Vente et tous les rapports entre EPE FORMATION et ses clients relèvent de la loi française.

ARTICLE 13 : LITIGES

Tout différend relatif à l'interprétation, la validité ou l'exécution de la présente convention devra être précédé, avant saisine au tribunal compétent, d'une tentative de règlement amiable entre les parties. Si aucune solution ne peut être trouvée au différend contractuel, le litige sera soumis à la juridiction des tribunaux compétents.

ILS NOUS FONT CONFIANCE

(Liste non-exhaustive)

Action Prévention Réussite Scolaire	CAF	ENCAT	Groupe SOS Jeunesse	OPTIM EMPLOI
ACSC	Caisse des Écoles	Entraide Scolaire Amicale	Habitat éducatif	OPTIM SERVICE
ADAPEI	Campus Véolia Seine & Nord	Entraide Universitaire 12 ^{ème}	Hôpital Les Murets	Palais de la femme
ADSEA IDF	CAMSP	EPEC	H.O.V.I.A	Paris Ados Service
ADSEAAV	CASP/ARAPEJ	ESAT	IDEF	Paris Bibliothèques
AEDE	CASVP	Espace 19 Crimée	IDSU	Paris centre 9/10
AEHM	CCAS	Espace Famille	IGDPE	Pep
AEM	CCE Banque de France	Esperem Henri Rollet	IGN	Placement Familial
AEMO	CCI Paris Idf	Esperer 95	IME	PMI
AG11	CDEF Villepinte Pôle Enfance	Espoir CFDJ	Instance nationale indépendante de reconnaissance et de réparation (INIRR)	Présidence de la République
AHSSEA	CDSEA	Établissements publics de santé	Institut Régional des Jeunes Sourds	Programme de réussite éducative (Pre)
AIDAPHI	Centre d'Aide à l'Enfance de Bruxelles	FAM Résidence L'abri	Interlogement 93	PJJ
AIPEI	Centres hospitaliers	FAPIL	ITEP	RAM
AMSAM	Centres maternels	Ferrandi - École française de gastronomie	Kidoms	Rectorat
ANDSA	Centre Robert Job	Fondation Abbé Pierre	LAEP toutes régions	Région Île-de-France
ANFH	Centre Suzanne Masson	Fondation Armée du Salut	La Canopée Gcsms	Relais Jeunes 77
ANPAA	CFPE	Fondation Chevallier Debeausse	La Montagne Vivra	Rendez-vous des parents
ANRS	CFPE - La Villa Jeanne	Mecs	La vie au grand air	Réseau EPE
APCARS - Cours d'appel de Paris	CHM Le Mans	Fondation Diaconesse	Ladapt Var	Ressources Prévention
APEI VO	CHRS	Fondation de Rothschild	L'axe Majeur Atm	SAMSAH
Apel	CHU	Fondation française Ordre de Malte	Le petit Ney	SACD
Apprentis d'Auteuil	CIDFF	Fondation franco-britannique de Silery (FFB)	Le Vieux Logis	Sauvegarde 93
APSV	Cité de l'enfance	Fondation Jeunesse Feu Vert	Mairies	Service Social Breton
Association Olga Spizter	Claire amitié	Fondation La Cause	Maisons des associations	Secours Catholique
Association Empreintes	CMP	Fondation pour l'audition	MAS	SESSAD/SESSD
AVVEJ	CMPP	Foyer Départemental de l'enfance	MDPH 75	SNCF
ETAJ	Cnsa	Foyer Le Moulin Vert	MECS	SNL
Association Jean Cotxet	Collèges	Foyer Vignes et Tilleuls	Ministères	Société Générale
Association La Bretèche	Conseils Départementaux	France terre d'asile	MSA toutes régions	Soliha IDF
Association Les Nids	COSOG CDC	FREHA	Musée du Louvre	SOS Solidarité
Association Méduze	Cramif	Génération femmes	Mutualité Française IDF	SOS Jeunesse Coulommiers
Association Montjoie	CREPI IDF	GIP / SAE	Mutuelles	Stemo
Association Tout Azimut	DGAC	GIP Enfance en danger	Novemploi	Tutelia
ATAV France Victimes 57	Droits d'urgence	Objetif Emploi	Opelia Les Buissonnets	UDAF
Audiens	DynaMO	Ysos / GPE SOS		UEMO de Lieusaint
BNF Agence	EDASEOP			Véolia Environnement Sa
BNP Paribas	Emmaüs France			Ville et Avenir
Caarud Freessonne	EMPRO L'edelweiss			Ww opération France sas
	Empruntes Secteur Nord			YSOS / GPE SOS

96.7%
de satisfaction



STAGES INTER-ENTREPRISES

Enquête réalisée entre le 01/01/2024 et le 31/12/2024 sur la base de 124 questionnaires analysés et 2075 réponses traitées.

93.4%
de satisfaction



STAGES INTRA-ENTREPRISE

Enquête réalisée entre le 01/01/2024 et le 31/12/2024 sur la base de 498 questionnaires analysés et 2442 réponses traitées.



Île-de-France

EPE FORMATION

Organisme de formation de l'EPE-IDF

Enregistré sous le numéro : 11 75 00414 75

5, impasse Bon Secours
75543 Paris Cedex 11
Tél. 01 44 93 44 88

formation@epe-idf.com
formations.epe-idf.com
epe-idf.com



NOTRE PARTENAIRE



clinique-et-travail-social.com

RCTS et EPE FORMATION sont partenaires pour la mise en œuvre, sur le plan national, de dispositifs d'analyse des pratiques, de régulation et de supervision d'équipe. Constatant une communauté de vue et d'implication dans le domaine de la formation et des accompagnements spécifiques des professionnels engagés dans le champ de l'éducatif, du médico-social et du sanitaire, RCTS et EPE FORMATION mettent à leur disposition un réseau de formateurs et de spécialistes pluridisciplinaires tous respectueux d'un cadre méthodologique préalablement défini.